

République Tunisienne

Ministère du Plan et du Développement Régional

Institut d'Economie Quantitative

LES CAHIERS DE L'IEQ

Numéro spécial comportant les communications présentées au séminaire de l'IEQ sur les politiques macro-économiques, Tunis 20-21 Décembre 1991

Croissance et productivité

Croissance cumulative et productivité.....Abdeljabbar BSAIES
L'évolution de la productivité : constat et perspectives.....Rafik KOUBAA

Echanges extérieurs

Les exportations tunisiennes et les politiques d'ajustement.....Abdessatar GRISSA
Echanges extérieurs : structure, parts de marché et cadre incitatif.....H'mida KHLIFI

Politique budgétaire

Déficit budgétaire et normes de dépenses publiques.....Moncef BEN SLAMA
Fiscalité, dépenses publiques et déficit budgétaire.....Mohamed Chaker BEN AICHE, et
Ridha CHKOUNDALI

Politique monétaire

Les mutations de la politique monétaire : évaluation et perspectives.....Abderrazek ZOUARI
Taux d'intérêt, taux de change et politique monétaire.....Saloua BEN ZAGHOU et
Abdallah ABDELMALEK

Présentation du modèle macro-économétrique de prévision et de
simulation de politique économique de l'IEQ.....Mongi AZABOU, Mahmoud BEN SASSI
et Mohamed NAIMI

Avant-propos

L'Institut Ali Bach Hamba, créé en vertu de la loi N° 67-57 du 30 Décembre 1967 comme centre de documentation et de formation, a évolué à partir de 1973 en un centre d'études et d'analyse économiques, prenant la dénomination actuelle d'Institut d'Economie Quantitative (IEQ) (décret N° 73-508 du 30 octobre 1973).

L'Institut d'Economie Quantitative, organisme sous tutelle du Ministère du Plan et du Développement Régional, est un centre d'études quantitatives et de recherches méthodologiques dans le domaine économique et social. Il a notamment pour mission d'élaborer des instruments opérationnels utilisables pour des fins d'analyse et de prévision économiques, d'améliorer les techniques d'évaluation des effets des mesures de politique économique et de développer des études macro-économiques et sectorielles devant éclairer la prise de décision dans le domaine des politiques économiques.

Les travaux d'études et de recherches de l'IEQ au cours des vingt dernières années ont pris une place de plus en plus importante dans le processus de préparation technique des plans et des perspectives de développement à travers l'apport des modèles macro-économiques construits à l'IEQ pour étudier et apprécier les alternatives de développement et les nombreuses études réalisées également à l'Institut dans le but d'évaluer les mesures de politique économique et d'apprécier leur impact sur l'économie.

La complexité, l'interdépendance et l'accélération des évolutions économiques que vit le pays en relation avec son environnement international et régional exigent, de plus en plus, à ce que les analyses et les études que l'Institut entreprend s'inscrivent dans le cadre stratégique de ces mutations économiques, tenir compte d'éléments plus complexes et diversifiés et s'appuyer sur des données et indicateurs davantage élaborés. La réalisation de telles exigences est le résultat d'une démarche progressive d'accumulation d'expériences -qu'une telle publication favorisera- et qui aboutira à consolider les travaux de recherche et d'analyse économiques.

A travers ces Cahiers, l'Institut d'Economie Quantitative se propose de mettre à la disposition des services spécialisés des différents départements, les méthodologiques et les analyses auxquelles il parvient dans le but de développer davantage les techniques d'évaluation et d'analyse économiques et de favoriser également leur transfert et leur application.

Le présent numéro (n°9) renferme les communications du séminaire de l'IEQ sur les politiques macro-économiques tenu les 20 et 21 décembre 1991. Cette publication inclut, pour la première fois, les contributions d'universitaires à côté des travaux de l'IEQ.

TABLE DES MATIERES

Les Cahier de l'IEQ n° 9	
Avant propos	
Table des Matières	
Croissance cumulative et productivité	1
La croissance cumulative	2
Croissance, exportation et productivité	3
L'évolution de la productivité : constat et perspectives	11
Analyse rétrospective de l'évolution de la productivité	11
L'emploi des facteurs de production	15
Aspects de la relation croissance-productivité	17
Inter-relations avec les prix et les revenus	23
La rémunération des facteurs	23
Les transferts de surplus	24
Les effets sur la demande	26
Les perspectives	27
Les exportations tunisiennes et les politiques d'ajustement	30
L'évolution des exportations de la Tunisie avant 1987	30
L'impact du plan d'ajustement	31
Les exportations et l'économie	34
Annexe statistique	38
Echanges extérieurs : structure, parts de marché et cadre incitatif	46
Evolution et structure du commerce extérieur	46
Décomposition de la variation des échanges extérieurs sur la période 1987 -1990	55
Parité réelle et parts de marché	56
Déficit budgétaire et normes de dépenses publiques	58
Première partie De la conception Keynésienne des finances publiques à la mise en oeuvre	59
2 ème partie Déficit tolérable et normes d'affectation des dépenses publiques	64
Fiscalité, dépenses publiques et déficit budgétaire	73
La fiscalité en vigueur avant la réforme du VIIe Plan	73
La réforme fiscale du VIIe Plan	73
A LA FISCALITE DIRECTE	73
B LA FISCALITE INDIRECTE	75
II. La réforme fiscale au cours du VIIème Plan	77
A- FISCALITE DIRECTE	77
B - LA FISCALITE INDIRECTE	79
Deuxième partie : Les tendances des finances publiques	80
Les mutations de la politique monétaire : évaluation et perspectives (*)	87
I. La conduite de la politique monétaire	88
II. Contraintes et perspectives de la politique monétaire	98
Taux d'intérêt, taux de change et politique monétaire	103
I. Les caractéristiques du système monétaire tunisien jusqu'en 1986	103
II. Les réformes du système monétaire	107
III Les évolutions de la politique monétaire et l'équilibre interne	109
Stabilité du taux de change réel, politique monétaire et équilibre externe	115

Politique monétaire et équilibre externe	116
Présentation du modèle macroéconométrique de prévision et de simulation	117
Caractéristiques générales du modèle	117
Mode de détermination des principales variables de demande	119
Détermination des prix	120
Utilisation du modèle	121
Simulations des effets de politiques alternatives	125
Annexe 1 : liste des secteurs	127
Annexe 2 : les variables exogènes	127

Croissance cumulative et productivité (*)

La notion de croissance cumulative a été avancée pour la première fois par MYRDAL (1957) mais n'a pris de l'extension qu'avec la redécouverte des rendements d'échelle croissants à partir des années 70 et surtout 80. Ceux-ci sont à la base de la croissance cumulative dont on cherche l'entretien en pays développés et l'instauration dans les pays en voie de développement.

Les rendements croissants étaient déjà mis en évidence par SMITH (1776) et réhabilités par A.YOUNG en 1928. Mais la pensée économique dominée par l'équilibre général ne pouvait -de par les hypothèses retenues par ce dernier- envisager leur prise en considération même dans les modèles de croissance construits dans le cadre de l'équilibre général (SOLOW).

Ces derniers se donnent des rendements d'échelle constants suite à l'hypothèse de convexité des techniques. Sous l'empire de celle-ci, la productivité marginale du capital tend à décroître au fur et à mesure de l'accumulation de ce dernier et étant donné l'environnement concurrentiel retenu, la rémunération du capital tend à s'annuler et par suite la croissance ne pourrait se prolonger. Ce qui a amené à introduire l'hypothèse d'un progrès technique exogène entretenant ainsi la croissance.

Si une telle solution est de nature à sauvegarder les éléments essentiels du modèle de l'équilibre général elle ne permet pas par contre d'apporter une explication satisfaisante à l'origine du progrès technique lui-même. Car la "manne" tombée du ciel a nécessairement des limites et par suite un investissement en recherche-développement est indispensable à l'innovation source du progrès technique. De tels investissements ne peuvent être entrepris qu'à la suite d'une incitation à entreprendre impliquant une rémunération spécifique.

Dès lors il est devenu évident qu'il fallait endogénéiser le progrès technique ce qui a donné naissance aux théories de la croissance endogène au cours des années 80. En procédant ainsi c'est reconnaître l'apport de KALDOR et des théoriciens de la régulation.

Celui-ci des 1966 mettait l'accent sur l'existence des rendements d'échelle croissants qui sont l'expression des gains de productivité.

(*) La présente communication a été préparée, à la demande de l'IEQ, par Monsieur **Abdeljabbar BSAIES**, Professeur et Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis.

KALDOR dans cette voie reprend YOUNG et s'appuie sur une relation établie par VERDOORN (1949). En effet YOUNG des 1928 établit que les rendements croissants sont générés au niveau de l'industrie dans son ensemble suite à l'apparition de nouveaux produits et processus de production avec l'approfondissement de la division du travail elle-même conséquente à l'extension des marchés idée maîtresse développée par SMITH.

Plus récemment Verdoorn (1949) a pu mettre en évidence une relation entre la croissance de la productivité et la croissance de la demande, relation qui n'est autre que l'expression des rendements croissants. La relation a été élevée au statut de loi et elle constitue l'essence de la croissance cumulative. En un premier temps on présentera le contenu de celle-ci pour faire ressortir les sources des gains de productivité dans un tel cadre. On insistera en particulier sur un des déterminants de celle-ci à savoir l'élargissement des marchés.

Pour un pays où le marché interne est réduit excluant les économies d'échelle, son élargissement par l'ouverture sur l'extérieur pourrait être ce stimulant pour la croissance de la productivité. Cet aspect retiendra notre attention en un second temps où on aura à discuter du lien entre croissance des exportations et gains de productivité.

La croissance cumulative

Son origine est à trouver dans la relation de VERDOORN qui lie croissance de la productivité à celle du produit et qui révèle l'existence de substantielles économies d'échelle. Dans son contenu il est question que la division du travail suite à l'extension des marchés rend possible de nouvelles combinaisons productives. De là une réaction en chaîne est provoquée se propageant de secteur à secteur et engendrant de façon endogène une croissance cumulative.

C'est que les innovations ainsi rendues possibles abaissent les prix et ouvrent de nouveaux débouchés. De même l'accroissement des profits et la distribution des salaires renforcent l'investissement et la demande. Ce dynamisme du marché à son tour stimule un nouvel approfondissement des effets d'apprentissage et fait apparaître par suite les rendements d'échelle.

Ces mécanismes de la croissance cumulative peuvent être interprétés comme étant le résultat de l'interaction d'un régime de productivité et d'un régime de demande (Cf Boyer et Petit 1981, Boyer 1988).

Le régime de productivité est une combinaison d'un certain nombre de processus générateurs de gains de productivité. Ces processus sont :

- 1) Les rendements croissants statiques obtenus suite à l'élargissement de la taille, des équipements et de l'échelle de production de la firme.
- 2) Les rendements d'échelle dynamiques liés à l'approfondissement de la division du travail et cela suite à l'extension de la taille du marché
- 3) L'innovation issue de la croissance elle-même
- 4) Le progrès technique incorporé suite à l'installation de nouveaux équipements

Le régime de productivité, combinaison de ces éléments, peut être formalisé ainsi montrant la liaison productivité-croissance :

Soit :

- P_v : le taux de croissance de la productivité
- Q : la production qui peut être une approximation de la taille du marché
- Q : le taux de croissance de la production ou la croissance
- I/Q : le taux d'investissement
- Ex : l'expérience ou effet d'apprentissage
- INN : l'innovation

d'où $PV = f(Q, Q, Ex(Q), I/Q, INN \dots)$.

La relation montre les principaux facteurs d'accroissement de la productivité qui seuls nous intéressent ici⁽¹⁾. Car ce qui importe pour un pays en développement, c'est certes, cette forme de croissance, mais surtout les moyens pour la mettre en oeuvre. Parmi les moyens le plus sûr nous semble-t-il c'est cette recherche de gains de productivité qui permet à la croissance d'avoir ce caractère auto-entretenu. Le régime de demande traite de ce second aspect du problème.

Dans un tel régime on s'intéresse à la façon selon laquelle la productivité affecte les composantes de la demande. Plus précisément on cherche à savoir comment les gains de productivité agissent sur les investissements à travers le partage salaires/profits et la consommation suite aux effets prix.

La forme réduite de ce modèle de ce régime s'écrit ainsi :

$$\dot{Q} = f(\dot{P}_v \dots).$$

Selon que les gains de productivité se traduisent par une répartition en faveur des titulaires de profits, le régime de demande sera fondé sur l'essor de l'investissement productif. Soit qu'ils se traduisent par une baisse des prix relatifs le régime de demande sera caractérisé par une stimulation de la consommation. Les deux régimes sont à la base de la croissance cumulative et montrent la relation réciproque entre productivité et croissance.

Plusieurs tests⁽²⁾ ont été réalisés pour vérifier la validité de ces relations en particulier la loi de VERDOORN dans le cas des pays développés. Dans la plupart des cas et suivant différentes méthodes économétriques la relation est vérifiée montrant que l'élasticité de la productivité par rapport à la production apparaît significativement différente de zéro⁽³⁾. L'interprétation de ces résultats tend à faire des lois Kaldor-Verdoorn une théorie de progrès technique endogène en ce sens que les déterminants de la productivité (croissance, taille du marché etc...) entretiennent entre eux des relations étroites.

Mais des analyses plus poussées montrant que la prise en considération des seuls aspects nationaux ne suffit pas à rendre compte de toutes les relations impliquées par la loi. Par suite il y a lieu d'intégrer les exportations comme facteur générateur de gains de productivité. Si le thème n'est pas nouveau, il prend de plus en plus d'importance surtout à partir des années 80 dans le cadre de plusieurs approches en particulier celle de la croissance endogène avec les travaux de Krugman.

Croissance, exportation et productivité

Pour un pays en voie de développement une telle théorie est des plus intéressantes dans la mesure où un des grands obstacles à la réalisation de gains de productivité est constitué par l'exiguïté des marchés rendant les économies d'échelle difficiles à obtenir. L'exiguïté s'entend comme une insuffisance de pouvoir d'achat, déficience structurelle dans de tels pays aggravée par des choix de politiques économiques peu appropriées. Dans un tel contexte élargir le marché local par ouverture sur les marchés extérieurs s'impose comme solution pour favoriser la croissance et par suite l'accroissement de productivité. Il s'agit de la sorte d'une croissance tirée par les exportations déjà réussie dans certains pays développés.

(1) Pour une présentation plus complète des relations formant le modèle relatif au régime de productivité voir Boyer.

(2) Parmi ces derniers on cite Boyer et Petit (1981), Mac Combie et M. Ridder 1984, Aimable 1990 et d'autres.

(3) A titre d'exemple, on donne un des tests réalisés par Boyer

$$\dot{P}_v = 0,69 \dot{Q} + 1,6 \quad R^2 = 0,67$$

(6,6) (2,8)

Une telle modalité de croissance présente les caractéristiques d'une croissance cumulative en ce sens qu'elle rend possible la double relation croissance productivité croissance. En effet des exportations accrues suite à la demande mondiale développent la production avec des effets positifs sur la productivité. Celle-ci à son tour en améliorant la compétitivité du pays favorisé les exportations assurant ainsi la causalité du réciproque inhérente à la croissance cumulative. Un tel schéma a été testé sur le cas de certains pays avancés et la exportation-croissance-compétitivité a pu être vérifiée (voir BOYER).

Pour un pays comme la Tunisie ce modèle semble le plus approprié pour autoriser des gains de productivité et cela suite à une des caractéristiques majeures de l'économie tunisienne à savoir l'exiguïté du marché local.

En prenant comme cadre le modèle de Beckerman (1965) qui rend compte du dynamisme des exportations et en retenant certains aspects de l'économie tunisienne il est possible d'adapter le modèle au cas tunisien.

Il s'agit en fait de montrer le sens de la causalité qui mène à la croissance de la productivité. Pour parvenir à ce résultat le cheminement théorique possible est celui qui part de la croissance des exportations provoquant le dynamisme de la demande et de là vers la croissance de la productivité. Le second moment du modèle serait que celle ci rétroagie à son tour sur les exportations par un effet de compétitivité. C'est donc une boucle en deux temps initiée par la croissance des exportations favorisant la croissance de la productivité puis l'action de celle-ci sur les exportations.

Formellement et en définissant les variables suivantes :

$\dot{X}$: les exportations

$\dot{X}$: son taux de variation

$\dot{Q}$: taux de variation du produit

$\dot{Q}^*$: taux de variation de la demande mondiale

$\dot{D}$: taux de variation de la demande interne

$\dot{P}$ v: taux de variation de la productivité

$\dot{W}$: taux de variation des salaires

TC: taux de change et TC son taux de variation

On a le schéma suivant :

$$(1) \dot{X} = f(\dot{Q}^*, \dot{TC}).$$

Cette première équation fait dépendre la variation des exportations de celle de la demande mondiale et du taux de change. Cette dernière variable est retenue dans la mesure où il est admis que ses variations exercent une influence significative sur le développement des exportations et par suite sur la croissance de la productivité.

$$(2) \dot{Q} = g(\dot{X}, \dot{D}).$$

L'équation montre le lien entre la croissance du produit avec celle des exportations et de la demande interne

$$(3) \dot{P}_v = F(\dot{Q})$$

Cette équation est retenue sachant l'équation du produit (2) qui elle fait intervenir la variation des exportations. Si elle respecte la forme standard originelle de KALDOR-VERDOORN, elle en diffère de par la prise en compte des déterminants de la variation du produit et en particulier les exportations. A ce titre BECHERMAN fait dépendre directement la variation de la productivité de la variation des exportations et l'équation qu'il retient s'écrit de la façon suivante :

$$(3 \text{ bis}) \dot{P}_v = f(\dot{X})$$

Elle a pour but de mettre l'accent sur le rôle moteur qu'exercent les exportations sur la productivité et c'est aussi ce que nous cherchons à prévaloir. Seulement il nous semble plus cohérent avec la logique de la croissance cumulative de faire médiatiser ces effets par l'accroissement de la demande Q.

Le second volet du modèle a trait à l'amélioration de la compétitivité attendue suite à ce processus et qui est de nature à renforcer l'avantage initial ayant permis l'expansion des exportations. Cet effet se traduit par une amélioration relative des coûts par unité de produit. On s'attend en fait à les voir augmenter modérément. C'est en particulier le cas pour la variation des salaires qui devraient dépendre de la variation de la productivité elle même. D'où l'équation de salaire :

$$(4) \dot{W} = f(\dot{P}_v)$$

La boucle est fermée par une équation liant le développement des exportations aux effets de compétitivité. Soit :

$$(5) \dot{X} = f(\dot{P}_v', \dot{TC}, \dot{R/O}).$$

A ce stade il est possible de confronter le modèle au schéma directeur de la croissance en Tunisie telle-qu'elle est constatée à partir de 1986 date à laquelle un programme d'ajustement structurel a été mis en œuvre.

Comme on le sait les PAS se proposent de promouvoir un ensemble de mesures de nature à rendre les économies les ayant adoptées efficaces et compétitives. parmi ces mesures certaines tendent à développer les exportations de ces pays et à impulser ainsi la croissance qui serait du type -export led growth-.

La Tunisie semble adopter ce schéma et fait du développement des exportations le moteur de la croissance. Celles-ci comme prévoit le modèle dépendent essentiellement de la demande mondiale et c'est ce que confirment certaines études dont celle menée par MM. Ben Marzouka et Safra(1). Les deux auteurs estiment une équation mettant en relation les exportations tunisiennes, le PIB des pays industrialisés partenaires de la Tunisie et le taux de change effectif réel. L'équation estimée est la suivante :

$$\text{Log } X = -1,9 + 1,7 \text{ Log PIBI} + 0,30 \text{ Log TCERT} \quad R^2 = 0,77$$

(-5.4) (2.3)

où PIBI désigne PIB des pays industrialisés et TCERT le taux change.

Comme on peut le constater la relation entre exportation et le revenu extérieur est significativement positive. Par contre l'élasticité de la demande extérieure est faible par rapport au prix en ce sens qu'une dépréciation réelle de 10 % provoque seulement une augmentation en volume de 3 %.

S'agissant de la relation productivité exportation l'étude KOUBAA de l'IEQ, montre une liaison positive entre les deux variables. Il en est de même et selon le même auteur de la relation productivité-croissance, comme le prédit le modèle. Conformément à l'enchaînement prévu par celui-ci l'on devrait s'attendre à des effets de compétitivité qui réagiraient en retour favorablement sur les exportations. De tels effets avancés déjà par Becherman se traduiraient comme on l'a déjà vu par une augmentation modérée des coûts par unité de produit renforçant ainsi l'avance comparatif initial générateur de l'expansion des exportations ⁽²⁾. Ceci nous amène à chercher à savoir qu'elles sont les sources de gains de productivités constatés après la mise en œuvre du PAS en Tunisie. Il semble selon l'étude KOUBAA et le document préliminaire du VIII Plan (92-96). que la meilleure utilisation des capacités existantes ait été la cause la plus importante dans les accroissements de productivité réalisés tant en ce qui concerne le facteur capital que le facteur travail.

Cet aspect semble confirmer alors notre seconde équation qui lie la croissance du produit tant à la demande extérieure qu'à la demande interne. En fait l'élément moteur proviendrait beaucoup plus du côté de la demande externe dans la mesure où tout au long de cette période de mise en œuvre du PAS, la demande interne était contrainte au niveau de la consommation et freinée au niveau des investissements. Nous reste à vérifier le dernier aspect prévu par le modèle à savoir l'effet de la productivité sur la croissance des exportations.

L'étude menée par F.DARGHOUTH ⁽³⁾ peut nous aider à apprécier ces effets sur les exportations. L'auteur adopte un indice de compétitivité choisie par une équipe de chercheurs du CRDE (CANADA) animée par le Pr MARTENS et essaie de saisir ces effets concurremment avec les effets revenu sur l'évolution des exportations en Tunisie.

L'indice de compétitivité est élaboré de la façon suivante ⁽¹⁾. Soit un produit i exporté par un pays : Pour ce produit il existe deux prix à l'exportation, un prix international en devises P_i^* et un prix FOB, libellé en devises P_i^{FOB} . C'est la variation de ce dernier qui est censé déterminer le plus les variations du volume exporté sachant que, étant donné l'hypothèse du "petit pays", cette variation de P_i^{FOB} n'est pas de nature à influencer le prix P_i^* . Quant à P_i^{FOB} il peut être différent de P_i^* car il est lié de façon endogène à un 3ème prix, prix intérieur effectivement perçu en monnaie nationale par le producteur du produit i exporté, soit P_i^E ce prix est-il tel que :

$$P_i^{FOB} = \frac{P_i^E}{R(1 + t_i^e)}$$

où R est le taux de change et t_i^e le taux de subvention à l'exportation du produit (si $t_i^e < 0$ il s'agit du taux add volorem de taxation à l'exportation).

(1) Nous lisons dans Becherman (1965). "as fast growth is induced by rapidly expanding exports and, in turn, facilitates a fast rise in producing it will tend to moderate the rise in costs per unit of output. thereby tending to perpetuate, or increase, the initial competitive advantage responsible for the rapid exports P.46.

(2) Les Déterminants de la demande d'exportation de la Tunisie FSG Tunis 1991

(3) B. DECALUWE et MARTENS : "Pays en développement et modèles calculables d'équilibre général" CRDE 1985.

Par suite toute variation de P_i^E , considéré ici comme reflétant les coûts de production, et / ou les variations de R et t_i^e affecteront P_i^{FOB}

Etant donné les définitions de P_i^* et P_i^{FOB} la fonction de demande d'exportation s'exprime ainsi :

$$qE_i = V_i \left(\frac{P_i^*}{P_i^{FOB}} \right)^{u_i}$$

où $q E_i$: quantité exporté du produit i

V_i : variation autonome non expliquée par la variation des prix relatifs.

u_i : l'élasticité prix (en valeur absolue) de la demande étrangère du produit i avec

$$0 < u_i < 1$$

C'est le ratio P_i^* / P_i^{FOB} qui peut être considéré comme un indicateur de la compétitivité relative du pays sur le marché international du produit i .

Celle-ci tendrait à augmenter dans le cas où P_i^{FOB} diminuerait en particulier suite à une diminution des coûts de production.

La compétitivité s'améliore lorsque le prix FOB diminue. La baisse de ce prix peut faire suite à :

- une dévaluation et/ou dépréciation de l'unité monétaire nationale par rapport à celles des pays partenaires ;
- une diminution des coûts de production elle même consécutive à une meilleure utilisation des capacités installées ;
- des subventions à l'exportation.

Dans ce cadre, rappelle l'auteur, plusieurs études ont été menées et ont montré, pour la plupart d'entre elles, que les principaux déterminants de la demande d'exportation sont le revenu réel des pays importateurs et la compétitivité des pays exportateurs.

Suite aux tests entrepris sur le cas d'un certain nombre de pays, la valeur estimée des élasticités revenus est positive et se situe selon les études entre 0,2 et 2 (titre de comparaison l'étude SAFRA et B.MARZOUKA montre une élasticité égale à 1.7 (période 70-85) ⁽¹⁾ .

Quant à l'élasticité-prix la plupart des études montrent que si elle est du signe attendu sa valeur est plutôt faible de l'ordre de 0,3.

Pour sa part DARGHOUTH , teste une fonction de demande d'exportations en prenant en considération, les effets revenus, les effets de compétitivité et l'influence de taux de change.

La fonction retenue s'inspire des travaux de Mr KHAN ⁽²⁾ qui choisit une fonction de demande de la forme suivante :

$$(1) \quad \text{Log } X_d = a_0 + a_1 \text{ Log } \text{PIB}_w + a_2 \text{ Log } (P X_i / P_w) + u$$

où X^d la demande d'exportation

PIB_w PIB mondial

Px_i valeur unitaire des exportations du pays i en devises

P_w Prix mondial en devises

(1) D'autres études (DOUIHICH) estiment une élasticité supérieure à 2 pour une période allant jusqu'à 1990

(2) Mr KHAN import and export demand in developing countries-staff papers vol 21 74

a_1 , a_2 les élasticités revenus et prix respectivement. Comme le prix d'exportation en devises PX_i est lié de façon endogène au prix intérieur perçu en monnaie nationale par les producteurs du pays i tel que (en négligeant les subvention et/ou taxes).

$$PX_i = PD_i / R$$

où PD_i est le prix intérieur et R le taux de change, l'auteur a réécrit l'équation de KHAN ainsi :

$$(2) \quad \text{Log}(X^d) = a_0 + a_1 \text{Log}(PIB_w) + a_2 \text{Log}(PD/P_w) + a_3 \log(1/R) + u$$

et estimé les deux équations.

La 1ère estimation est la suivante pour la période 70-89

$$\text{Log}(X^d) = -5 + 0.6 \text{Log}(PIB_w) + 0.6 \text{Log}(P_i/P_w)$$

(-1.8) (2.8) (-2.4)

Les résultats confirment bien que de façon moins nette, les résultats obtenus par l'étude B.MARZOUKA SAFRA⁽¹⁾ quant à l'élasticité revenu et qui prouvent que les exportations tunisiennes dépendent du Revenu des pays partenaires.

Par contre, la valeur du coefficient associé aux prix est plus élevée que celle obtenue par l'étude B.MARZOUKA-SAFRA.

Dans les deux cas l'influence du prix affecte la demande de produits exportés.

La seconde estimation, et qui nous intéresse plus, se présente ainsi :

$$\text{Log}(x) = 6.8 + 0.31 \log(PIB_w) - 2,3 \log(PD/PW) + 3.3 \log(1/R)$$

(2.0) (0.97) (-5.2) (4.7)

Les résultats montrent que la valeur⁽²⁾ de l'élasticité revenu diminue par rapport à celle obtenue suite à l'estimation de la première équation. Quant à la valeur du coefficient associé aux prix, elle laisserait admettre qu'une baisse du rapport des prix agirait favorablement sur la demande étrangère des produits exportés. Enfin le coefficient associé aux taux de change est assez élevé et laisse supposer que son influence sur la demande d'exportation est plus forte que celle exercée par la baisse des prix producteurs.

Au total, et suite à ces résultats qu'il faut prendre avec prudence, on peut admettre que la demande étrangère est beaucoup plus influencée par un maniement du taux de change que par une baisse des prix producteurs.

Ces résultats semblent plus conformes à la réalité observée en Tunisie entre 86 et 90 où les exportations ont été beaucoup plus sensibles aux effets taux de change qu'à l'effet compétitivité saisie par une amélioration des prix producteurs.

(1) La période retenue par cette étude est différente

(2) outre le fait que le coefficient estimé n'est plus statistiquement significatif.

Si cette tendance se confirme, il est à craindre que l'effet taux de change finirait par s'épuiser tôt ou tard étant donné la réaction prévisible des pays concurrents de la Tunisie en matière de change. D'autre part et surtout cela risquerait de bloquer la croissance dès lors que la demande étrangère ne serait plus suffisamment stimulée avec comme conséquence des effets négatifs sur la croissance de la productivité.

Cette inquiétude est partagée par les auteurs des "orientations générales de la IV décennie et du VIII Plan de développement en Tunisie" où on lit P .30 "la faiblesse relative des gains de productivité affectera inévitablement le rythme de croissance des exportations dont le taux tendra à baisser". Pour tant les mêmes auteurs estiment (P. 36) que pour réaliser les objectifs que s'assigne l'économie tunisienne pour la période à venir, il est nécessaire de compter sur l'amélioration de la productivité totale des facteur, et les auteurs d'ajouter (P. 36) que " les gains de productivité globale sont à rechercher :

- au niveau des structures économiques d'ensemble par une plus grande efficacité du système d'allocation et de choix sectoriels.
- au niveau de l'entreprise par une meilleure organisation et gestion de ses moyens de production et de distribution.
- au niveau individuel par la stimulation de ses capacités de travail et de créations.

De toute évidence, il s'agit essentiellement de tendre vers une meilleure gestion des moyens disponibles.

Pour avoir, ces résultats des réformes structurelles sont indispensables, réformes contenues dans le PAS adopté par la Tunisie et qui ne semblent pas encore ainsi été réalisées de façon irréversible selon les auteurs du même document (P.29).

Pour réussir ce qu'on pourrait qualifié de saut, l'action conjuguée de comportements concurrentiels suscités par la libéralisation et l'ouverture de l'économie vers l'extérieur, et le rôle de l'Etat en matière d'infrastructure surtout seraient à souhaiter afin d'assurer une croissance régulière de la productivité.

Références

B.AMABLE : "Economie d'échelle, dynamique effet d'apprentissage et progrès technique endogène: une comparaison internationale"; Revue de l'IRES, automne 89.

B.AMABLE et D.GUELLEC : "Un panoram des théories la croissance endogène" IRFS Document de Travail N°91-92 Juin 91.

T.BECKERMAN : "The British Economy in 1975" Ch II ; Cambridge University Press 1965.

R.BOYER et P.PETIT : "Progrès technique, croissance et emploi, modèle d'inspiration Kaldorienne pour six industries européennes". Revue économique 1981-82 (6).

A.KALDOR : "The role of increasing returns, technical progress and cumulative causation in the theory of international trade and economic growth"; Economie Appliquée vol 34, 204, 1981.

F. LORDON : "Théories de la croissance, quelques développements récents 1ère partie: la redécouverte des rendements croissants" Observations et disagnostics économiques OFCE ; N° 37 Juillet 91.

MAC COMBIE et DE RIDDER : THE VERDOORN LAW Controversy, somme new emperical évidence using U.S state data". Oxford Economic papers 36-1984.

SOLOW : "A contribution to the theory of economic growth". JE 1956.

SOLOW: "Technical change and the aggregate production function" RES 1957.

Etudes en Tunisie

BEN MARZOUKA et SAFRA : "L'instabilité du taux de change et ses effets sur le commerce extérieur: le cas de la Tunisie et du Maroc" ; Finances et Développement au Maghreb, Déc 87.

DARGOUTH Feriel épouse GHARIANI: "Les déterminants de la demande d'exportation en Tunisie"; FSG Tunis 1991.

L'évolution de la productivité : constat et perspectives (*)

Le vaste programme de réformes appliqué à partir de 1986 vise notamment l'amélioration l'efficacité de l'appareil de production. Ainsi, l'on cherchait à travers la réduction du volume des investissements non seulement la compression de la demande globale mais aussi une meilleure utilisation des capacités productives dans le pays.

Cet objectif a été atteint dans de larges proportions puisque la productivité totale des facteurs a enregistré pour la première fois un accroissement significatif au cours de la période 1987-90 comparativement aux résultats des plans précédents. De plus l'utilisation des capacités de production s'est améliorée par rapport à la période précédente.

La présente communication retrace l'évolution rétrospective de la productivité sur une longue période, expose les résultats explicatifs obtenus en relation notamment avec la croissance, et indique les perspectives dans ce domaine crucial pour l'économie du pays et la réalisation des objectifs ambitionnés pour le VIIIe Plan.

Analyse rétrospective de l'évolution de la productivité

Les outils de mesure

Les indicateurs utilisés dans la présente note sont: les productivités partielles : la productivité totale des facteurs et le surplus de productivité globale.

- Les productivités partielles consistent à rapporter le volume du produit au volume de l'un des facteurs de production utilisés. Auquel cas, on parlera de la productivité du travail, de la productivité du capital, selon le facteur retenu. Cette méthode présente l'avantage de fournir un indicateur aisé à établir, mais demeure insuffisante pour décrire l'ensemble du phénomène étudié.

- La productivité totale des facteurs (PTF) est une mesure plus synthétique en confrontant la croissance du produit à la contribution des facteurs. Telle qu'utilisée dans ce rapport, elle représente la partie de la croissance de la valeur ajoutée non attribuée aux deux facteurs de production : travail (L) et capital (K).

(*) La présente communication a été préparée, dans le cadre des travaux de l'Institut portant sur les études relatives au système productif, par Monsieur Rafik KOUBAA, chargé d'études à l'IEQ.

- Le surplus de productivité globale désigne les gains ou pertes de productivité réalisés par l'économie entre deux années consécutives. Les étapes nécessaires pour son calcul consistent à :
· partir des équilibres ressources emplois au niveau de l'ensemble de l'économie ⁽¹⁾ .
· remplacer le PIB par les revenus des facteurs qui y ont contribué (revenus salariaux, revenus de l'Etat et revenus du capital) ⁽²⁾ .

(1) $(PIB + M = C + I + X)$,

(2) Revenus salariaux + Revenus du capital + Revenus de l'Etat + Importations = Consommation + Investissement + Exportations.

Revenus de l'Etat = Impôts Indirects Nets de subvention + Revenus Pétroliers.

- . dissocier les valeurs des différents agrégats en effet volume et prix à partir de l'application d'indices de volume ou de prix appropriés,
- . dégager l'écart entre les produits (consommation, investissement et exportation) et les facteurs (travail, Etat, capital, importation) exprimés tous aux prix de l'année précédente.

Cet écart ou "surplus" désigne la "richesse" créée suite à l'accroissement du produit pour un même volume de facteurs. Il est rapporté au PIB de l'année précédente donnant lieu à ce qui est appelé "taux de surplus de productivité globale".

La mise en évidence de la répartition des "fruits" de la performance constitue également un aspect intéressant de la méthode et s'obtient par la considération des simples effets de variation de prix et de rémunérations unitaires. Ainsi, un "avantage" acquis correspond à une augmentation des taux de rémunération des facteurs de production (travail, capital) ou du prix payé par le fournisseur étranger. Il correspond aussi à une baisse des prix des produits achetés par les consommateurs locaux, les investisseurs ou les clients étrangers. Des évolutions contraires conduiraient à des "apports" effectués par les parties prenantes concernées.

Malgré les critiques dont elle a fait l'objet, tenant à la simplification de la réalité et aux conventions et hypothèses qu'elle retient, cette méthode demeure éclairante pour refléter l'essentiel des mécanismes en jeu. Il en est ainsi notamment du fait de sa capacité à montrer que lors de la répartition des fruits de la performance, les "avantages" tirés par les uns sont nécessairement pris sur d'autres lorsqu'ils ne peuvent l'être sur la productivité.

Les productivités partielles

Le volume de la production a augmenté de plus de 5.6% par an entre 1977-81 nécessitant un accroissement de l'emploi au taux annuel moyen de 2.8%. Le taux de croissance de la productivité du travail s'en est trouvé porté à 2.7% en moyenne par an.

L'année 1981 marque une rupture dans la croissance de la productivité et commence une période caractérisée par un fléchissement de la croissance en général. La détérioration de la productivité s'est poursuivie jusqu'en 1986, puisque celle du travail n'a progressé que de 0.4% en moyenne par an.

La productivité du capital

mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée et le stock de capital exprimés tous deux à prix constants a accusé quant à elle des baisses successives de -3.1% et -4.9% respectivement au cours du Vème Plan et du VIème Plan (1982-86).

Au cours de la période 1987-90, l'on constate une nette amélioration des différents indicateurs de productivités partielles (du travail et du capital) qui se sont accrues respectivement de 1.8% et 2.2% par an. Il est à noter cependant que cette amélioration reste relative pour ce qui concerne la productivité du travail puisque le taux d'accroissement annuel moyen de cet indicateur a été en deça de celui enregistré au cours du Vème plan (2.7%). Elle représente par contre une performance remarquable pour ce qui concerne la productivité du capital, qui en progressant de 2.2% par an, rompt avec une tendance négative vécue sur la longue période et affectant la productivité totale des facteurs.

CONTRIBUTION DES FACTEURS PRIMAIRES A LA CROISSANCE .

Accroissement					
Annuel Moyen en %		73-76	77-81	82-86	87-91
P.I.B.	(en MD de 80)	4.4%	5.6%	2.9%	4.1%
EMPLOI TOTAL	(en milliers)	3.0%	2.8%	2.5%	2.1%
STOCK DE CAPITAL	(en MD de 80)	6.0%	9.0%	7.5%	1.8%
FACTEURS PONDERES		4.5%	5.5%	4.7%	2.0%
PRODUCTIVITE TOTALE DES FACTEURS		-0.1%	0.1%	-1.8%	2.1%
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE					
FACTEURS PONDERES		102.3	98.2	162.1	48.8
PRODUCTIVITE TOTALE DES FACTEURS		-2.3	1.8	-62.1	51.2

L'analyse sectorielle de l'évolution de la productivité fait apparaître que :

- la détérioration des résultats de l'économie tunisienne en matière de gains de productivité au cours de la période 1982-86 a été le fait de la quasi-totalité des branches d'activité et ce aussi bien pour ce qui concerne la productivité du travail que la productivité du capital. Une amélioration relative est toutefois à signaler; celle correspondant aux moindres pertes de productivité du capital enregistrées par les industries manufacturières dans leur ensemble est qui s'expliquaient déjà par le fléchissement des investissements dans les matériaux de construction et les industrie agro-alimentaires.
- le redressement observé au cours de la période 1987-91 est aussi général à l'exception des industries non manufacturières dont le résultat d'ensemble fut affecté par la chute de l'activité des hydrocarbures.

La productivité totale des facteurs

Cet indicateur, calculé comme étant la part de la croissance non attribué à la contribution des deux facteurs capital et travail, constitue une mesure synthétique de l'évolution de la productivité.

Son évolution depuis le Vème plan s'est caractérisée par une quasi-stagnation entre 1977-81 et une baisse importante au taux annuel moyen de -1.8% entre 1982-86 .Cependant, au cours de la période récente 1987-91, cet indicateur a enregistré lui aussi une performance remarquable en progressant de 2.1% en moyenne par an, portant ainsi sa contribution à 51.2% de la croissance réalisée.

CONTRIBUTION DES FACTEURS PRIMAIRES A LA CROISSANCE .

Accroissement		Annuel Moyen en %			
		73-76	77-81	82-86	87-91
P.I.B.	(en MD de 80)	4.4%	5.6%	2.9%	4.1%
EMPLOI TOTAL	(en milliers)	3.0%	2.8%	2.5%	2.1%
STOCK DE CAPITAL	(en MD de 80)	6.0%	9.0%	7.5%	1.8%
FACTEURS PONDERES		4.5%	5.5%	4.7%	2.0%
PRODUCTIVITE TOTALE DES FACTEURS		-0.1%	0.1%	-1.8%	2.1%
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE					
FACTEURS PONDERES		102.3	98.2	162.1	48.8
PRODUCTIVITE TOTALE DES FACTEURS		-2.3	1.8	-62.1	51.2

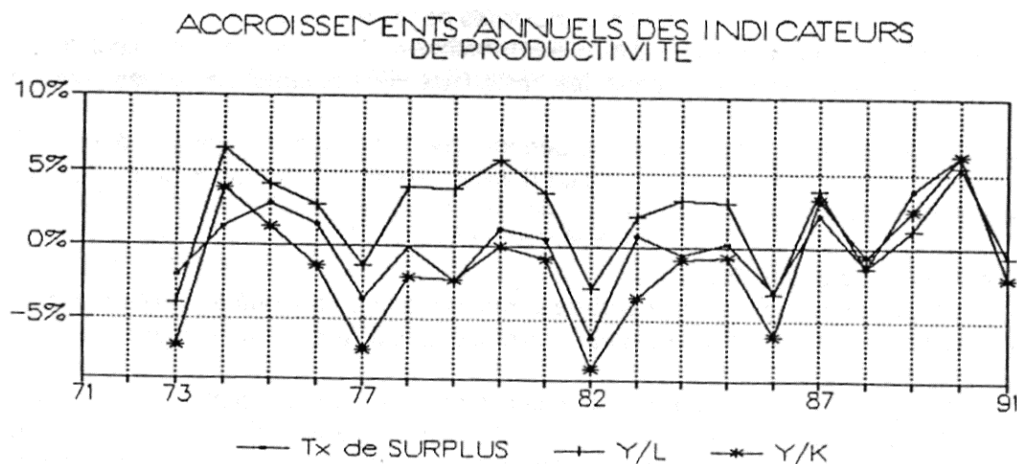
Le surplus de productivité globale

Au cours de la période 1982-90, l'évolution de la productivité de l'ensemble des facteurs s'est caractérisée par une alternance de gains et de pertes de productivité. Il s'en est dégagé en moyenne un gain évalué à 0.9% du PIB .

Ce faible résultat est dû notamment aux pertes réalisées au cours du VIème au taux annuel moyen de -1.6% du PIB et dont les niveaux les plus élevés furent atteints en 1982 et 1986 soit respectivement -6.2% et -3% des PIBs de 1981 et 1985.

La période 1987-90 se caractérise par contre par des gains de productivité substantiels, de l'ordre de 2.9% du PIB en moyenne par an. Ces gains furent particulièrement élevés en 1990 en représentant 6.3% du PIB de 1989.

Il est intéressant de constater que les résultats dégagés par les différents indicateurs concordent notamment pour ce qui concerne les fluctuations de courte période résultant des variations conjoncturelles. Cette similitude est mise en évidence par le graphique suivant :



Y/L : productivité partielle du travail
Y/K : productivité partielle du Capital
Taux de Surplus de Productivité Globale

L'emploi des facteurs de production

L'effort d'investissement permet normalement d'élever substantiellement le niveau de la productivité en transformant les conditions de production. Cependant, lorsque l'amélioration de la productivité du travail est insuffisante par rapport à l'intensification du capital, celle-ci engendre un alourdissement des processus productifs et contribue à la détérioration de la productivité du capital et par conséquent de celle de l'ensemble des facteurs (1).

Tout porte à croire que cette situation a caractérisé l'évolution de la productivité dans notre économie, tout au moins entre 1976 et 1986. Ainsi :

L'important effort fourni en matière d'investissement au cours de la deuxième décennie de développement s'est accompagné par un rythme d'accroissement de l'intensité capitaliste relativement élevé. Ainsi, au cours de la période 1977-81, le capital évoluant beaucoup plus rapidement que l'emploi (9,0% contre 2,8%) en moyenne par an et la croissance bénéficiant d'une conjoncture nationale et internationale relativement bonne, la productivité du travail s'en est trouvée améliorée en progressant à un rythme de 2.7 % par an au Vème Plan.

Cette progression est toutefois demeurée inférieure à celle de l'intensité capitaliste (6.0 %) et a engendré une baisse de la productivité du capital à raison de -3.1 % en moyenne par an. L'évolution de ce dernier indicateur, exprimant en quelque sorte l'inefficacité dans la mise en oeuvre du facteur capital, a eu une influence négative sur la productivité totale des facteurs qui n'a progressé que de 0.1% en moyenne par an.

Cette tendance s'est accentuée à partir de 1981 . Ainsi, le volume de la production s'est accru à un rythme beaucoup plus faible que celui du capital puisque les investissements ont continué à croître rapidement jusqu'en 1984 de façon à accélérer la substitution du capital au travail et de constituer des capacités inutilisées importantes. En conséquence, la progression de la productivité du travail a été modérée et celle du capital a continué à baisser.

Comme facteurs explicatifs de cette tendance défavorable on pourrait avancer aussi : les retards dans le démarrage des installations, les problèmes de maîtrise technologique, ainsi que la constitution de capacités de production inutilisées pour différentes raisons autres que celles liées à la baisse de la demande :

- Choix volontaires en faveur de l'accroissement des capacités de production en vu de faire face aux fluctuations du marché, auxquels s'ajoute l'option en faveur des technologies modernes se matérialisant parfois par la mise en place d'équipements surdimensionnés par rapport à la taille du marché.

- La surévaluation du dinar, les facilités de crédit et les augmentations de salaires qui semblent jouer en faveur de la substitution du capital au travail dans la mesure où le rapport des coûts relatifs des facteurs obtenu dans ces conditions ne reflète pas parfaitement la rareté relative des facteurs de production.

(1) Sous certaines hypothèses, l'on peut écrire $(Y / L) = (Y / K) * (K/L)$ d'où $C_r (Y/L) = C_r (Y/K) + C_r (K/L)$ donc $C_r (Y/K) = C_r (Y/L) - C_r (K/L)$.

L'on remarque par ailleurs que la baisse de la productivité du capital conjuguée aux augmentations salariales décrétées au début du VIème plan aurait affecté le rendement moyen du capital. La rentabilité baissant, le financement devenant de plus en plus difficile, ce qui a fini par se répercuter sur le volume des investissements à partir de 1985. Cet impact s'est accentué par la suite compte tenu du désengagement de l'Etat en matière d'investissement au profit du secteur privé qui n'a pu prendre suffisamment la relève et des perspectives relativement moroses annoncées par la compression de la demande.

Ainsi, à partir de 1987, le fléchissement du rythme de croissance du stock de capital, auquel s'ajoute une relance de la demande notamment extérieure doublement impulsée par la compétitivité-taux de change (suite à la dévaluation du dinar) et par la reprise de la demande mondiale, aurait contribué à l'amélioration des taux d'utilisation des capacités existantes. En conséquence, l'efficacité de la mise en oeuvre du capital s'est accrue à partir de 1987, alors qu'elle accusait des baisses successives depuis 1976. Ce résultat dont l'effet sur la productivité de l'ensemble des facteurs fut notable, constitue en soi l'une des conséquences positives de l'entrée dans une phase de rationalisation venue corriger les méfaits d'une croissance coûteuse en investissements.

En effet, une première appréciation de l'évolution de ces taux tentée à l'IEQ prend comme base le maximum de production obtenue par l'emploi des équipements en place au cours de la période 1973-90 (1). Elle laisse apparaître qu'au cours de la période 1973-90 :

- Les industries agro-alimentaires et les matériaux de construction auraient amélioré les taux d'utilisation de leurs capacités de production comparativement aux Vème et VIème Plans. Il en est de même des industries diverses, connues par leur forte orientation vers le marché local et de la chimie et des textiles habillement et cuir dont les taux d'utilisation les plus élevés observés sur la période ont été atteints en 1989.

- Il est à noter que le secteur textile s'est distingué des autres secteurs industriels par le fait qu'il assiste à la fois à un accroissement de ses investissements, une amélioration de l'utilisation de ses capacités productives et à l'obtention de gains de productivité. Ce résultat positif pourrait s'expliquer notamment par l'étendue de la demande extérieure favorisée par la compétitivité taux de change de notre économie et l'effet d'apprentissage industriel qui a fait des investissements réalisés des projets immédiatement productifs (projets répétitifs).

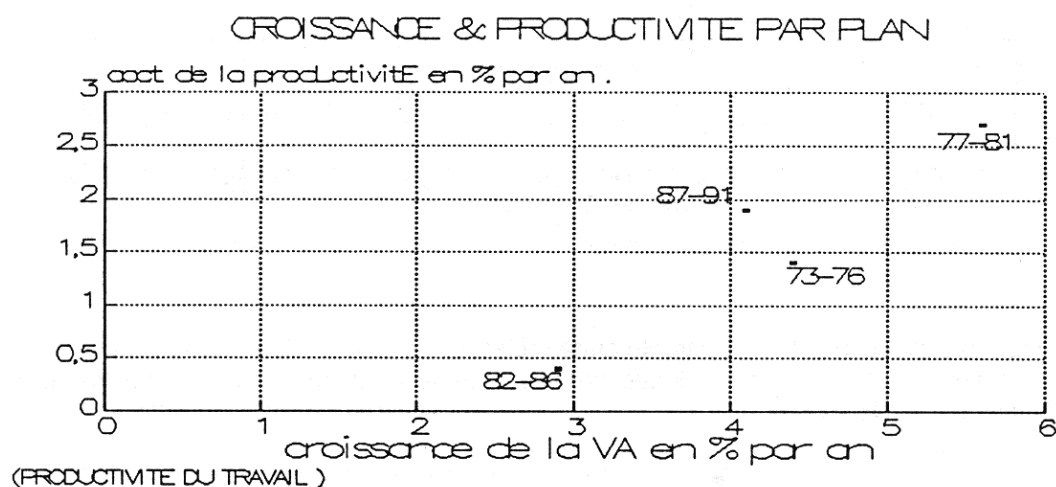
L'amélioration de la productivité, constatée au cours de la période récente, a été obtenue dans un contexte marqué par un effort appréciable en matière de création d'emplois puisque les créations annuelles d'emplois sur la période dépassaient celles enregistrées au VIème Plan pour un volume d'investissement nettement inférieur. Une telle évolution reflète en fait l'orientation relative des investissements vers les activités à faible intensité capitaliste et s'est traduite par un abaissement significatif du coût de création d'emplois. Cependant, il reste à signaler que cette amélioration en matière de créations d'emploi demeure insuffisante comparativement à la demande additionnelle adressée au marché du travail puisque le taux de chômage a progressé d'une période à l'autre.

(1) L'approche provisoire adoptée -dans les travaux de l'équipe "modélisation" pour l'estimation des taux d'utilisation des capacités de production consiste à prendre pour chaque secteur le coefficient de production le plus élevé sur la période 1973-90 par référence aux équipements utilisés. On estime par la suite ce que aurait été la production si ce coefficient est atteint pour chaque année. Le rapport entre la production "effective" et la production potentielle (théorique) ainsi estimé renseigne en quelque sorte sur le taux d'utilisation des équipements productifs.

Aspects de la relation croissance productivité

Sur une longue période, l'on constate une forte corrélation entre croissance et productivité, à telle enseigne que l'on pourrait se demander si la productivité est la cause ou la conséquence de la croissance. Les développements qui suivent s'intéressent, compte tenu de l'état d'avancement des travaux à l'IEQ sur le sujet, aux seuls effets de la croissance sur la productivité. Ces effets ont été saisis sur la base de la représentation graphique des corrélations attendues, l'estimation économétriques de certains modèles, la détermination de la contribution des facteurs à la croissance dans différents groupements d'activité distingués par leurs orientations commerciales et enfin par référence à certains résultats dégagés à partir d'une étude effectuée à l'IEQ établissant une typologie des performances d'un échantillon d'entreprises industrielles en matière de gains de productivité au cours de la période 1983-86. ⁽¹⁾

1. Une simple mise en correspondance des gains de productivité et des rythmes de croissance observés par plan fait ressortir déjà que:



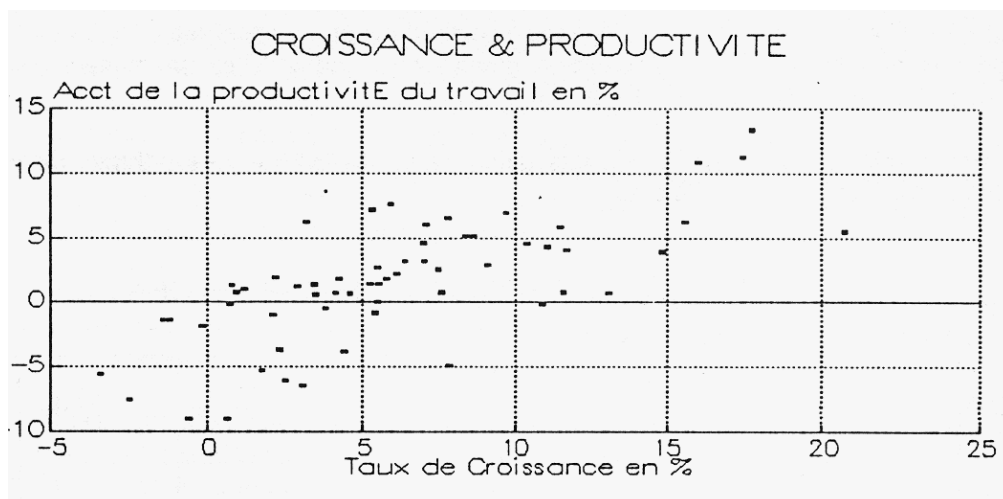
- Les performances enregistrées au cours du Vème Plan (1977-81) pour ce qui concerne la productivité du travail résulteraient entre autres d'une croissance soutenue de l'ordre de 5.6% en moyenne par an. Faut-il rappeler cependant, qu'au cours de cette période, l'économie tunisienne a bénéficié d'une conjoncture nationale et internationale relativement bonne.

- Le fléchissement de la productivité observé au cours du VIème Plan a pour corollaire un essoufflement de la croissance qui n'a été que de 2.8% par an.

- En revanche, l'amélioration relative de la productivité constatée sur la période 1987-90 correspond à une reprise de la croissance en général et de celle correspondant à la demande externe en particulier.

Cette corrélation peut également être mise en évidence à partir de la représentation graphique des résultats enregistrés par quinze secteurs d'activité en matière de croissance et de gains de productivité au cours des périodes 1973-76, 1977-81, 1982-86, 1987-90

(1) Une application de la méthode des comptes de surplus à un échantillon de 229 entreprises industrielles au cours de la période 1983-86. IEO/RK/201291



2. Le constat de cette corrélation apparente entre croissance et productivité, nous a incité à estimer économétriquement une relation empirique connue sous le nom de "loi de Kaldor-Verdoorn" et formalisée par le modèle suivant :

$$\dot{PV} = a + b \dot{Q}$$

où PV représente le taux de croissance de la productivité du travail et Q taux de croissance du volume de la valeur ajoutée.

Il est à rappeler que cette loi se base sur une relation dynamique mettant en correspondance des taux de croissance et en exergue l'existence d'économies d'échelle sur le plan macro-économique (de nature autre que celles liées à la taille de la production) et induisant des effets cumulatifs de croissance et de gains de productivité. Elle considère que l'élargissement du marché, à travers le dynamisme de la demande interne et l'expansion des exportations, constitue à moyen et long terme une source appréciable de gains de productivité notamment dans les industries manufacturières. Cet effet favorable permis par l'accroissement de la taille du marché s'exerce à travers notamment l'importation de technologies nouvelles au cours de période d'investissement rapide, la division et spécialisation accrue du travail au niveau global, l'accroissement du rythme d'investissement et le renouvellement des équipements qu'il favorise.

L'estimation empirique de cette relation exige de prime abord le nettoyage des séries statistiques des effets de cycle de court terme résultant de l'ajustement des effectifs au niveau de la production ; en procédant par exemple par le calcul de taux de croissance par sous période.

Face à la non disponibilité des séries statistiques fiables sur une assez longue période, l'application dont voici les résultats, s'est basée sur des données sectorielles exploitées en Panel sur la période 1973-90 (1).

Equation estimée : $\dot{PV} = a + b \dot{Q}$

(1) En distinguant 4 sous périodes et retenant 15 secteurs d'activité l'on a aboutit à 60 observations.

	a	T	b	T	R ²	DW
ENSEMBLE DU SECTEUR PRODUCTIF	-2.78	(-3.52)	0.689	(8.3)	0.54	1.96
SECTEUR PRODUCTIF NON AGRICOLE	-2.39	(-2.89)	0.669	(7.61)	0.51	2.01
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	-3.43	(-2.77)	0.705	(6.68)	0.71	2.00

Méthode d'estimation M.C.O

Des résultats consignés dans ce tableau, l'on peut dégager que :

- Il existe une relation positive entre l'accroissement de la productivité du travail et la croissance et ce conformément au modèle de base. Ce constat est valable pour l'ensemble du secteur productif, pour le secteur productif non agricole et pour l'industrie.
- Pour ce qui concerne l'industrie, qui constitue généralement le champ d'application privilégié de la loi de Kaldor, le coefficient b représentant l'élasticité de la productivité par rapport à la production est de 0.70. Ce résultat signifie qu'un accroissement de 1 point du taux de croissance de la valeur ajoutée entraîné une augmentation de 0.7% de la productivité du travail.
- Ce coefficient est non seulement positif et significativement différent de zéro, mais prend une valeur relativement plus élevée que celles obtenues pour l'ensemble du secteur productif témoignant ainsi des plus grandes possibilités d'économies d'échelle permises dans l'industrie. Il en est de même comparativement aux coefficients dégagés par une étude sur les pays de l'OCDE et qui variaient dans l'intervalle [0.4 - 0.6].

4. Après avoir mis en évidence l'impact de la croissance sur les gains de productivité, il convient de s'interroger sur le rôle plus ou moins important joué par les différentes composantes de la demande en vue d'approcher même indirectement l'effet des politiques de développement sur la productivité.

L'approche adoptée s'appuie sur l'application faite par ROBINSON et NISHIMIZU sur le cas d'un certain nombre de pays semi-industrialisés⁽¹⁾. Elle consiste à estimer économétriquement le modèle suivant :

$$PTF = a + b Xdl + c Xis + d Xee + e.$$

Où PTF : désigne le taux de croissance de la productivité totale des facteurs.

Xdl : la part de croissance de la production résultant de l'expansion de la demande locale.

Xis : la part de la croissance de la production relative à l'import-substitution.

Xee : la part de la croissance de la production attribuée à l'expansion des exportations.

(1) Miekio NISHIMIZU and Sherman ROBINSON : Trade policies and productivity change in semi-industrialized countries -Journal of Development Economics. vol 16 Nos (1-2) sept-oct 1984.

- LA DECOMPOSITION DES SOURCES DE CROISSANCE PAR TYPE DE DEMANDE

Cette décomposition a été effectuée sur la base des équilibres Ressources-Emplois au niveau des différents secteurs de l'économie, c'est-à-dire à partir de l'identité comptable $Y = D + X - M$ (1) où Y = le volume de la production, D = la demande locale, X = les exportations

Soit $u = (Y - X) / D$ la part de la demande satisfaite par la production locale. L'équation (1) devient alors, $Y = u D + X$ (2)

La variation de la production s'écrit : $\Delta Y = D \Delta u + u \Delta D + \Delta X$ (3)

Exprimée en termes de croissance entre $t-1$ et t , et en notant V la grandeur ΔV , cette équation devient:

$$Y/Y = (u.D/Y) (u/u) + (uD/Y) (D/D) + (X/Y) (X/X) \quad (4)$$

$$\text{ou encore } Y/Y = X_{is} + X_{dl} + X_{ee} \quad (5)$$

avec : $X_{is} = (uD/Y) (u/u)$ = la contribution de l'import-substitution. $X_{dl} = (uD/Y) (D/D)$ = la contribution de la demande domestique;

$X_{ee} = (X/Y) (X/X)$ = la contribution de l'expansion des exportations.

L'examen des résultats obtenus par l'estimation de ce modèle appliqué aux données de l'économie tunisienne sur la période 1973-89 permet de dégager les constats suivants :

$$\text{Equation estimée : } PTF = a + b X_{dl} + c X_{is} + d X_{ee} + e$$

	a	b	c	d	R ²	DW
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	-8.57 (-3.1)	0.61 (0.78)	0.87 (2.94)	2.28 (5.68)	0.63	2.3
MATERIAUX DE CONSTRUCTION C.V	1.34 (0.53)	1.17 (4.82)	-0.64 (-0.31)	0.06 (0.45)	0.71	2.33
INDUSTRIES MECANQUES & ELECTRIQUES	-7.39 (-2.21)	0.867 (2.83)	0.78 (3.00)	0.67 (1.99)	0.48	1.74
INDUSTRIES CHIMIQUES	-11.3 (-1.165)	0.996 (1.27)	1.373 (2.31)	0.485 (1.57)	0.37	1.49
TEXTILES-HABILLEMENT & CUIR	-4.23 (-1.78)	2.97 (2.37)	0.783 (2.87)	1.28 (2.94)	0.61	2.55
INDUSTRIES MANUFACTURIERS DIVERSES	1.43 (1.04)	-0.006 (-0.03)	0.165 (1.39)	0.281 (1.52)	0.31	1.307
HYDROCARBURES	-6.04 (-2.74)	-0.003 (-1.85)	-0.86 (-1.53)	0.27 (2.01)	0.63	1.89
TOURISME	5.62 (0.83)	-0.42 (-5.57)	-0.77 (8.51)	0.46 (5.85)	0.90	1.97
INDUSTRIES MANUFACTURIERS	-5.3 (0.83)	0.95 (2.93)	0.45 (2.02)	1.55 (5.6)	0.67	1.14

Méthode d'estimation : M.C.O

- La plupart des estimations sont d'une assez bonne qualité pour autoriser des conclusions solides.
- Les coefficients b,c,d représentant l'élasticité de l'indice PTF par rapport à la croissance de la production due respectivement à l'expansion de la demande locale, de l'import-substitution et à la promotion des exportations. Ils mesurent par conséquent la sensibilité plus ou moins grande de la productivité totale des facteurs aux évolutions des différentes composantes de la demande.
- Les valeurs prises par le coefficient d, représentant l'élasticité de l'indice PTF par rapport à la croissance de la production attribuée à l'expansion des exportations, sont positives pour l'ensemble des secteurs retenus. De plus, ces coefficients sont significativement différents de zéro dans la plupart des cas et traduisent un effet particulièrement évident dans les secteurs THC, Hydrocarbures et Tourisme, traditionnellement connus par la vocation exportatrice de leurs activités. Il y va de même pour l'ensemble de l'industrie où un point d'accroissement de la contribution des exportations à la croissance entraînerait une croissance de la PTF de 1.55%.
- L'effet, sur les gains de productivité, de l'orientation vers l'import substitution est soit faible (IAA, IME, THC) soit négatif (Tourisme, Hydrocarbure, MCCV). L'interprétation du résultat dans ce cas évoque le rôle négatif joué par une protection excessive de l'industrie, qui en freinant l'importation et limitant la concurrence étrangère conduirait à terme à une stagnation et une allocation inefficace des ressources dans l'industrie.

5. Le rôle moteur des exportations dans la croissance et la réalisation de gains de productivité a pu être mis en évidence également en procédant à la détermination de la contribution des facteurs primaires à la croissance au niveau de différents groupements d'activités distingués selon leurs degrés d'orientation vers l'exportation, l'import-substitution ou les biens non échangeables.

CONTRIBUTION DES FACTEURS PRIMAIRES A LA CROISSANCE DU PRODUIT

Accroissement Annuel Moyen en %	S E C T E U R S					
	Exportateurs (1)		d'Import-Subst (2)		Abrités (3)	
	82-86	87-91	82-86	87-91	82-86	87-91
Produits	1.5	9.4	7.9	5.5	3.6	4.5
Facteurs						
Emploi	3.6	3.6	7.0	1.9	2.6	2.4
Capital	7.2	2.3	9.1	1.0	8.2	0.2
Facteurs Pondérés	5.6	2.9	8.1	1.4	6.3	0.9
Prod.tot des facteurs	-4.1	6.5	-0.2	4.1	-2.7	3.6

(1) Chimie ;THC ;Tourisme

(2) MCCV ;IMD ;IME .

(3) Eau ;Electricité ; BTP ; Transport ;Autres Services

Cet exercice effectué sur les périodes 1982-86 et 1987-91 montre en effet que :

* Au niveau des secteurs exportateurs

- La récession caractérisant l'état de l'économie tunisienne au cours de la période du VIème plan correspond aussi à une quasi-stagnation des secteurs exportateurs (Chimie-THC-Tourisme) dont la croissance n'a été, en conséquence de la crise mondiale, que de 1.5% en moyenne par an. Il est à noter aussi que compte tenu du rythme d'investissement rapide dans ces secteurs; alors que l'activité fut en dépression, la productivité totale des facteurs s'est détériorée au taux annuel moyen de -4.1% entre 1982-86.

- Les mesures économiques prises à la fin de l'année 1986 furent favorables aux secteurs exportateurs qui sont parvenues à accroître le volume de leur activité de 9.4% en moyenne par an entre 1987-91. De plus, en profitant des investissements accumulés au cours de la période précédente, ces activités ont pu améliorer la productivité totale des facteurs au taux annuel moyen de 6.5%, et se limiter à un accroissement annuel du stock de capital de 2.3% par an.

* Au niveau des secteurs d'import-substitution

- Il apparaît également que les activités tournées vers l'import-substitution (MCCV, IME, IMD) ont profité de la protection du marché local et de l'expansion relative de la demande interne au cours de la période 1982-86 pour accroître leur activité de 7.9% par an. Ce pendant, pour ce faire, le volume des facteurs utilisés s'est accru plus que proportionnellement soit de 8.1% entraînant ainsi une baisse de la productivité totale des facteurs de -0.2% par an. Les mesures prises en 1986 semblent avoir soutenu la croissance de ces activités et permis l'obtention de gains de productivité appréciables, mais ce fut au détriment de l'emploi qui n'a progressé que de 1.9% dans ces activités.

6. Enfin, l'application de la méthode des comptes de surplus aux données de 229 entreprises industrielles (1) suivies sur la période 1983-86, marquée par la forte récession, fait ressortir que les gains de productivité les plus élevés furent atteints dans les catégories d'entreprises connaissant des accroissements importants et surtout continus du volume de leur production. Plus particulièrement, l'on a pu constater que les entreprises exportant plus de 50% de leur chiffre d'affaires tout en profitant du marché intérieur ont échappé à la récession économique observée à partir de 1985 et affectant les résultats de l'ensemble de l'échantillon. Ces entreprises bénéficient ainsi d'un marché assez large et diversifié pour garantir une croissance soutenue et profiter des avantages découlant des rendements d'échelle et de la meilleure utilisation des capacités de production.

EVOLUTION DES COMPOSANTES ET INDICATEURS DE PRODUCTIVITE (*)

Accroissements Annuels moyens en %	E N T R E P R I S E S E X P O R T A T R I C E S			
	faiblement ou			
	0% du CA	occas	>50% du CA	100% du CA
PRODUCTION (HT)	-2.4	1.3	8.2	3.7
EMPLOI	-1.4	0.8	0.3	3.0
CAPITAL FIXE BRUT	-0.7	8.4	6.7	1.9
CONSOMMATION INTERMEDIAIRES	-2.1	2.7	7.9	3.4
PRODUCTIVITE DU TRAVAIL	-0.8	0.4	7.9	0.5
PRODUCTIVITE DU CAPITAL	-1.6	-7.0	1.4	1.7
PRODUCTIVITE DES CONSOMMAT INTER	-1.0	-1.4	0.0	2.0
PRODUCTIVITE TOTALE DES FACTEURS	-0.9	-1.9	1.0	0.2
TAUX DE SURPLUS	-2.0	-1.4	3.3	1.3

(*) Echantillon de 229 entreprises industrielles suivies sur la période 1983-86.

Inter-relations avec les prix et les revenus

(les résultats de l'application de la méthode des comptes de surplus aux données macro-économiques)

L'évolution de la productivité ainsi décrite s'est accompagnée par une modification du partage du revenu entre les différents facteurs de production ainsi que par une évolution des prix différenciée - d'une période à l'autre. Cette évolution est d'une importance capitale pour l'avenir puisqu'elle concerne directement les conditions d'accumulation du capital, principal vecteur de la croissance économique mais aussi les perspectives d'expansion de la demande intérieure.

La méthode des comptes de surplus appliquée aux données macro-économiques nationale est à cet égard éclairante puisqu'elle présente l'avantage de pouvoir décrire à la fois l'évolution des performances "physiques" de l'économie nationale et du mode de partage des "fruits" de la performance entre les diverses parties prenantes.

La mise en évidence de la répartition des fruits de la performance constitue indéniablement l'aspect le plus intéressant. En effet, en partant du principe, comptablement vérifié que les variations des taux de rémunération, les variations de prix et les variations de la productivité sont étroitement liés, cette méthode montre que les avantages tirés par certaines parties prenantes, sous forme d'augmentation des rémunérations unitaires ou de baisse des prix, sont nécessairement pris sur d'autres lorsqu'ils ne peuvent l'être sur la productivité.

La rémunération des facteurs

En moyenne et sur l'ensemble de la période 1982-90, les facteurs de production (hors importation) ont bénéficié d'un accroissement de leur revenu nominal de 8.5% du PIB. Ces suppléments de revenu ont été accordés même au cours de périodes se caractérisant par des pertes de productivité. Ils restent cependant en termes relatifs liés à l'importance des gains ou pertes de productivité réalisés ainsi qu'au rythme de croissance du PIB.

La baisse de la productivité enregistrée au cours du VIème Plan s'est accompagnée par un accroissement substantiel de la rémunération du travail salarié une faible rémunération supplémentaire du capital et un fléchissement de la croissance en général.

L'on peut remarquer plus précisément que les suppléments tirés par le facteur travail furent particulièrement élevés en 1982 et 1983 c'est à dire au cours de deux années caractérisées par des pertes de productivité importantes ou de faibles gains de productivité. De même, le facteur capital a dû effectuer un "apport" en assistant à une baisse de sa rémunération unitaire en 1982 et 1986.

L'amélioration de la situation économique du pays au cours de la période 1987-90, s'est accompagnée par une augmentation des suppléments de revenus distribués aux facteurs de production (hors importations) pour représenter 10.5% du PIB sur la période contre 6.1% seulement au cours du VIème Plan. Cette évolution permise entre autres par l'accélération relative de la croissance et la réalisation de gains de productivité substantiels a profité principalement au capital et dans une moindre mesure aux salariés.

SUPPLEMENTS DE REVENU DISTRIBUES AUX FACTEURS DE PRODUCTION.(*)

En % du PIB	TOTAL FACT.PROD	SALARIES	ETAT	CAPITAL	SURPLUS
80/79	14.5%	3.2%	2.3%	8.9%	1.2%
81/80	12.5%	5.1%	2.1%	5.3%	0.5%
82/81	9.9%	7.9%	2.8%	-0.8%	-6.2%
83/82	10.6%	5.7%	3.2%	1.7%	0.7%
84/83	7.3%	1.3%	1.0%	5.0%	-0.5%
85/84	5.7%	1.4%	0.3%	4.0%	0.3%
86/85	0.2%	1.2%	1.2%	-2.3%	-3.0%
87/86	11.0%	1.0%	0.9%	9.1%	2.2%
88/87	7.0%	1.8%	0.6%	4.6%	-1.4%
89/88	10.2%	3.0%	0.0%	7.2%	3.9%
90/89	13.3%	1.9%	1.4%	10.0%	6.3%
82-86	6.1%	3.1%	1.6%	1.5%	-1.6%
87-90	10.5%	2.0%	0.7%	7.8%	2.9%

(*) Un signe négatif désigne un "apport" effectué suite à une baisse du taux de rémunération unitaire.

Transferts de surplus

A travers les échanges avec l'extérieur, des transferts de valeur s'opèrent entre l'économie nationale et ses partenaires étrangers. Une partie de ces transferts est saisie par la méthode des comptes de surplus, celle correspondant au seul effet de variation des prix à l'importation et à l'exportation (1). Ces transferts reflètent parfaitement l'évolution en termes de l'échange.

L'application de ces règles de calcul montre en effet que :

- Entre 1982 et 1990, les échanges de notre économie avec les pays étrangers se sont soldés par une fuite de surplus vers l'extérieur de -1.3% du PIB moyen par année. Cette fuite fût plus importante au cours du VIème Plan -2.3%..

- Au cours de la période 1987-90 et malgré la persistance des transferts de surplus vers l'extérieur, on note une amélioration relative du solde de notre balance commerciale en la matière: notre économie ayant bénéficié de certains effets directs et indirects de la dévaluation de la monnaie locale, de l'expansion de la demande mondiale et du ralentissement de l'inflation dans les pays développés pour réduire ces transferts de "substance" vers l'extérieur. Un tel constat est confirmé par la tendance à l'amélioration des termes de l'échange observée au cours de la période récente et mise en évidence par le graphique ci-dessous.

FUITE DE SURPLUS A L'EXTERIEUR (*)

En % du PIB	IMPORTA- TION (1)	EXPORTA- TION (2)	FUITE de SURPLUS (3)=(1)-(2)	SURPLUS GLOBAL	TERMES DE L'ECHANGE(*)
77/76	2.5%	2.4%	0.1%	-3.6%	1.8%
78/77	2.8%	3.3%	-0.5%	-0.1%	3.6%
79/78	5.0%	8.2%	-3.2%	-2.4%	10.1%
80/79	9.3%	9.8%	-0.5%	1.2%	4.0%
81/80	7.1%	7.0%	0.0%	0.5%	2.8%
82/81	4.5%	4.1%	0.4%	-6.2%	1.6%
83/82	4.0%	3.3%	0.7%	0.7%	0.1%
84/83	5.2%	2.1%	3.1%	-0.5%	-4.9%
85/84	3.3%	1.1%	2.2%	0.3%	-4.7%
86/85	1.1%	-3.0%	4.1%	-3.0%	-11.3%
87/86	3.9%	4.6%	-0.8%	2.2%	2.5%
88/87	3.5%	2.3%	1.2%	-1.4%	-2.8%
89/88	5.8%	5.8%	0.0%	3.9%	1.1%
90/89	3.3%	2.5%	0.7%	6.3%	-0.6%

(*) c'est l'écart entre les avantages tirés par les fournisseurs étrangers (Importation) et les apports effectués par les clients étrangers (Exportation)

(*) Accroissement d'une année à l'autre du rapport :

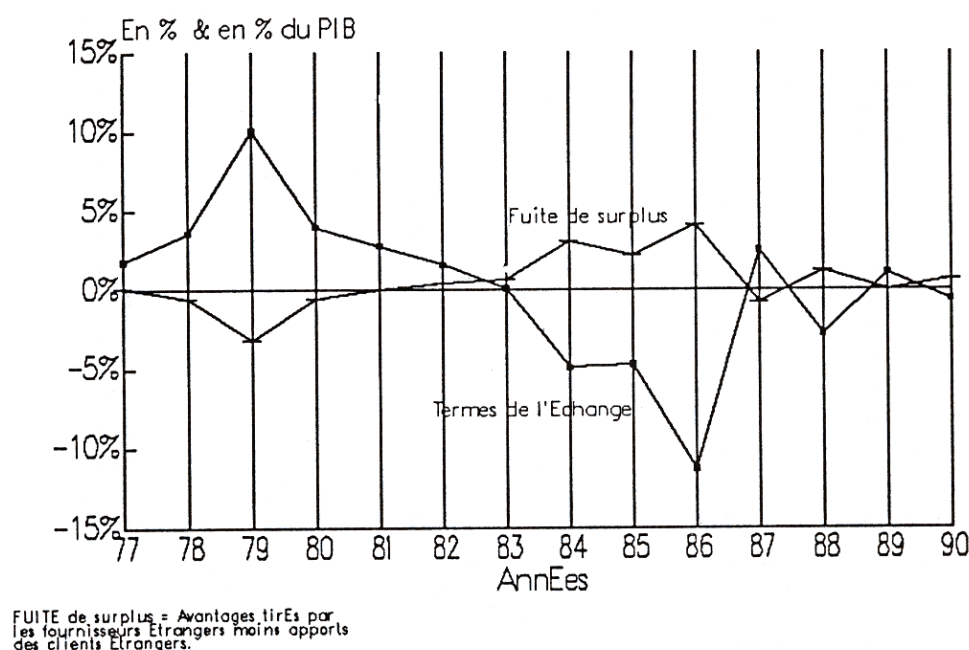
Prix à l'exportation / Prix à l'importation

(1) Avantages tirés par les fournisseurs étrangers

(2) Apports effectués par les clients étrangers

(1) voir encadré (page 27)

VARIATIONS DES TERMES DE L'ECHANGE & FUITE DE SURPLUS



CALCUL DE LA "FUITE" DE SURPLUS VERS L'EXTERIEUR ENTRE DEUX ANNEES CONSECUTIVES:

Désignons par M_t et X_t les importations et les exportations aux prix courants de l'année (t), et par M_{t-1} et X_{t-1} les valeurs de ces deux agrégats exprimées aux prix de l'année ($t-1$). On a alors,

$$M_t = P_{mt} \cdot Q_{mt} \quad M_{t-1} = P_{mt-1} \cdot Q_{mt} \quad X_t = P_{xt} \cdot Q_{xt} \quad X_{t-1} = P_{xt-1} \cdot Q_{xt}$$

Le supplément de revenu dégagé par les fournisseurs étrangers (IMPORTATION) s'écrit : $SRM = M_t - M_{t-1} = (P_{mt} - P_{mt-1}) \cdot Q_{mt}$

L'apport des clients étrangers (EXPORTATION) s'écrit : $SRX = (P_{xt} - P_{xt-1}) \cdot Q_{xt}$.

La "FUITE" de surplus correspond à l'écart entre les "avantages" tirés par les fournisseurs étrangers et "l'apport" des clients étrangers, c-à-d, $(SRM - SRX)$. Pour apprécier cet écart en termes relatifs, on le rapporte au PIB de l'année ($t-1$) ce qui donne :

$$F_{t-1} = [(P_{mt} - P_{mt-1}) \cdot Q_{mt} - (P_{xt} - P_{xt-1}) \cdot Q_{xt}] / P_{t-1} \cdot Q_{t-1}$$

Les effets sur la demande

Pour financer les rémunérations supplémentaires des facteurs de production et les fuites de surplus vers l'extérieur à un moment où l'économie réalisait de faibles gains de productivité, voire même de pertes de productivité, les prix des biens et services de la demande intérieure ont augmenté affectant ces gains profitant aux facteurs de production.

Ainsi, les consommateurs ont dû payer plus cher les produits qu'ils ont achetés. Et les suppléments de valeurs qu'ils ont apporté par la hausse des prix unitaires ont représenté au cours du VIème Plan 7.2% du PIB. Ce niveau était déjà relativement élevé par rapport à ce qui a été observé au cours du IVème et Vème, par rapport aux résultats de l'économie en matière de productivité mais aussi par rapport aux niveaux observés dans les pays développés.

Au cours de la période 1987-90, et comme cela a été dit précédemment, les facteurs de production ont profité de suppléments de revenu encore plus importants. Cependant, les gains de productivité dégagés et les moindres fuites de surplus ont permis de maintenir l'accroissement des prix de la demande intérieure à des niveaux modérés comparativement à ceux enregistrés depuis l'année 1980.

LES HAUSSES DE PRIX SUPPORTEES PAR LA DEMANDE INTERIEURE & LEUR AFFECTATION

En % du PIB de l'année de base	APPORTS DE LA DEMANDE			GAINS ou PERTES DE		SUPPLEMENTS DE REVENUS	
	CONSOMMA- TION	INVESTIS- SEMENT	TOTAL DEMANDE INTERNE	DE PRODUCTIF- VITE	FUITE DE SURPLUS (*)	FACTEURS DE PRODUCTION	dont SALARIES
80/79	6.9%	5.9%	12.8%	1.2%	-0.5%	14.5%	3.2%
81/80	7.9%	4.2%	12.1%	0.5%	0.0%	12.5%	5.1%
82/81	12.1%	4.4%	16.5%	-6.2%	0.4%	9.9%	7.9%
83/82	8.0%	2.6%	10.6%	0.7%	0.7%	10.6%	5.7%
84/83	6.4%	4.5%	10.9%	-0.5%	3.1%	7.3%	1.3%
85/84	6.1%	1.5%	7.6%	0.3%	2.2%	5.7%	1.4%
86/85	5.1%	2.1%	7.3%	-3.0%	4.1%	0.2%	1.2%
87/86	6.6%	1.5%	8.1%	2.2%	-0.8%	11.0%	1.0%
88/87	5.6%	3.9%	9.6%	-1.4%	1.2%	7.0%	1.8%
89/88	7.1%	-0.7%	6.3%	3.9%	0.0%	10.2%	3.0%
90/89	5.2%	2.6%	7.8%	6.3%	0.7%	13.3%	1.9%
82-86	7.2%	2.9%	10.0%	-1.6%	2.3%	6.0%	3.1%
87-90	6.1%	1.8%	7.9%	2.9%	0.3%	10.5%	2.0%

(*) un signe négatif correspond à avantage pour l'économie nationale .

Les perspectives

L'impératif de la productivité

Compte tenu des mutations économiques, technologiques et politiques au niveau mondial et des limites des richesses naturelles du pays, l'amélioration de la productivité reste un élément majeur pour le développement futur de l'économie. Tout ce qui viserait à une baisse de la productivité aurait pour conséquence d'accentuer l'inflation, d'éroder la compétitivité et d'affecter le niveau de vie. Les gains de productivité permettent par contre d'améliorer le niveau des profits et des salaires et de favoriser l'accroissement de la production, de l'investissement et de la demande globale. Ils contribuent par ailleurs à réduire les coûts salariaux unitaires et par conséquent à freiner les hausses des prix et l'inflation et à renforcer la compétitivité.

Les prévisions du VIIème Plan tablent sur une croissance moyenne de 6.0 % par an entre 1992-96 dont plus du tiers proviendrait de la croissance de la productivité totale des facteurs, c'est-à-dire de facteurs autres que l'accroissement des volumes des facteurs de production Travail et Capital.

Cette contribution qui constitue un prolongement des résultats positifs enregistrés au cours du VIIème Plan tranche avec les résultats enregistrés sur la longue période et permet d'atteindre un nouveau palier de croissance et de compétitivité de l'économie.

EVOLUTION DES COMPOSANTES ET DES INDICATEURS DE PRODUCTIVITE SELON LES PREVISIONS DU
VIIIème PLAN

Acct Annuels Moyens	PROJECTIONS 1992-96	R . A . 1977-81	P . P . 1982-86	E . L 1987-91
- P.I.B pm aux prix constants	6.2%	5.6%	2.9%	4.1%
- P.I.B cf aux prix constants	6.2%	5.3%	2.9%	4.0%
- Emploi Total en Milliers	2.9%	2.8%	2.5%	2.1%
- Stock de Capital aux prix constants	5.0%	9.0%	7.5%	1.9%
- Productivité du Travail	3.2%	2.7%	0.4%	1.9%
- Productivité du Capital	1.2%	-3.1%	-4.3%	2.2%
- Intensité Capitalistique	2.0%	6.0%	4.9%	-0.3%
- Productivité Totale des Facteurs	2.3%	0.1%	-1.8%	2.1%

Le nouveau palier de croissance

Etant donnée la forte corrélation entre croissance et productivité, l'amélioration de la deuxième pourrait être soutenue par un renforcement de la première et inversement. De ce fait, l'élargissement du marché paraît une voie obligée; lequel élargissement suppose: l'exploitation de toutes les possibilités offertes tant au niveau du marché local qu'étranger: promotion des exportations, recherche de nouveaux créneaux, identification des secteurs porteurs, adaptation de la production à la demande et l'amélioration des taux de valeur ajoutée nationale qui constitue en soi une source de création de richesse et par conséquent un facteur de croissance.

Un plus grand effort d'investissement au profit des créations d'emplois et de la compétitivité

Le renforcement de la croissance ne peut être obtenu qu'en contre partie d'un effort d'investissement important. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'atteindre un nouveau palier de croissance de créer les emplois nécessaires à la satisfaction de demande additionnelle.

Dans ce cadre, l'amélioration de la productivité ne pourrait avoir-lieu sans une utilisation efficace du capital. Cela renvoie alors à un certain nombre de préoccupations telles que :

- l'utilisation optimale des capacités existantes.
- l'allocation rationnelle des nouveaux investissements de façon à concilier les objectifs de création d'emplois avec ceux relatifs au renforcement de la compétitivité de notre économie.
- le renforcement des capacités techniques tant au niveau des conditions d'exploitation des équipements qu'au niveau de la réalisation des projets.

En d'autres termes, il s'agit de déployer des efforts importants en matière d'investissement sur le plan quantitatif et surtout sur le plan qualitatif, afin de faire face à un certain nombre de contraintes locales et extérieures (relance de la croissance, rareté croissante des richesses naturelles, croissance démographique, exigence de la compétitivité, maîtrise de l'inflation et de l'endettement etc..). Cette perspective suppose sur le plan opérationnel :

-l'identification des secteurs porteurs au niveau de la demande internationale et dans lesquelles notre économie dispose des avantages comparatifs considérables par rapport aux pays partenaires. et concurrents.

- l'encouragement des activités à forte valeur ajoutée nationale.

- la résolution du dilemme compétitivité-crédation d'emplois dans la mesure où la développement de certaines activités de deuxième génération nécessiterait l'utilisation de technologies modernes souvent peu utilisatrices d'emplois.

Le nécessaire redéploiement des structures productives

L'amélioration de la productivité au niveau macro-économique est en fait la résultante du comportement des entreprises noyau central dans lequel s'exerce l'activité productive et se crée la richesse.

Dans ce cadre, une étude récente effectuée à l'IEQ⁽¹⁾ a essayé d'étudier le profil des entreprises ayant réalisé les gains de productivité les plus élevés sur la période 1983-86, c'est à dire sur les quatre années qui précèdent l'application du programme d'ajustement structurel à notre économie. De cette étude, appliquée à un échantillon d'entreprises industrielles, il apparaît que les gains de productivité les plus élevés furent atteints dans les entreprises de taille moyenne, et dans celles où l'Etat détient une participation minoritaire dans le capital.

Il apparaît également que les entreprises produisant à la fois pour le marché intérieur et pour l'exportation sont nettement plus performantes en matière de gains de productivité que les autres catégories d'entreprises,

Enfin, les résultats de l'étude soulignent l'existence d'une relation directe entre gains de productivité et niveau d'encadrement dans les entreprises.

De l'ensemble de ces constats, un certain profil d'entreprises performantes se dessine. De même que des considérations de taille d'entreprises, de structures du capital, de degré d'ouverture sur le marché extérieur et de niveau d'encadrement apparaissent à priori comme des facteurs influençant les performances.

(1) Note op-cit IEO/RK/201290.

Les exportations tunisiennes et les politiques d'ajustement (*)

Les exportations de la Tunisie des biens et services ont connu une croissance assez rapide durant la période 1987-90. Leur valeur en dinars courants a plus que doublé entre 1986 et 1990 et a augmenté par rapport au PIB de 31% en 1986 à 44% en 1990.

Etant donné, cependant, que cette croissance a été réalisée après trois années (1984-86) de stagnation totale de cette valeur et sa baisse par rapport au PIB de 40% en 1981-82 à 31% en 1986, nous devons analyser (a) les facteurs responsables de cette croissance (b) les secteurs qui ont contribué le plus à sa réalisation et (c) les mesures qu'il faut prendre afin d'éviter son ralentissement dans l'avenir.

Les exportations de services, qui ont presque la même importance pour la balance des paiements et pour la création de l'emploi et des revenus, seront incluses aussi dans cette analyse. A priori, il n'y a pas de différence, d'un point de vue économique, entre les exportations de marchandises et les exportations de services. Les différences dont il faut tenir compte concernant essentiellement les élasticités de l'offre et de la demande. Or ces élasticités ne sont pas constantes dans le temps et dépendent des caractéristiques particulières de chaque produit, de ses possibilités actuelles et potentielles de production, de sa substitutibilité et de l'attitude ou l'attachement, de ses consommateurs. Par conséquent, chaque produit a ses propres élasticités par rapport au temps, et aux autres facteurs qui peuvent influencer son offre et sa demande tels que les prix, les revenus, les coûts, et la concurrence. L'insistance sur ces élasticités est due au fait qu'elles ont une importance vitale pour l'évolution des exportations et les mesures à prendre pour les promouvoir.

(*) La présente communication a été préparée, à la demande de l'IEQ, par Monsieur Abdessatar GRISSA, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis.

L'évolution des exportations de la Tunisie avant 1987

Pour pouvoir analyser les facteurs qui ont déterminé la croissance des exportations de la Tunisie durant les années 1987-90, nous allons en premier lieu étudier l'évolution ces exportations avant cette période.

Après une croissance rapide de 300 millions de dinars courants en 1973 à 1722 millions en 1981, ou de 25.8 à 41.4% du PIB, l'évolution des exportations de biens et services a connu un net ralentissement en 1982-85 en conséquence duquel leurs recettes ont baissé. L'augmentation réalisée durant les années 1973-81 a été due principalement à la hausse des recettes du pétrole et du tourisme dont la contribution aux recettes totales des biens et services s'est élevée de 44% en 1973 à 57% en 1981. Cette contribution a baissé à 42.7% en 1985 due exclusivement au recul de la part du pétrole. Toutefois, la stagnation des exportations durant les années 1982-1985 a touché presque tous les produits exportés. Ceci est tout à fait évident des données du tableau 1 en annexe.

La contribution de chacun de ces produits aux recettes totales des exportations de biens et services est restée relativement stable durant les quatre années 1982-85. D'autre pan, étant donné la prépondérance de ces produits, la stabilité de leur contribution, autour de 72%, a entraîné la quasi-stagnation de la valeur totale des exportations. Cette situation reste aussi relativement inchangée après l'exclusion des recettes pétrolières.

Une comparaison de l'évolution de nos recettes d'exportation avec celle des pays concurrents, le Maroc et la Turquie, doit nous permettre de mieux comprendre les facteurs responsables de cette stagnation.

A cet égard, les données du tableau 2 sont très significatives. La valeur en dollars des exportations de la Tunisie a baissé de 30.5% durant les années 1981-85 puis elle a connu une croissance soutenue en 1986-89; celle du Maroc après une baisse de 19.5% en 1980-83, a réalisé une croissance continue jusqu'à 1988 puis a subi en 1989 une chute de 7.3%; tandis que la valeur des exportations de la Turquie a enregistré une hausse en 1980-82, une baisse en 1982-89 une augmentation en 1985, une chute en 1986, une autre hausse en 1986-1988, et un recul en 1989.

Ce que ces développements ont en commun connu est leur corrélation étroite avec l'évolution des indices des taux de change par rapport aux indices prix (tableau 3). Selon les données de ce tableau, la surévaluation du taux de change de la Tunisie s'est accentuée jusqu'à 1986, date de sa dévaluation. C'est donc cette dévaluation et les autres mesures prises dans le cadre du PAS qui ont facilité la reprise de la croissance de nos exportations. Dans le cas du Maroc, la dévaluation du dirham et les mesures d'ajustement d'accompagnement ont été mises en application en 1983, ce qui a permis aux exportations de ce pays d'augmenter en 1984. L'avantage de compétitivité accordé par cette dévaluation aux produits exportés par le Maroc a été érodé par la suite en conséquence d'une hausse plus rapide des prix que la dépréciation du dirham sur le marché de change. au point que cette monnaie est devenue surévaluée en 1989 ce qui explique au moins partiellement la baisse de ses recettes d'exportations pour cette année.

En ce qui concerne la Turquie, sa situation est caractérisée par une accélération très marquée de la hausse des prix dont le taux annuel s'est élevé. De 31% en 1980 à 550% en 1989 pour les prix à la consommation. Confronter donc à une telle flambée des prix, le taux de change ne peut pas être maintenu stable, et vu la rapidité de cette course entre la hausse des prix et la dépréciation du taux de change nominal, il devient difficile de déterminer l'évolution du taux de change réel. C'est à la lumière de cette course entre la flambée des prix et la dépréciation soutenue du taux de change de lira, qu'il faut analyser l'évolution des exportations de la Turquie.

Les données du tableau 4 confirment à leur tour les conclusions tirées des tableaux 2 et 3.

L'impact du plan d'ajustement

Il n'y a pas de doute que ce sont les mesures adoptées dans le cadre du programme d'ajustement structurel et leur mise en application en 1986 qui ont relancé la croissance des exportations de la Tunisie à partir de cette date. Ces mesures concernent notamment la dévaluation du dinar et l'introduction d'une politique plus libérale en ce qui concerne la détermination des prix et de la concurrence. De ce fait, non seulement les produits tunisiens sont devenus plus compétitifs à l'étranger, mais ces mesures ont aussi obligé nos producteurs de renoncer à une habitude, qui a assez duré, d'être contents de leur chasse gardée du marché local. Sans ces mesures libérales d'accompagnement, la dévaluation aurait été restée sans conséquences significatives en ce qui concerne leur effet sur la croissance des exportations.

Ce qu'il faut critiquer donc, ce n'est pas la dévaluation du dinar et ses mesures d'accompagnement, mais qu'elles ont été adoptées avec beaucoup de retard.

Le principal argument utilisé contre ces mesures, y compris la dévaluation, a été basé sur l'hypothèse que les structures de production de l'économie ne possèdent pas suffisamment de

flexibilité pour pouvoir faire face à cette ouverture à la concurrence externe et interne et que ces mesures vont entraîner l'accélération de l'inflation des prix, la baisse de l'emploi, et la faillite accélérée des entreprises dont la plupart sont naissantes.

Par conséquent, ce qui a surpris le plus parmi les résultats obtenus de l'application des mesures du PAS est la capacité des structures de production de se réadapter aux nouvelles exigences de la concurrence. Cette capacité d'adaptation se reflète surtout dans l'ampleur des élasticités de l'offre des biens et services exportés sans pour autant conduire à une accélération de l'inflation. En fait, ces élasticités s'avèrent plus élevées dans le cas des produits qui ont connu la protection la plus intensive telles que les machines et appareils électriques et les chaussures.

Je dois noter, cependant, que j'ai anticipé cette capacité d'adaptation bien avant l'adoption et la mise en application des mesures du PAS. J'ai écrit en décembre 1985 sous le titre: "Pourquoi nous devons dévaluer le dinar".

"L'élasticité de l'offre de nos exportations devrait être améliorée en conséquence de l'évolution et la diversification de nos structures de production depuis les années 1960. Nous pouvons exporter des quantités plus importantes que celles exportées actuellement: de textiles, des conserves alimentaires, des produits de l'industrie mécanique et électrique et de la chimie et aussi des services, surtout du secteur touristique. En plus, beaucoup d'autres produits peuvent devenir plus compétitifs à l'étranger et participent à leur tour à la croissance de nos exportations et à la promotion du développement économique du pays"⁽¹⁾

La protection et les subventions ont en effet créé leurs propres conditions et environnement de comportement et d'intérêt, en conséquence desquels le développement économique du pays est progressivement devenu la victime au lieu d'être un objectif fondamental à promouvoir.

L'argument répété avec insistance que les structures de production du pays sont incapables de résister à la concurrence étrangère, et parfois même locale, a créé une psychologie de peur de toute possibilité d'ouverture sur l'extérieur. C'est grâce donc à la crise de la balance des paiements des années 1982-85 durant lesquelles le déficit a atteint 8.4% du PIB que nous sommes obligés d'appliquer le PAS. C'est une chose qui dans l'apparence contient du mal mais qui en effet contient du bon.

"Il se peut que vous haissez une chose qui est néanmoins bénéfique pour vous". Coran.

La conséquence la plus significative de l'application des mesures du PAS est que, mis à part le pétrole dont l'offre est limitée par la capacité des gisements en exploitation, presque tous les autres secteurs de l'économie ont contribué à la croissance des exportations. Il est évident du tableau 5 que même l'agriculture a contribué à cette croissance. La valeur des produits alimentaires exportés a augmenté du même taux que les recettes des exportations totales de marchandises.

Ce sont les produits manufacturiers qui ont contribué le plus à la croissance de la valeur des exportations de marchandises. La part de ces produits dans l'exportation totale de marchandises a augmenté de 44.6% en 1985 à 66.3% en 1989. Cette progression soutenable, qui a contribué énormément à la diversification de nos exportations, a pour conséquence :

(1) Assabah, le 16 décembre, 1985. Ce même sujet a été invoqué dans une interview publiée par le journal ARRAI, le 22 novembre 1985 et dans lequel j'ai précisé: "Nous devons, d'autre part dévaluer le dinar afin de rendre à nos produits leur capacité de faire face à la concurrence étrangère. Nos exportations ont baissé dernièrement à cause principalement de la surévaluation du dinar".

- a) la diminution de la dépendance des exportations des matières premières, caractérisées par l'instabilité de leur production, leurs possibilités d'écoulement et leurs prix ;
- b) l'augmentation de la valeur ajoutée exportée, de l'emploi, des économies d'échelle, et du progrès technologique dans le pays ;
- c) l'amélioration des élasticités de l'offre des produits exportés.

Ces conséquences sont très importantes pour la vie et le progrès économique du pays. Ils diversifient et améliorent la rentabilité des investissements et les possibilités de la croissance de production et d'emploi. Mais ce qui est aussi très important est que ces développements rendent les mesures que les autorités du pays peuvent prendre afin d'assainir la situation de l'économie ou de sa balance des paiements externes, plus variées et plus efficaces. Plus précisément l'économie devient en conséquence de cette diversification moins rigide, plus maniable et facile à gérer.

Les taux de croissance annuelle moyenne suivants indiquent assez clairement l'ampleur de cette diversification des exportations de marchandises durant les années 1987-90.

- Exportations totales de marchandises	22.7%
dont	
- Produits finis manufacturés	30.4%
- Demi-produits (non alimentaires)	23.8%
- Produits alimentaires	17.7%
- Energie	16.4%

La croissance des produits manufacturés par des taux plus élevés que le taux moyen de la croissance des exportations totales, a pour effet d'augmenter la part des produits finis manufacturés de 36.2% en 1986 à 46.9% en 1990 et la part des demi-produits de 23.7% à 24.2%. Cette hausse de la part des produits manufacturés surtout finis, a été obtenue essentiellement aux dépens de l'énergie et les autres produits miniers. La part de l'agriculture n'a connu qu'une légère baisse de 13% en 1986 à 11.2% en 1990.

Parmi les produits manufacturés, ce sont les machines et appareils électriques qui ont réalisé le taux de croissance le plus élevé, 39.5% par an, suivis par les textiles, les matériaux de construction, et les cuirs et chaussures. Les engrais et produits chimiques, dont le taux moyen de croissance est limité à 15% par an, ont vu leur part dans les exportations totales diminuer de 18.2% en 1986 à 13.4% en 1990. Peut être il est opportun d'essayer dorénavant d'orienter nos investissements loin de ce secteur qui est coûteux, surtout en capital et en environnement.

La part du pétrole a connu la baisse la plus marquée de 41.8% de la valeur des exportations de marchandises en 1985 à 17.2% en 1990. Cette baisse est due essentiellement à la diminution de son prix à l'exportation, de 155 dinars la tonne en 1985 à 130 dinars en 1990. La quantité exportée de ce produit est restée relativement stable durant les années 1985-1990.

Les services ont fourni en 1987-90 la même contribution à la croissance de nos recettes en devises étrangères que les exportations de marchandises. Par conséquent leur contribution à ces recettes est restée relativement stable (42.5% en 1986 et 41 % en 1990).

Cependant, ces recettes sont moins diversifiées que celles de l'exportation de marchandises. Elles sont dominées par deux postes : le tourisme et les revenus du travail. En effet, la part de ces deux postes a augmenté entre 1986 et 1990 de 61.4% à 69.8%, et il serait difficile d'envisager sa baisse dans l'avenir. Au contraire, nous devons anticiper à ce que cette hausse soit maintenue surtout en

ce qui concerne les recettes du tourisme pour lequel la Tunisie a acquis une réputation et un savoir-faire, qui doivent conduire au maintien de la croissance de ces recettes dans l'avenir.

Les exportations et l'économie

Les exportations suscitent notre intérêt essentiellement à cause de l'effet direct et indirect qu'elles ont sur l'activité économique du pays et la promotion de son développement. A cet égard les exportations ont joué en 1987-90 un rôle qui a sauvé l'économie d'une crise qui aurait été très grave. Cette crise serait l'effet conjugué de deux développements dont chacun peut à lui seul être la cause d'une crise profonde, surtout pour une économie aussi fragile que l'économie tunisienne, compte tenu de son endettement extérieur et l'ampleur du déficit de sa balance des paiements courants.

Ces deux développements sont :

- (a) la politique d'austérité⁽¹⁾ poursuivie par le gouvernement à partir de 1985, et qui a duré jusqu'à 1989;
- (b) les deux années agricoles consécutives, 1987-1988 et 1988-1989, de sécheresse grave.

A tout ça, il faut ajouter les complications créées par la crise du Golfe qui a sensiblement affecté plusieurs secteurs, surtout le tourisme et le transport.

Pour pouvoir saisir l'importance du rôle joué par les exportations de biens et services dans l'économie durant les années 1987-90, nous devons comparer quelques données de base de cette période avec celles des quatre années qui ont précédé l'application de la politique d'austérité. Ces données sont calculées par rapport au PIB aux prix du marché.

	1981-84	1987-90
- Formation brute du capital fixe	32.0%	21.0%
- Exportations de biens et services	33.9%	41.1%
- Valeurs ajoutées ind.manufacturières	11.7%	14.2%
- Valeur ajoutée: agriculture	13.3%	12.7%
- Taux moyen de croissance du PIB aux prix constants	4.1%	4.5%

On note de ces données que les exportations de biens et services ont pris en 1987-90 la relève de l'investissement en tant que facteur déterminant de l'activité économique et que les industries manufacturières, dont la production est largement exportée, ont dépassé l'agriculture dans la contribution au PIB. Cependant, malgré cette baisse de l'investissement et de la contribution de l'agriculture au PIB. Le taux moyen de croissance de ce dernier, aux prix constants, a augmenté de 4.1% en 1981-84 à 4.5% en 1987-90.

En analysant les contributions des différents secteurs de l'économie à cette croissance on trouve que les secteurs qui dépendent le plus de l'exportation ont fait, mis à part les mines, y compris les gisements pétroliers, la contribution la plus importante. Les données du tableau 6 montrent que les industries manufacturières ont réalisé le taux moyen de croissance le plus élevé, suivi par le tourisme.

En ce qui concerne la stabilité de ces taux de croissance, les industries manufacturières ont aussi le rapport écart type-taux moyen de croissance le plus bas, suivies dans cet ordre par: l'administration publique, les services non administratifs, le tourisme, l'agriculture, les BTP et enfin vient la production minière et le pétrole. Il doit être noté d'autre part, que le taux de croissance et la production des produits manufacturés s'est élevée de 3.8% en 1986 à 9.3% en 1990 après avoir baissé de 8% en 1983.

(1) Rendue inévitable par le déficit de la balance des paiements et la croissance de la dette extérieure.

L'accélération de cette croissance en 1986-90 est indubitablement l'effet du progrès réalisé par l'exportation de ces produits. Même, les matériaux de construction ont participé activement à cette croissance en augmentant de 2.3 millions de dinars en 1985 à 90 millions en 1989. La crise qu'a connu les BTP en 1985 ont poussé les producteurs de matériaux de construction de chercher d'autres clients ailleurs.

Mais ce qui est surprenant est que la croissance de la production manufacturière a été durant les années 1981-90 relativement plus stable que les services aussi bien administratifs que non administratifs. L'explication qu'on peut avancer dans le cas des services administratifs est qu'ils ont subi directement l'effet de la politique d'austérité d'où le net ralentissement de leur croissance durant les années 1986-90.

D'un autre côté, il est intéressant de noter que la croissance de la contribution du tourisme au PIB est relativement plus stable que celle de l'agriculture. Ceci est contraire aux idées reçues. Le tourisme est considéré comme étant plus aléatoire et risqué. Il est par rapport à l'industrie manufacturière, mais il est moins que l'agriculture dont la production dépend d'une pluie qui, dans notre climat, rarement tombe en quantités suffisantes et dans les régions et les jours favorables.

Cependant, quoique la valeur ajoutée de ces deux secteurs est relativement moins stable que celle de l'industrie manufacturière et les services, ils tendent à se compenser, ce qui est très important pour la stabilité de l'activité économique. Le tourisme a sauvé la situation en 1987-89 quand la production agricole a subi en conséquence de la sécheresse une baisse très grave, et l'agriculture a plus que compensé les pertes subies par le secteur touristique durant la crise du Golfe.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la signification de la diversification des structures de production.

Toutefois, malgré cette instabilité relative de la production agricole, sa participation aux efforts d'exportation du pays demeure significative. La valeur des produits agricoles exportés a augmenté dans la même proportion que l'exportation totale de marchandises et sa part reste donc stable au tour de 10% (tableau 5). En plus le déficit des échanges extérieurs en produits alimentaires abaissé en 1986-90 relativement aux années 1981-85, en termes absolus et par rapport aux exportations totales de marchandises (tableau 7). Cette amélioration est réalisée en dépit du fait que la période 1986-90 a connu trois mauvaises récoltes: 1986, 1988 et 1989. Les exportations de ce secteur sont devenues à leur tour plus diversifiées en faveur des primeurs, fruits, et produits de la mer qui sont moins dépendants de la pluie.

C'est la contribution du secteur minier, y compris le pétrole, qui a été la plus instable, due essentiellement à l'instabilité du prix du pétrole. Une partie importante de la production de pétrole est exportée et par conséquent assujettie à une fluctuation très marquée de son prix. Le prix à l'exportation de ce produit a fluctué en dollars entre 272 la tonne en 1981 et 100 en 1986. Le rapport de l'écart type à la moyenne est de 11% pour la quantité exportée, de 33% pour le prix en dollars, et de 25.6% pour le prix en dinars.

Conclusion

L'évolution des exportations, qui pourrait être vers la hausse ou vers la baisse, dépend en premier lieu de leur compétitivité par rapport aux qualités et prix offerts par les concurrents étrangers. Dans ce contexte, le taux de change joue un rôle primordial car c'est selon ce taux que les prix locaux sont transformés en monnaies étrangères. Par conséquent, et afin de maintenir les prix des produits exportés ou exportables, à un niveau comparable aux prix des pays concurrents, il est impératif que chaque perte relative du pouvoir d'achat de la monnaie sur son marché local soit compensée par une baisse analogue vis-à-vis du pouvoir d'achat des autres monnaies. Cette baisse ne peut être obtenue d'une façon systématique que par une dévaluation proportionnelle du taux de change. Sans cette dévaluation, le taux devient surévalué et gênant pour la compétitivité des exportations.

Le taux de change ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais en tant qu'un instrument de promotion des exportations, de l'équilibre de la balance des paiements et de la protection de l'économie qui exige aussi d'éviter que le taux devienne visiblement surévalué ce qui, aura pour effet de rendre les importations plus compétitives sur le marché local.

L'essentiel, donc, n'est pas d'éviter la dévaluation, ou la dépréciation de la monnaie contre les devises étrangères, mais d'essayer de maintenir son pouvoir d'achat stable à l'intérieur de son économie. Dans ce cas, et comme il était précisé par Keynes, le taux de change va trouver son propre équilibre et niveau de stabilité. Laisser le champ libre à la hausse des prix à l'intérieur de l'économie et insister sur le maintien du taux de change par rapport aux devises étrangères constant signifie handicaper le progrès économique du pays et déséquilibrer sa balance des paiements.

Il est donc vital pour le maintien de la croissance et la diversification de nos exportations d'éviter à ce que le taux de change du dinar devienne une autre fois surévalué. Pour réaliser cet objectif, il est nécessaire de contenir le déficit du secteur public dans la limite soutenable, aux prix constants, par la capacité de l'épargne nationale, ajustée aux possibilités de financement externe, et les besoins d'investissement du reste de l'économie. Limiter ainsi ce déficit nous permet d'éviter ses conséquences inflationnistes et les effets d'éviction qu'il peut exercer sur l'investissement productif, et qui tendent à leur tour de-renforcer ces pressions inflationnistes.

Cette politique de taux de change liée à la parité du pouvoir d'achat de la monnaie, doit être soutenue par le renforcement de la libéralisation de la concurrence et des prix. Sans cette libéralisation, re-problème de l'identification des opportunités d'investissement réellement rentables et capables d'épanouissement et de développement ne sera pas résolu. Cette situation peut facilement entraîner l'engloutissement des ressources rares dans des projets dont la rentabilité économique, et même financière, serait autrement difficile à justifier.

L'effet le plus important d'une politique de libéralisation est de promouvoir la mobilité des ressources et facteurs de production entre secteurs et régions afin d'améliorer les rendements et de réduire les coûts dans l'économie. En effet, c'est cette mobilité des ressources qui donne à l'économie sa souplesse, sa flexibilité, sa capacité d'ajustement, et par conséquent son efficacité de surmonter les déséquilibres qui peuvent se développer à l'intérieur de ses structures ou entre les variables dont elle est composée.

La compétitivité de l'économie pourrait être améliorée aussi par l'accélération du processus de la privatisation des entreprises publiques. Nos principaux concurrents, surtout la Turquie, le Maroc, et le Portugal, sont allés beaucoup plus loin que nous dans cette direction. Le fait que deux types d'entreprises coexistent dans la même économie, et que les entreprises de l'un d'eux sont relativement moins motivées et efficaces que celles de l'autre, il est inévitable que l'effet de cette inefficacité soit communiqué aux entreprises du secteur plus efficace. Cette transmission des effets de l'inefficacité pourrait être faite par l'intermédiaire de la hausse des prix par rapport à la qualité, par les impôts qui financent les subventions, par l'émulation des salaires, par les taux d'intérêt, etc... Une telle coexistence handicape la capacité des entreprises relativement efficaces d'être compétitives par rapport aux entreprises des pays qui sont libres de l'existence de cette dualité. Le maintien du secteur public est plus tolérable sous une protection généralisée qui permet au reste de l'économie de passer à ses consommateurs les hausses de ses coûts engendrés par les subventions et ses achats de ce secteur. Ces consommateurs n'auront pas d'autres choix, étant donné la protection du marché local que de continuer à acheter les produits ainsi offerts en dépit de la hausse de leurs prix et de la baisse de leurs qualités.

L'ouverture de l'économie à la concurrence interne et externe enlève cette contrainte, et pour que nos entreprises, quelque soit leur appartenance, puissent faire face à la concurrence étrangère il est nécessaire de leur permettre de le faire à armes égales, en les libéralisant de la nécessité de continuer à supporter, directement ou indirectement, un secteur dont l'inefficacité est inhérente du fait de son appartenance à l'Etat qui tend à le trouver difficile de résister aux pressions d'être providentiel.

ANNEXE STATISTIQUE

TABLEAU : 1

PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

	1981	1982	1983	1984	1985	1986
PRODUITS						
Petrole	665,4	556,6	569,7	619,3	604,1	340,1
Textiles & chimie	181,3	211,1	245,7	248,5	283,4	388,4
Engrais	153,9	174,5	208,2	212,7	230,1	252,8
Voyages	312,3	367,2	416,0	387,4	466,4	437,0
Revenu du travail	178,3	219,6	243,8	245,9	225,8	287,1
TOTAL	1491,2	1529,0	1683,4	1713,8	1809,8	1705,4
Recettes totales des biens & services	1962,3	2073,6	2264,8	2434,4	2544,4	2478,9
Part de ces produits dans ces recettes totales	76,0%	73,7%	74,3%	70,4%	71,1%	68,8%
Part de ces produits autre que le petrole	42,1%	46,9%	49,2%	45,0%	47,4%	55,1%

TABLEAU : 2

RECETTES DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES
(MILLIONS DE DOLLARS)

ANNEE	TUNISIE	TURQUIE	MAROC
1980	2198,0	2910,0 *	2493,0
1981	2500,0	4703,0	2386,0
1982	1986,0	5746,0	2062,0
1983	1850,0	5728,0	2006,0 *
1984	1797,0	7134,0	2080,0
1985	1738,0	7958,0 *	2165,0
1986	1760,0 *	7457,0	2454,0
1987	2152,0	10189,0 *	2807,0
1988	2393,0	11662,0	3625,0
1989	2932,0	11626,0	3361,0

SOURCE : FMI International Financial statistics

(*) Indique la date de la devaluation ou de l' acceleration
de la depreciation du taux de change

TABLEAU : 3

INDICES DES PRIX ET INDICES DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AUX DTS
(POUR LA TUNISIE ET LE MAROC 1979=100)

ANNEE	TUNISIE		TURQUIE		MAROC	
	INDICES	INDICE DU TAUX	INDICES	INDICE DU TAUX	INDICES	INDICE DU TAUX
	DES PRIX	DE CHANGE	DES PRIX	DE CHANGE	DES PRIX	DE CHANGE
1980	110,1	102,3	100,0	100,0	108,6	112,2
1981	120,0	115,0	136,0	135,0	127,7	126,1
1982	136,3	130,3	178,8	179,1	143,0	140,4
1983	148,5	146,0	234,8	257,5	153,5	171,4
1984	161,0	162,9	348,5	379,0	174,5	190,1
1985	174,0	159,4	505,0	551,0	191,2	214,6
1986	184,0	197,1	680,0	806,0	206,1	216,4
1987	197,3	211,6	944,0	1259,4	208,2	224,7
1988	210,0	231,8	1655,6	2123,7	217,2	224,3
1989	220,0	228,0	2560,0	2644,3	225,0	216,7

SOURCE: F M I ,Internatinal Financial Statistics.

Le DTS est determine en fonction de l' evolution des taux de change de cinq monnaies:

Le dollar, la livre sterling, le DM , le franc francais et le yen japonais. Ces memes monnaies predominaient aussi dans la determination de la valeur externe du DT, de la LT ET LA Dirham.

TABLEAU : 4

EXPORTATION DES PRODUITS MANUFACTURES DE LA TUNISIE, DE LA TURQUIE ET DU MAROC
(S I T C : 5 + 6 + 7 + 8)

ANNEE	PART DES PRODUITS MANUFACTURES DANS L'EXPORTATION TOTALE DE MARCHANDISES (en %)			EXPORTATION DES PRODUITS TEXTILES (MILLIONS DE DOLLARS)		
	TUNISIE	TURQUIE	MAROC	TUNISIE	TURQUIE	MAROC
1980	36,5	27,4	25,5	427,3	472,5	231,2
1981	33,7	37,6	29,8	405,3	882,9	242,6
1982	41,4	43,7	36,2	385,0	1165,6	244,2
1983	43,6	47,7	39,5	366,5	1500,3	267,5
1984	42,1	55,0	42,3	323,9	2273,5	290,6
1985	44,6	62,2	42,0	358,5	2253,3	314,1
1986	60,0	59,4	44,8	491,5	2191,3	435,8
1987	60,4	67,1	50,4	624,1	3405,4	613,7
1988	67,7	66,0	51,5	723,4	3690,8	664,7
1989	66,3	67,6	48,0	862,3	4071,9	676,4

SOURCE: N.U. ANNUAIRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

TABLEAU:5

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES DE LA TUNISIE

PRODUITS	MILLIONS DE DINARS (courants)							POURCENTAGE DU TOTAL						
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
A. MARCHANDISES														
Alimentations humaines	139,8	134,3	169,2	220,3	251,2	267,1	320,8	10,0	9,4	12,2	12,4	12,2	9,6	10,4
Energie	619,3	603,6	340,4	418,3	330,7	555,5	531,6	44,3	41,8	24,5	23,6	16,1	20,0	17,2
Phosphate et derives	243,0	262,3	290,8	372,1	451,9	540,4	437,8	17,4	18,2	21,0	21,0	22,0	19,4	14,2
Autres mat. pre. & 1/2 prod.	55,1	73,7	85,1	97,9	191,9	304,6	349,4	3,9	5,1	6,1	5,5	9,3	10,9	11,3
Textiles et habillements	248,5	283,4	388,4	509,0	614,3	812,9	1091,3	17,8	19,6	28,0	28,7	29,9	29,2	35,4
Autres produits manufact.	93,4	85,7	113,7	153,6	215,4	301,5	355,6	6,6	5,9	8,2	8,7	10,5	10,8	11,5
TOTAL	1399,1	1443,0	1387,6	1771,2	2055,4	2782,0	3086,5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
B. SERVICES														
Transports	155,2	150,3	147,7	207,6	228,2	254,6	285,0	15,0	13,8	13,7	14,5	10,8	12,6	13,4
Voyages	389,4	466,4	437,0	629,1	1145,1	926,5	893,7	37,6	43,0	40,5	43,8	54,0	45,6	42,1
Revenus du capital	41,9	20,6	15,5	16,1	40,6	65,7	85,6	4,0	1,9	1,4	1,1	1,9	3,2	4,0
Revenus du travail	245,9	225,8	287,1	403,0	466,6	463,0	525,7	23,8	20,8	26,6	28,0	22,0	22,8	24,7
Autres services	202,9	222,5	191,8	178,6	240,6	321,0	336,8	19,6	20,5	17,8	12,6	11,3	15,8	15,8
TOTAL	1035,3	1085,6	1079,1	1434,4	2121,1	2030,8	2126,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

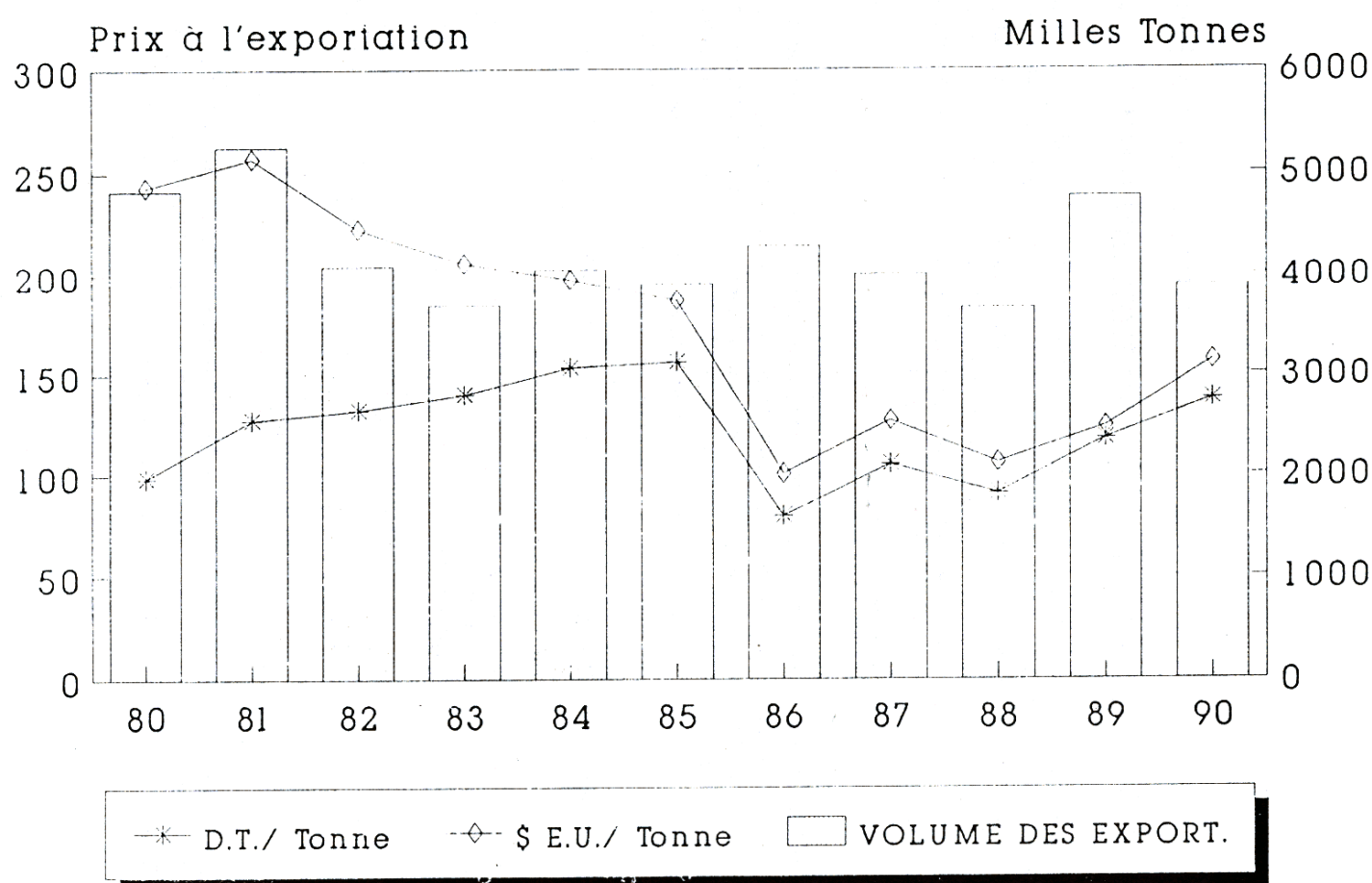
TABLEAU :6

TAUX DE CROISSANCE DE LA CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ECONOMIE AU PIB

ANNEE	AGRICULTURE	INDUSTRIES MANUFACTURIERES	MINES Y COMPRIS PETROLE ET GAZ	TOURISME	ADMINISTRATION	SERVICES NON ADMINISTRATIFS	B T P
1980							
1981	8,8	12,8	-2,5	3,7	5,3	5,4	5,1
1982	-10,3	2,8	-4,4	-9,7	4,9	3,2	2,2
1983	2,5	8,0	9,1	-6,9	4,3	7,4	-0,8
1984	13,3	6,9	-1,9	0,0	4,1	6,3	6,3
1985	15,0	5,9	-4,0	14,0	5,6	2,2	1,2
1986	-10,7	3,8	1,0	6,5	1,8	1,7	-16,8
1987	17,5	4,1	-3,9	36,7	1,4	4,4	-5,6
1988	-23,9	6,9	-1,4	11,7	2,2	10,0	-6,2
1989	5,9	6,0	1,6	-2,8	2,7	2,8	6,7
1990	26,9	9,3	-7,3	0,5	7,8	3,6	24,1
MOYENNE ANNUELLE	4,5	6,7	-1,4	5,3	4,0	4,7	1,6
ECART TYPE	15,3	2,9	5,3	13,3	1,8	2,6	10,8

TAUX MOYEN DE LA CROISSANCE DU PIB DURANT 1981-90 = 3.8 %

PRIX A L'EXPORTATION & VOLUME EXPORTE DU PETROLE



Echanges extérieurs :structure, cadre incitatif et parts de marché (*)

La période couvrant la deuxième décennie et le début des années 80 se caractérisait par une politique de protection élevée et de contrôle sévère au niveau des prix et des investissements, défavorisant ainsi les exportations et rendant les structures productives peu efficaces. Cette politique a créé une situation de déséquilibres interne et externe.

Pour remédier à cette situation, le VIème Plan avait prévu plusieurs réformes visant à promouvoir les exportations et introduire plus d'efficacité; mais c'est précisément à partir de 1986, qu'une panoplie de mesures⁽¹⁾ a été prise pour rétablir les mécanismes de marché en vue de rendre l'économie plus compétitive.

Les effets macroéconomiques de ces mesures prises en vue de réduire le déficit extérieur, sont évalués à travers: i) l'examen de la structure de la protection effective pour apprécier l'importance des incitations accordées aux exportateurs en vue de compenser la protection accordée aux producteurs domestiques ii) l'appréciation du processus de libéralisation des importations et de la production iii) l'évaluation de l'effet taux de change sur l'évolution des parts de marché. Tels sont les principaux thèmes qui vont être abordés dans les trois parties suivantes :

La première partie présente l'évolution des échanges extérieurs et les changements de la structure par produit sur la période 1981-90.

La deuxième partie s'intéresse à l'évolution de la protection et le programme de libéralisation engagé au cours de ces dernières années en tant qu'instruments de politique économique susceptibles d'expliquer les tendances observées dans l'évolution du commerce extérieur.

La dernière partie examine l'évolution de la position de la Tunisie sur les marchés extérieurs en relation étroite avec la compétitivité en matière de taux de change par référence aux pays concurrents.

(*) La présente communication a été préparée dans le cadre des travaux de l'IEQ portant sur les études relatives aux échanges extérieurs et à l'environnement international et présentée par Monsieur H'mida KHLIFJ, chargé d'études à l'IEQ.

Evolution et structure du commerce extérieur

Compte tenu de l'exiguïté du marché intérieur, il est primordial pour la Tunisie de miser sur le marché extérieur pour stimuler son rythme de croissance. Cette orientation a été affirmée au cours des dernières années et continue à revêtir une importance cruciale pour le prochain Plan. A cet égard, un cadre incitatif fût adopté pour doter le pays d'une économie diversifiée et plus ouverte sur l'extérieur. Son effet s'est largement manifesté à travers l'évolution des échanges extérieurs et les indicateurs en matière d'ouverture et de compétitivité.

(1) Ces mesures concernent i) la déprotection du marché local à travers l'aménagement du tarif douanier ii) la libéralisation des importations par l'élimination progressive des restrictions quantitatives et la simplification des procédures administratives iii) la dévaluation du dinar tunisien pour éponger la surévaluation, améliorer la compétitivité et dynamiser davantage nos exportations.

Concernant les échanges extérieurs, ils se sont accrus respectivement pour les exportations et les importations exprimées en volume, au rythme de 11 et 4% durant le VIIème Plan contre 0.1 et - 0.3% durant le VIème Plan, entraînant, de la sorte, une amélioration du taux de couverture ⁽¹⁾ des importations par les exportations qui passe de 67% en 1981 à 88% en 1991.

Evolution des échanges extérieurs ⁽²⁾ aux prix de 1980

Biens et services	En MD constants			Accroissement annuel moyen	
	1981	1986	1991	VIème Plan	VIIème Plan
Exportations	1991.0	2161.2	3023.8	0.1%	11.0%
Importations	2974.5	2671.0	3446.5	-0.3%	4.0%
Taux de couverture	66.9	80.9	87.7	0.6%	4.6%

De même, l'effort consenti en matière d'échanges extérieurs a fait de la Tunisie un pays relativement plus ouvert que ses concurrents. C'est ainsi que le taux d'ouverture défini par le rapport des échanges extérieurs (exportations et importations de biens et services) et du PIB s'est situé autour de 90% durant ces dernières années, contre une moyenne de 55% pour les autres pays concurrents. Cette ouverture résulte d'un effort d'exportation (44% du PIB) mais aussi d'un pourcentage d'importation par rapport au PIB de plus en plus élevé (46% du PIB).

Evolution des indicateurs des échanges extérieurs

	1981	1986	1989
Taux d'ouverture			
Tunisie	91.2 %	68.8 %	92.0 %
Maroc	56.2 %	43.2 %	45.0 %
Grèce	47.7 %	53.2 %	55.0 %
Exportation en % du PIB			
Tunisie	41.4 %	30.8 %	44.0 %
Maroc	21.2 %	16.8 %	18.2 %
Grèce	20.6 %	22.4 %	23.0 %
Importation en % du PIB			
Tunisie	49.8 %	38.0 %	48.0 %
Maroc	34.9 %	26.4 %	26.8 %
Grèce	27.1 %	30.9 %	32.0 %

(1) La Tunisie a enregistré un taux de couverture nettement supérieur à celui de chacun des pays concurrents (voir annexe statistique où l'on liste les pays concurrents) exception faite de la Corée de Sud

(2) Source: SFI.

Par ailleurs, cette évolution fût accompagnée d'un changement structurel tant au niveau des exportations qu'au niveau des importations de biens et services⁽¹⁾. Les mutations structurelles relatives aux exportations se caractérisent par:

- i) la prépondérance des industries manufacturières, et plus particulièrement, le secteur textile habillement et cuir dont la part a atteint 25.4% en 1990 contre 11.5% en 1981 occupant, de la sorte, la première place dans nos exportations de biens et services.
- ii) le maintien de la part des exportations agro-alimentaires et de la chimie pratiquement au même niveau durant la période 1981-90.
- iii) la baisse de la part d'énergie qui est passée de 37.5% en 1981 à 11% en 1990. Cette baisse s'explique par la chute du prix international des produits pétroliers et par le tarissement des ressources naturelles en matière de pétrole.

En outre, un **effort de diversification** des exportations a été constaté au cours de ces dernières Années, en effet, le suivi des principaux produits exportés durant la période 1981-89 fait apparaître de nouveaux produits confirmant, de la sorte, les mutations structurelles sus-mentionnées.

Evolution de la structure des exportations de biens et services aux prix courants

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Agriculture et IAA	6.8%	6.0%	5.0%	7.0%	6.4%	8.1%	8.2%	7.1%	6.6%	7.5%
Phosphate et chimie	10.5%	11.6%	12.3%	11.5%	11.9%	14.0%	11.8%	12.6%	12.8%	9.8%
Textile et cuir	11.5%	13.3%	13.9%	12.7%	13.8%	19.6%	19.7%	18.2%	20.5%	25.4%
Ind. méc.élec.	2.3%	3.3%	2.9%	4.1%	3.3%	4.9%	5.0%	5.3%	5.4%	6.5%
Autres biens	1.8%	1.3%	1.7%	1.5%	1.9%	2.6%	3.7%	4.3%	6.9%	5.8%
Energie	37.5%	30.3%	29.0%	29.3%	26.8%	15.7%	14.9%	9.1%	13.0%	11.5%
Total biens	70.1%	65.9%	64.8%	66.2%	64.0%	65.0%	63.3%	56.5%	65.3%	66.5%
Total biens hors énergie	32.9%	35.6%	35.8%	36.9%	37.3%	49.2%	48.3%	47.4%	52.3%	55.0%
Tourisme	17.1%	19.2%	20.0%	16.9%	18.5%	17.9%	20.3%	29.8%	20.6%	17.9
Autres services	12.4%	14.9%	15.2%	16.9%	17.5%	17.2%	16.4%	13.7%	14.1%	15.6%
Services	29.6%	34.1%	35.2%	33.8%	36.0%	35.0%	36.7%	43.5%	34.7%	33.5%
Total biens et services	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Total biens et services hors énergie	62.5%	69.7%	71.0%	70.7%	73.2%	84.3%	85.1%	90.9%	87.0%	80.5%

(1) Le calcul de la structure des exportations et des importations a été fait aux prix courants.

Quant aux changements structurels relatifs aux importations par groupement d'utilisation, l'on assiste à deux faits majeurs au cours de cette décennie. Il s'agit de :

i) La prééminence des biens de consommation et des matières premières dont les parts respectives sont passées de 14 et 25% en 1981 à 26 et 28% en 1990.

ii) La baisse de la part de l'énergie et celle des biens d'équipement qui ont atteint respectivement 8 et 20% en 1990 contre 18 et 23% en 1981. Cette baisse s'explique, pour le premier cas, par la substitution du pétrole local au pétrole importé en raison de la chute du cours du pétrole en 1986, alors que pour les biens d'équipement, la baisse de leur part est essentiellement imputable à celle des investissements suite aux mesures de restrictions quantitatives engagées en 1986 et 1987.

Evolution de la structure des importations de biens et services aux prix courants

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Biens d'équipement	22.9%	26.7%	22.3%	22.9%	18.8%	18.9%	15.0%	14.7%	17.0%	20.1%
Matières prem.& demi prod.	25.3%	27.2%	25.8%	27.1%	27.8%	30.6%	31.7%	32.0%	29.7%	28.2%
Alimentation	10.2%	9.2%	12.2%	12.8%	10.4%	10.7%	9.0%	13.2%	11.8%	8.3%
Biens de consommation	13.8%	14.9%	17.0%	15.4%	16.9%	18.5%	22.4%	22.2%	22.9%	25.6%
Energie	17.8%	9.8%	9.7%	10.2%	11.5%	7.5%	9.2%	5.8%	7.7%	7.9%
Total biens	90.0%	87.8%	87.0%	88.3%	85.5%	86.2%	87.2%	87.8%	89.1%	90.1%
Total biens hors énergie	72.2%	78.1%	77.3%	78.2%	73.9%	78.8%	78.0%	82.0%	81.4%	82.2%
Services	10.0%	12.2%	13.0%	11.7%	14.5%	13.8%	12.8%	12.2%	10.9%	9.9%
Total biens et services	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Total biens et serv.hors énergie	82.2%	90.2%	90.3%	89.8%	88.5%	92.5%	90.8%	94.2%	92.3%	92.1%

Par ailleurs, la structure géographique de nos échanges montre que la CEE continue à occuper une place prépondérante à l'importation comme à l'exportation. En effet, nos importations en provenance de la CEE se sont encore renforcées au cours de ces dernières années en passant de 59% en 1981 à 62.5% en 1986 et 67% en 1989. De même, nos exportations vers la CEE ont pris de l'importance atteignant plus de 74% en 1989 contre 59% en 1981.

Cadre incitatif du commerce extérieur

Les performances ainsi réalisées en matière d'échanges extérieurs, telles que l'amélioration du rythme de croissance des exportations et leur diversification, nécessitent au préalable l'examen du cadre incitatif, mis en place au cours du VIIème Plan. Ce cadre repose principalement sur i) l'aménagement du tarif douanier en vue de déprotéger le marché local et dynamiser davantage le marché extérieur; ii) l'élimination progressive des restrictions quantitatives dans le but d'améliorer la qualité de nos produits et stimuler la concurrence par les importations et iii) la dévaluation du dinar, décrétée en août 1986 et suivie par un glissement progressif pour atténuer les effets du différentiel d'inflation entre la Tunisie et ses partenaires commerciaux en vue de rendre son économie plus compétitive.

L'impact des réformes fiscales

Le contexte économique se caractérisait, au début du VIème Plan, par une déprotection du marché extérieur (-14% en 1980) contre une protection élevée du marché intérieur (70%). Une telle distorsion, rendant ainsi le marché intérieur plus rentable, semble avoir découragé les industriels d'explorer de nouveaux marchés à l'étranger. Des réformes ont été introduites en 1986 dans le but de modifier structurellement la protection tarifaire, notamment sur le marché intérieur. C'est ainsi que les études réalisées à l'I.E.Q.(1) montrent que l'éventail des droits et tarifs à l'importation a été réduit à 15 - 43% en 1989 contre 5 - 236% au début des années 80.

Evolution de la distribution tarifaire des importations (en %)

Tranche tarifaire		1987	1988	1989
0	- 5	1.2	1.5	1.5
5.1	- 10	0.8	0.0	0.0
10.1	- 15	19.0	0.5	0.6
15.1	- 20	2.4	23.4	23.4
20.1	- 25	25.6	3.4	3.4
25.1	- 30	2.9	29.7	29.6
30.1	- 35	4.3	2.6	2.6
35.1	- 40	5.5	5.1	5.1
40.1	- 45	4.3	33.7	33.7
45.1	- 50	33.8	0	0

De même, le taux moyen de droit de douane a baissé au niveau de l'ensemble de l'économie en passant de 32.5% en 1987 à 28.5% en 1990. Cette réduction a essentiellement touché les biens de consommation, dans le but d'améliorer la qualité des produits, et les biens d'équipement pour stimuler la croissance par le biais des investissements.

(1) IEQ/RC/881128

Evolution des taux de droits de douane par secteur (en %)

	1987 moyenne		1988 moyenne		1989 moyenne	
	pondérée	non pondérée	pondérée	non pondérée	pondérée	non pondérée
Agriculture	17.6	31.7	18.8	29.8	18.5	29.9
Extraction minière	13.9	18.3	17.6	19.6	11.7	18.4
Secteur manufact.	26.5	32.9	26.2	30.5	23.2	28.6
- Biens de consommation	39.8	41.4	34.4	36.8	32.4	36.6
- Biens intermédiaires	19.5	25.3	21.1	25.6	18.8	24.3
- Biens d'équipement	24.1	26.1	2.4	24.5	19.7	21.2
Ensemble d'économie	24.9	32.5	25.0	30.2	22.2	28.5

L'impact du changement fiscal⁽¹⁾ s'est traduit par une réduction du taux de protection effective (TPE)⁽²⁾ sur le marché intérieur en passant de 70% en 1986 à 43% en 1989. Cette réduction a porté sur l'ensemble des produits à l'exception des industries mécaniques et électriques.

Par activité, la protection effective a enregistré une baisse significative sur le marché intérieur durant la période 1980-89, localisée principalement au niveau du textile habillement et cuir et l'agro-alimentaire. Pour le textile, le TPE a été finalement ramené à 76% en 1989 contre 272% en 1980 et 194% en 1986. De même pour l'agro-alimentaire, le TPE a atteint 110% en 1989 contre 258% en 1980 et 421% en 1986.

(1) IEQ/BJ/890830

(2) Le taux de protection effective est mesuré par le rapport entre, d'une part, la valeur ajoutée réalisée par l'activité et exprimée aux prix intérieurs et, d'autre part, la même valeur ajoutée exprimée aux prix mondiaux, c'est à dire celle que l'activité aurait réalisé en l'absence de toute mesure de protection.

Evolution de la protection effective (marché intérieur)

	1980	1986	1989
Agriculture	27%	46%	22%
Ind. manufacturières	242%	124%	87%
- Agro.alimentaire	258%	421%	110%
- MCCV	98%	40%	91%
- I M E	96%	88%	98%
- Chimie	111%	88%	70%
- Textiles	272%	194%	76%
- Ind. diverses	224%	101%	78%
Ind. non manufact	10%	9%	17%
- Mines	10%	9%	17%
Services (transport)	2%	-7%	- 8%
Ensemble	70%	84%	43%

En revanche, le TPE a enregistré une légère amélioration au niveau des produits destinés à l'exportation (marché extérieur) aussi bien pour l'ensemble de l'économie que par activité, exception faite pour l'agriculture où l'on constate une légère détérioration.

Evolution de la protection effective (marché extérieur)

	1980	1986	1989
Agriculture et pêche	-1%	-4%	-2%
Ind. manufacturières	-25%	-4%	-1%
-Agro-alimentaires	-10%	-8%	-5%
-I M E	-12%	0%	0%
-Chimie	- 2%	-7%	0%
-T H C	-43%	-1%	0%
-Ind. diverses	60	-7%	-3%
Ind. non manufacturières	13%	-4%	-3%
-Mines	13%	-4%	-3%
Services (tourisme)	-17%	-18%	-12%
Ensemble	-14%	-8%	- 4%

En dépit de la réduction du tarif douanier à l'importation, l'on constate que les producteurs demeurent encore portés vers le marché local du fait que le biais, révélé par l'analyse de la protection effective, continue à persister au détriment du marché extérieur.

Processus de libéralisation des importations

La réglementation du commerce extérieur⁽¹⁾ constitue, également à travers les restrictions quantitatives (Ra), une forme de protection pouvant, porter préjudice à la qualité de nos produits et à la promotion des échanges extérieurs. A cet égard, l'examen de l'ensemble des importations durant la période 1983-90, montre que la Tunisie s'est engagée, notamment depuis 1987, dans un processus de libéralisation. En effet, le nombre de rubriques tarifaires, correspondant aux produits dont l'importation est libre, a plus que doublé en passant de 20% en 1987 à 52% en 1990.

Evolution des positions tarifaires libres à l'importation

Année	Total	Libres	% libres
1987	8376	1678	20.0%
1988	8376	2328	27.8%
1989	8376	3629	43.3%
1990	8376	4331	51.7%

Ces produits libres couvrent 43.5% du total des importations en 1986 et 70% en 1989. L'amélioration est imputable à l'élimination des restrictions quantitatives, tant au niveau des matières premières et demi-produits qu'au niveau des biens d'équipement.

Evolution du pourcentage des importations libres par groupement d'utilisation

	1986	1987	1988	1989
Alimentation	0.14	0.27	0.26	1.06
Energie	7.24	7.39	4.53	6.92
Matières premières et demi-produits	13.88	20.5	24.93	25.47
Biens d'équipement	5.64	7.15	12.53	15.24
Biens de consommation	16.61	20.72	19.74	20.98
Total	43.51	56.03	61.99	69.67

(1) la réglementation du commerce extérieur distingue deux grandes catégories d'importation. La première, constituée de produits non soumis aux contrôles administratifs, se fait principalement grâce à un certificat d'importation. Toutes les autres formes d'importation, constituant la deuxième catégorie, nécessitent au préalable une autorisation du Ministère de l'Economie Nationale.

Ces résultats sont conformes à l'objectif d'assurer un meilleur approvisionnement de l'appareil productif et un rythme de croissance élevé.

Par référence à la production, les produits à l'importation représentent 25% en 1990 contre 4% en 1987. Ce processus de libéralisation a touché principalement les produits chimiques (59% en 1990 contre 7% en 1987) et les produits mécaniques et électriques (67% contre 14%).

Pourcentage de la production nationale libre

	1987	1988	1989	1990
- Industrie manufact.				
.I.A.A.	1.0	1.0	4.0	16.0
. Chimie	7.0	7.0	9.0	59.0
. T.H.C	2.0	3.0	6.0	7.0
. I.M.E	14.0	28.0	56.0	67.0
- Agriculture	3.0	6.0	11.0	10.0
- Mine	1.0	1.0	1.0	89.0
- Ensemble	4.0	7.0	12.0	25.0

Taux de change et parts de marché

pour analyser l'impact du taux de change, l'on a procédé à :

i) la décomposition de la variation des échanges extérieurs pour appréhender l'effet taux de change et l'effet prix en-devises ii) l'examen de l'évolution de nos parts de marchés extérieurs, en relation étroite avec la compétitivité en matière de taux de change par référence à certains pays concurrents.

Décomposition de la variation des échanges extérieurs sur la période 1987-1990

La décomposition globale de la variation des échanges extérieurs fait ressortir, durant la période 1986-90, que 62% de l'augmentation des exportations et 59% de celle des importations résultent de l'accroissement des prix. Cet effet prix est, lui même, dû à l'effet taux de change à raison de 32% au niveau des exportations, et de 41% au niveau des importations.

Quant **aux prix en devises**, ils ont augmenté plus rapidement à l'exportation (25%) qu'à l'importation (13%), contribuant ainsi à concurrence de 30% à la variation de nos exportations et de 18% à celle de nos importations.

La décomposition sectorielle montre que les effets volume et prix en devises, constatés au niveau global, sont dus, en majeure partie aux performances du secteur textile habillement et cuir.

Décomposition globale de la variation des échanges commerciaux

Variations 1990-1986	Exportations		Importations		Solde	
	en MD	en %	en MD	en %	en MD	en %
Effet total	1696.2	100.0	2414.3	100.0	-718.1	100.0
Effet volume	636.4	38.0	991.6	41.0	-355.2	49.5
Effet prix	1059.8	62.0	1422.7	59.0	-362.9	50.5
Ef.T.de change	554.8	32.0	995.4	41.0	-440.6	61.0
Ef.Px en devises	505.6	30.0	427.3	18.0	77.7	-10.5

Ainsi, les résultats de cette décomposition dénotent d'un dynamisme au niveau des exportations qu'il y a lieu de soutenir dans le VIIIème Plan, à travers une augmentation de la productivité, une meilleure qualité de nos produits et une plus grande agressivité pour la conquête de nouveaux marchés.

Parité réelle et parts de marché

L'évolution du taux de change réel du dinar, vis à vis aussi bien des pays partenaires que des pays concurrents, a été marquée, au cours de la période 1981-85, par une forte appréciation.

Pour éponger la surévaluation, la Tunisie a, depuis, adopté des mesures sur le taux de change caractérisées par un glissement du dinar introduit d'une façon progressive et par une dévaluation franche de 10% en août 1986.

Les évaluations faites à l'IEQ montrent que le dinar s'est déprécié de l'ordre de 26% vis à vis des monnaies de référence durant la période 1986-90. Cette dépréciation est différente d'une monnaie à une autre. Elle est respectivement de 35% pour la lire italienne, 28% pour le deutschmark, 26% pour le franc français et seulement de 5% pour le dollar, compte tenu de son glissement au cours de 1990.

Les travaux empiriques entrepris pour expliquer les parts de marché en fonction de la parité réelle du dinar tunisien ont montré que cette relation n'est pas significative vis à vis des pays partenaires commerciaux, alors que lorsqu'on tient compte de certains principaux pays concurrents (le Maroc, la Turquie et la Grèce), la relation s'avère satisfaisante. En effet, l'estimation économétrique montre qu'une dépréciation réelle de 10% aurait entraîné une augmentation de notre part de marché de 9.5%.

$$\text{LnPm}_t = 9,03 - 0,95 \text{ LnPr}_t$$

(6,47) (-3,1)

$$R^2 = 0,49$$

$$Dw = 2,04$$

où Pmt : représente les parts de marché en indice

Pr_t : représente l'indice de parité réelle du dinar vis à vis des pays concurrents.

Les chiffres entre parenthèses donnent les T statistiques.

**Parité réelle du DT vis à vis de
certains pays concurrents**

Année	Turquie	Maroc	Grèce	Moyenne
1979	74.8	80.1	101.1	87.6
1980	95.9	81.6	102.9	93.7
1981	91.9	85.1	96.0	91.2
1982	97.4	85.3	91.0	94.0
1983	97.5	89.9	94.6	97.5
1984	101.3	93.8	96.8	100.0
1985	100.0	100.0	100.0	100.0
1986	106.7	92.5	91.6	96.7
1987	100.3	84.9	78.2	87.4
1988	97.5	83.7	74.1	85.0
1989	83.2	81.4	72.4	78.6
1990	72.2	85.4	67.7	74.5

Ainsi, les parts de marché réalisées par la Tunisie -imputables entre autres à la dépréciation du dinar tunisien- ont enregistré une légère amélioration durant la période 1987 -1990 et ce, aussi bien sur le monde que sur la CEE.

Sur le monde ⁽¹⁾, notre part de marché est passée de 0.087% en 1986 à 0.112% en 1990.
Sur la CEE ⁽²⁾, cette part est passée de 0.38% en 1986 à 0.47% en 1990.

(1) Source : DOTS (FMI)

(2) Source : EUROSTAT

(*) Calculé compte tenu de la part de nos exportations détenue par la CEE et de l'accroissement de nos parts de marché sur cette zone.

Parts de marché de la Tunisie

(en %)	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Monde	0.133	0.115	0.106	0.101	0.096	0.087	0.091	0.090	0.104	0.105 (*)
CEE(9)	0.39	0.40	0.37	0.35	0.37	0.37	0.40	0.37	0.41	0.47

Néanmoins, l'on remarque que les performances réalisées dans ce domaine - exprimées en niveau et en évolution - demeurent en deçà de celles de nos principaux concurrents en l'occurrence la Turquie et le Maroc.

Parts de marché de la Tunisie et des pays concurrents

(en %)	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	Accroissement annuel moyen	
											1982-86	1987-89
Sur le monde												
Tunisie	0.133	0.115	0.106	0.101	0.096	0.087	0.091	0.090	0.104	0.105	-8.5	4.6
Maroc	0.124	0.121	0.123	0.122	0.121	0.123	0.125	0.129	0.114	0.130	-0.4	-0.5
Turquie	0.255	0.336	0.344	0.403	0.444	0.377	0.436	0.435	0.401	0.373	13.8	3.5
Sur la CEE												
Tunisie	0.39	0.40	0.37	0.35	0.37	0.37	0.40	0.37	0.41	0.47	-3.2	3.81
Maroc	0.40	0.43	0.44	0.42	0.45	0.49	0.50	0.52	0.53	0.58	3.5	3.50
Turquie	0.48	0.57	0.65	0.74	0.90	0.90	1.07	1.07	1.18	1.21	16.1	9.4

Il y a lieu de signaler que la compétitivité-prix appréhendée par le taux de change, ne constitue pas le seul facteur déterminant de nos parts de marché. D'autres éléments entrent dans l'évolution de ces dernières. Il s'agit de la compétitivité hors prix, définie comme étant la capacité de l'offre d'un pays à capter la demande d'autres pays à travers la qualité, la spécialisation, l'innovation et la capacité de se positionner sur des créneaux porteurs.

Déficit budgétaire et normes de dépenses publiques (*)

1. Les Finances Publiques ont été orientées depuis l'après guerre dans un sens favorable à l'extension du rôle économique de l'Etat. De façon spécifique le champ de l'interventionnisme étatique s'est développé au moyen, notamment, de l'accélération des dépenses publiques et de l'élargissement de l'aire du secteur public.

De ce fait le problème de la contribution des dépenses publiques à la croissance économique n'a pas cessé d'alimenter un débat ininterrompu entre :

- Ceux qui relèvent l'inopportunité d'intensifier les flux de dépenses publiques au motif de l'inefficience attachée à ces dernières: centralisation des décisions, absence de compétitivité, absence de rationalité dans les choix, détournement des ressources productives de l'accumulation privée, etc...

- Et ceux qui, en faisant ressortir les déficiences du marché pour l'allocation des ressources dans les pays en voie de développement (P,V,D) et en mettant en exergue des préoccupations de "rentabilité sociale" (attachée à certaines dépenses motrices pour la croissance), investissent l'Etat d'une mission privilégiée dans le processus de croissance.

Il faut dire que dans les faits, cette dernière voie a longtemps prévalu. Les données recensées par la B.I.R.D ⁽¹⁾ rendent compte, en effet, du gonflement des finances publiques au cours des dernières décennies jusqu'au milieu des années 80 :

(*) La présente communication a été préparée, à la demande de l'IEQ, par Monsieur Moncef BEN SLAMA Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis.

(1) : Voir B.I.R.D : Rapport sur le développement dans le Monde, 1988.

- La part des dépenses publiques dans le P.N.B a atteint, voire dépassé, 50% pour les grandes pays industrialisés comme l'Allemagne, la France, la Grande Bretagne, la Suède, etc.... Avec une tendance, pour ces pays, à l'aggravation du déficit budgétaire.

- L'évolution dans le sens de l'intensification des dépenses publiques caractérise la plupart des pays en voie de développement, même si la part relative de ces dépenses dans le PNB reste bien inférieure à celle des pays industrialisés, en raison du poids des transferts sociaux dans ces derniers pays. Parallèlement la pression fiscale dans les pays en voie de développement s'est accentuée atteignant en moyenne 23% en 1985.

- Le secteur public (administrations publiques et entreprises publiques) assure une part prépondérante des investissements dans les pays en voie de développement.

2. En fait les flux de dépenses et de recettes ainsi que le déficit budgétaire exercent une influence sensible sur les conditions de l'accumulation (épargne et investissement), les taux d'inflation et l'équilibre extérieur.

L'expansion des Finances Publiques, dans l'optique de "l'intérêt public" (1), devait pallier la sous-accumulation du capital physique et humaine en recourant, de façon soutenue, aux financements extérieurs. Cependant depuis la fin de la décennie 70, les systèmes économiques des pays en voie de développement ont été fragilisés par l'aggravation des déséquilibres (intérieurs et extérieurs) et la montée du chômage, imputées en partie à l'hypertrophie de l'économie publique. D'où l'orientation vers une optique "d'intérêt privé" privilégiant "une allocation des ressources en situation de concurrence" (1) qui sous-tend les programmes de stabilisation et d'ajustement. Une mutation dans la conception des Finances Publiques s'est donc opérée. Il s'agira de l'analyser (première partie) avant d'identifier des normes de politique budgétaire de dépense (deuxième partie).

I - Première Partie : de la conception Keynesienne des finances publiques à la mise en oeuvre de l'ajustement budgétaire

I.1 - La conception keynesienne des Finances Publiques - dans laquelle l'Etat est le révélateur de l'intérêt général - consacre le rôle moteur de l'investissement public.

Les post keynesiens ont porté une attention particulière à l'étude de l'effet des soldes budgétaires sur le revenu d'équilibre (et de l'emploi), effet comparable à celui d'un investissement additionnel, en mettant en évidence un multiplicateur budgétaire dont la formulation a connu plusieurs affinements, tenant en particulier à l'introduction des décalages dans la fonction de consommation.

(1) : Voir B.I.R.D, op. cit.

Dans ce cadre trois enseignements principaux peuvent être dégagés :

a) Un déficit provoqué par un accroissement des dépenses publiques DG, sans augmentation des impôts, agit comme un investissement additionnel. Ce "deficit spending" entraîne, en situation de sous emploi, un effet d'expansion du Revenu National D Y, tel que

$$D Y = \frac{1 DG}{1 - c(1 - t)}, \text{ faisant ainsi ressortir un multiplicateur budgétaire de la forme}$$

$$\frac{1}{1 - c(1 - t)}, \text{ où } t \text{ représente le taux marginal d'imposition et } c \text{ la propension marginale à consommer.}$$

b) Un déficit provoqué par une réduction des impôts D T, sans diminution des dépenses publiques, entraîne, en situation de sous-emploi, une expansion du Revenu National D Y d'une intensité

moindre que celle du "deficit spending", soit

$$D Y = \frac{-c}{1 - c(1 - t)} D T ; \text{ le multiplicateur budgétaire étant dans ce cas bien inférieur à celui du cas précédent.}$$

c) Le tax cut -réduction du taux d'imposition D t sans diminution des dépenses publiques - produit un effet d'expansion du Revenu National, soit

$$D Y = \frac{-c}{1 - c(1 - t)} Y D t, \text{ d'une intensité comparable à celle du cas précédent et sensiblement}$$

inférieure à celle du "deficit spending". On relève, par ailleurs, dans ce cas de tax cut, que l'effet "primaire" de la baisse de T, à raison de YDt, est en partie compensé par l'accroissement des recettes fiscales dû, à titre "secondaire", à l'expansion de Y, soit tDY. Cependant, cette dernière politique de relance se trouve confrontée, dans les pays en voie de développement, aux rigidités structurelles et à l'inélasticité relative des investissements par rapport aux incitations fiscales.

. Au total l'analyse, d'inspiration keynesienne, des effets d'expansion du Budget aura mis en exergue les avantages d'une politique de "deficit spending" (avec ses différentes variantes) en même temps qu'elle récuse les politiques de "déflation budgétaire", fondées sur la flexibilité à la baisse des salaires et des prix.

Dans cette analyse en termes de multiplication budgétaire., la dépense publique additionnelle Contribuerait à mobiliser des ressources productives internes sous-utilisées et induirait un effet d'expansion du Revenu (et donc de la Consommation). De ce fait l'investissement privé pourrait même être stimulé, notamment si les effets d'anticipation étaient favorables. De plus les contraintes de financement du "deficit spending" sont, dans le cadre de cette approche, atténuées par la disponibilité de recettes fiscales additionnelles induites par l'expansion du Produit.

(1) : Voir 1) H.Sempé : Budget et Trésor, Paris Cujas 1973

(2) : M.Ben Slama : Cours d'Economie Financière, Tunis 1979

Il faut cependant relever que cette analyse connaît des limites, en même temps qu'elle suscite des dépassements. Il est évident que la réalisation de l'effet de multiplication est fonction, comme le note A. Barrère de la "réponse adéquate de l'offre à la demande additionnelle"; le degré d'élasticité de l'offre conditionne, en effet, la réalisation effective des effets de production et de revenu.

De fait on peut constater, dans les pays en voie de développement, que l'effet de multiplication de l'investissement public est perturbé voire annihilé par :

- les goulots structurels : le sous-emploi affecte bien certain facteurs, comme les matières premières ou la main d'oeuvre non qualifiée, mais fait défaut pour d'autres, comme en témoigne la pénurie de certaines catégories de capitaux, de main d'oeuvre qualifiée, de facteurs de gestion, etc...

- les tensions inflationnistes découlant des pressions de la demande, qui affectent à la fois les prix des produits et les coûts des facteurs.

- la faiblesse des échanges intersectoriels par suite de la désarticulation de l'Economie. De ce fait les dépenses publiques additionnelles provoquent, dans certains cas, d'importantes "fuites" à l'extérieur (importations induites) contribuant ainsi à la détérioration de l'équilibre extérieur.

La résultante des effets contradictoires présentés supra dépend, dans une large mesure, de la composition de la demande publique et des répercussions indirectes (contenu import notamment) touchant les biens marchands impliqués dans le processus de la multiplication.

I.2 - Il convient, en tout état de cause, de distinguer entre les effets -"keynesiens" - d'une expansion tirée par la demande et les conditions d'une croissance auto-entretenu. l'accélération de la croissance lors des périodes de "boom du deficit spending" peut être qualifié de keynesienne, comme le propose Corden ⁽¹⁾. Cela n'implique pas nécessairement un relèvement significatif de la productivité du capital et donc un impact déterminant sur la croissance de long terme. La question est donc de savoir si une telle expansion "prépare" un processus de croissance soutenue.

Il est possible, à cet égard, qu'un investissement public secrète un effet productif assez favorable, en termes de normes d'efficacité, pour faire face, notamment, aux flux de remboursement de la dette.

Il est aussi possible, par ailleurs, que des investissements publics considérés comme opportuns "ex ante", eu égard à l'information disponible et à un état favorable des anticipations, s'avèrent, à posteriori, inefficients en raison de mauvaises prévisions relatives aux termes de l'échange ou à l'évolution des taux d'intérêt.

De tels cas sont assez fréquents dans les pays en voie de développement. Balassa va plus loin que ce constat. Après avoir souligné, dans une étude à caractère économétrique ⁽²⁾, l'effet défavorable exercé par le déficit budgétaire sur l'investissement privé (effet d'éviction), il dégage une corrélation négative entre d'une part, l'investissement public, et d'autre part, l'investissement privé et la croissance économique. Il aboutit aussi à une corrélation négative entre la part de la consommation publique dans le P.N.B et la croissance économique.

Par ailleurs, différents tests statistiques confirment d'une part, la corrélation positive entre dépenses publiques et déficit courant ⁽³⁾, et d'autre part le "parallélisme" dans la fluctuation des deux déficits

(1) : W.M Corden : "Macro-economic Policy and Growth : Some Lessons of Experience .in World Bank Economic Review, 1991.

(2) : B.Balassa : "Public Finances and Economic Development", World Bank W.P.C.S. 31, 1988

(3) : Voir S.Ahmed (1986 et 1987) et R.J. Barro (1987) cités par Y.Mellouli: "L'impact du déficit budgétaire sur la balance des paiements. Application pour le cas de la Tunisie 1972-87". Tunis 1989.

(budgétaire et courant) ⁽¹⁾. De ce point de vue il faut aussi relever que dans les faits les déficits budgétaires excessifs induisent fréquemment, en raison des pressions inflationnistes qu'ils suscitent (prix des biens et services et coûts salariaux), une tendance à la surévaluation du taux de change, préjudiciable à l'équilibre extérieur.

Au total l'aggravation du déficit budgétaire est une source de déséquilibres macroéconomiques dont l'intensité dépend des modalités de financement du dit déficit. Ce dernier est, en effet, financé par trois sources : les ressources extérieures (notamment d'emprunt) (a), les ressources d'emprunt intérieur (b) et la création monétaire (c). Le recours excessif à l'une de ces trois sources est susceptible d'aggraver les déficits courants et d'accroître l'acuité des problèmes d'endettement extérieur dans le cas (a), de créer un effet d'éviction au détriment du secteur privé ainsi qu'une tendance au relèvement des taux d'intérêt dans le cas (b) réduisant par là même les opportunités d'investissement privé, de provoquer des tensions inflationnistes dans le cas (c).

De ce point de vue on observera que :

- La solvabilité extérieure d'un pays dépend du poids de la dette par rapport aux exportations, et du sens d'évolution de ce ratio.

- La création de monnaie, qualifiée de "seigneurage", étant donné qu'elle assure à l'Etat une créance sur les ressources réelles, est génératrice d'inflation dès lors que le rythme d'émission de monnaie dépasse la croissance de la demande de monnaie.

Ce "privilège de seigneurage" s'analyse comme un "impôt d'inflation" dans la mesure où l'inflation altère la valeur réelle des avoirs monétaires, réduisant ainsi la valeur réelle de la dette publique intérieure.

On peut, certes, tempérer ces tensions inflationnistes en relevant le niveau des réserves obligatoires, mais l'élargissement de l'écart entre taux d'intérêt créditeurs et débiteurs qui en découle est de nature à freiner le processus d'accumulation (baisse de l'incitation à l'épargne, resserrement du crédit bancaire pour les investisseurs privés).

- Le recours aux formes de financement intérieur du déficit budgétaire atteint, d'une façon générale, des niveaux excessifs dès lors qu'on décèle des tensions inflationnistes persistantes et une tendance au relèvement des taux d'intérêt ⁽²⁾.

1.3 -Au regard des déséquilibres macro-économiques présentés supra, la politique d'ajustement budgétaire, engagée au cours des années 80, a été axée sur la réduction des déficits, au moyen notamment de la compression des dépenses publiques, avec le souci de "minimiser toute inhibition possible de la croissance économique" (3).

Les mesures préconisées devraient, au delà de la phase de stabilisation, avoir un caractère "durable" eu égard à leurs effets attendus à deux niveaux : la balance des paiements et l'inflation.

La réduction du déficit public, pourrait, outre l'atténuation de l'effet d'éviction de l'investissement privé, infléchir à la baisse les taux d'intérêt et même créer, selon Balassa (4), un "cercle vertueux" dans la mesure où la tendance à la baisse des taux d'intérêt réduirait, à son tour, les contraintes (coûts) liées au service de la dette publique, poussant ainsi à une "baisse additionnelle" des taux d'intérêt, etc...

(1) : Mme Mellouli, op. cit fait ressortir ce résultat pour le cas de la Tunisie au cours de la période 1972-87.

(2) : A moins que l'on arrive, comme le soulignent A. Chhibber et J. Khalilzadeh -Shirazi in "Public Finances in Adjustment Programs" W.P.S. 128 (World Bank 1988), à "persuader le secteur privé de détenir des titres de la dette publique à des faibles taux d'intérêt"

(3) : V. Tanzi : "Fiscal Policy, Growth and the Design of Stabilization Programs" , I.M.F, 1989.

(4) : B. Balassa : "A Conceptual Framework for Adjustment Policies" W.P.S 139, World Bank, 1989.

Cette démarche implique la réduction de la taille du secteur public, la diminution des transferts et l'adoption d'une politique de déréglementation.

Le processus d'ajustement budgétaire est destiné, par ailleurs, à contribuer à une allocation efficiente des ressources, dans une perspective de stimulation de l'offre. Pour ce faire la politique fiscale, outre l'accent sur l'accumulation (incitation à l'épargne), est orientée dans le sens de l'élimination des distorsions affectant les prix relatifs en vue de rationaliser les choix économiques et en particulier les décisions d'investissement.

. En fait par rapport à ce cadre théorique, les premiers résultats de la mise en oeuvre de la politique d'ajustement budgétaire révèlent, outre un tassement de la pression fiscale, bien plus sensible que prévu pour le cas de la Tunisie par exemple (1), une tendance nette à la compression des dépenses publiques et par voie de conséquence une atténuation des déficits budgétaires. On peut, par ailleurs, relever dans le "Rapport Economique Arabe de 1990" (2), que pour l'ensemble des pays arabes, le déficit budgétaire par rapport au P.N.B a regressé de 11% en 1985 à 7% en 1989. Cette réduction du déficit budgétaire est même assez sensible pour le groupe des pays arabes non (ou faiblement) exportateurs de pétrole pour lesquels le déficit budgétaire par rapport au P.N.B est passé de 12% en 1986 à 8% en 1989. Le financement de ces déficits est d'ailleurs assuré, dans la proportion des deux tiers, par des ressources intérieures (2).

Au delà de ces résultats généraux, certains problèmes inhérents à la mise en oeuvre de l'ajustement budgétaire doivent être dégagés :

a) Le schéma de financement des déficits, même après engagement de l'ajustement budgétaire, est souvent de nature inflationniste. Tel est le constat qui se dégage d'une analyse très fouillée de Ch.Ayari (3) qui révèle :

- la prédominance des sources bancaires (crédits commerciaux et avances des Banques Centrales), par "vocation" inflationniste, sur les sources non bancaires (en raison de la faiblesse des marchés financiers) dans le schéma de financement du déficit budgétaire pour trois pays arabes (Tunisie, Maroc, Egypte).

- L'élévation, au cours de la période 1980-89, du taux de liquidité - défini comme le rapport entre les disponibilités monétaires au sens large (Monnaie + Quasi-Monnaie) et le P.I.B - dans les économies arabes de la Méditerranée, par suite du recours excessif aux emprunts intérieurs et extérieurs pour financer les déficits budgétaires.

b) La mise en oeuvre des programmes de restructuration du système d'imposition a généralement buté sur les "rigidités budgétaires" ⁽¹⁾ et n'a pas permis de dégager des rendements fiscaux probants, ce qui donne à penser selon Reisen que "l'incapacité d'élargir l'assiette fiscale contribue - de façon déterminante à expliquer la persistance des problèmes de service de la dette que connaissent nombre de pays en développement" ⁽¹⁾.

c) L'incidence sur le budget de la variation du taux de change (dévaluation), inhérente au processus d'ajustement, est difficile à cerner. Il reste, cependant, que l'effet premier de la dévaluation est de réévaluer la dette extérieure existante et d'augmenter (en proportion de cette dévaluation) les versements d'intérêts au titre de cette dette.

(1) : R.Chkoundali : "Les Finances Publiques au cours du VIIème Plan" I.E.Q 1991.

(2) : Voir Ligue des Etats Arabes, F.A..D.E.S, F.M.A et O.P.A.E.P : Rapport Economique Arabe 1990.

(3) : Ch. Ayari : "Pour une Méditerranée sans rivages. Un Projet de coopération arabo-occidentale" ouvrage sous presse.

(1) : H.Reisen : Dette Publique, Compétitivité Extérieure et Discipline Budgétaire dans les "Pays en voie de développement" in "Tiers Monde" , Avril-Juin 1991.

Par ailleurs les effets prix induits par la dévaluation affectant le budget à différents niveaux, tels que les coûts des projets publics et les variations des bases d'imposition (salaires, revenus des entreprises, volume des échanges extérieurs, etc...).

Un cadre d'équilibre général pourrait servir pour quantifier "la réaction du Budget à la dévaluation"⁽¹⁾ dans le cas d'un traitement endogène du taux de change.

d) Les compressions budgétaires ont été souvent "concentrées" sur les dépenses d'investissement, hypothéquant en partie les perspectives de croissance. Tanzi relève que "ces compressions ont même affecté dans certains cas des projets productifs pour lesquels des conditions de financement extérieur "concessionnelles" étaient disponibles ⁽²⁾ alors que d'autres projets, moins productifs et plus contraignants du point de vue de leur financement, ont été "épargnés".

De plus les réductions dans les investissements d'infrastructure (et les coûts de leur entretien) et dans les investissements sociaux ont affecté défavorablement la productivité des investissements du secteur privé; il en est ainsi, en particulier, dans les zones rurales où la déficience du système de communication a réduit considérablement l'impact attendu des "politiques d'ouverture sur le marché" ⁽³⁾ (market oriented policies).

De ce point de vue on peut relever, pour le cas de la Tunisie au cours du VIIème Plan (1987-91), outre la contraction du volume des investissements publics, une tendance sensible à la compression des dépenses publiques dans l'Education, la Santé et l'Agriculture ⁽⁴⁾.

. En définitive, au vu des problèmes envisagés supra, on peut retenir qu'une politique de "désengagement" budgétaire accéléré n'est pas synonyme d'une mutation "progressive" du système économique. D'où la nécessité de procéder à un affinement, voire une redéfinition des normes de politique de dépense publique.

II - Deuxième Partie : Déficit tolérable et normes d'affectation des dépenses publiques

II.1 - La focalisation sur les déficits budgétaires a donné lieu à une "réduction simplicatrice" des politiques d'ajustement budgétaire ; ces dernières ont été en effet assimilées, le plus souvent, à un processus, le plus rapide possible, de résorption des dits déficits. Cette démarche "excessive" n'est pas compatible avec les exigences d'un processus de croissance soutenue. La question n'est pas d'éviter l'existence de ce déficit; le déficit budgétaire n'est pas "nécessairement synonyme de problèmes macro-économiques". L'absorption du déficit budgétaire est d'autant plus facile que le taux d'épargne est élevé et que les marchés financiers sont développés. La détermination du niveau du déficit tolérable dépend donc de la manière dont il est financé et des possibilités effectives d'utilisation "productive" des ressources publiques.

De plus le déficit est d'autant plus tolérable que :

- son niveau ne subit pas de fortes variations cycliques (succession de mouvements d'expansions accélérées et de fortes contractions) et que son coût s'étale sur le long terme.
- son niveau reste compatible avec les objectifs macro-économiques "stratégiques" : maîtrise de l'inflation et des taux d'intérêt, maintien du service de la dette extérieure dans des limites admissibles et dynamisation de l'investissement privé (non éviction).

(1) : Possibilité envisagée par M. Reisen, op. cit

(2) : Voir Mc Tanzi, op. cit

(3) : Voir M. Tanzi, op. cit

(4) : Voir R. Chkoundali, op. cit.

De ce point de vue, on ne saurait, pour le cas de la Tunisie, procéder à la détermination du niveau du déficit tolérable sans se référer, à titre principal, à la marge des ressources intérieures de financement disponibles ⁽¹⁾. Retenons à cet égard que le coût des emprunts extérieurs a été, en moyenne, bien supérieur, ces dernières années, à celui de l'emprunt intérieur d'où l'opportunité, pour l'Etat, de substituer les formes d'endettement intérieur aux formes contraignantes d'endettement extérieur. Cette orientation comporterait, selon les théoriciens de la B.I.R.D, le risque de réduire les fonds disponibles pour l'investissement privé (effet d'éviction). en effet, si la B.I.R.D préconise. et à juste titre, d'éviter les financements "inflationnistes" sous forme notamment d'avances de la Banque Centrale au Trésor, elle ne marque pas moins de réserves concernant les emprunts de l'Etat aux banques (réduction des marges bénéficiaires des banques et surtout éviction des emprunts privés).

En fait cet effet d'éviction est d'autant atténué pour le cas de la Tunisie :

- Qu'on ne décèle pas de "surponction" de l'Etat sur le système du crédit, comme en atteste l'évolution, comparée à celles des autres pays du Maghreb par exemple, des créances nettes sur l'Etat par rapport au total des emplois du système monétaire.
- Qu'on décèle des phénomènes de sur-liquidité (marché monétaire excédentaire) et que des ressources d'épargne potentielle existent comme en attestent les dépassements des souscriptions aux emprunts publics intérieurs lancés en 1986 et 1988 et les résultats, favorables du lancement en 1989 des Bons du Trésor.

Cette tendance se trouve confirmée dans l'analyse de Mellouli ⁽²⁾ qui relève un accroissement sensible de la demande nette d'actifs à partir de 1983 (atteignant 7.3% du P.I.B en 1987) ; cette dernière variable agit, par ailleurs, dans le sens de la réduction du déficit extérieur.

De même qu'on pourrait "recouper" dans une certaine mesure ces conclusions avec la tendance actuelle du marché tunisien des valeurs mobilières qui révèle, par delà ses limites, un excès de la demande sur l'offre.

- Qu'on mobilise, de façon prioritaire, les formes de financement "outside secteur bancaire" qui ont un caractère moins inflationniste que le financement bancaire; ce dernier recèle, en effet, au bout du processus (refinancement de la Banque Centrale), une dose inflationniste liée à la création monétaire.

. Au total on peut déduire que la tendance à la réduction du déficit budgétaire en Tunisie, amorcée ces dernières années, au delà de l'aggravation très limitée en 1989 (4.1% du P.I.B contre 3.9% en 1988 et 3.6% en 1990), pourrait être "tendanciellement" poursuivie mais en ralentissant le rythme (d'amélioration) et même en marquant, conjoncturellement, des pauses ⁽³⁾.

Notons à cet égard que la B.I.R.D et le F.M.I ne proposent pas une définition précise (et "quantifiée") du seuil de déficit budgétaire tolérable, même si on décèle clairement le souci de "soumettre" le processus de détermination de la dose admissible du dit déficit à des objectifs "prioritaires" d'équilibre extérieur (balance des paiements) mieux définis.

(1) : Voir M. Ben Slama : "Orientations Economiques pour la décennie 90 en Tunisie" C.E.R.E.S 1990.

(2) : Y. Mellouli, op. cit.

(3) : Voir M. Ben Slama, op. cit.

De ce point de vue il convient de signaler que S. KANOUN (1), traitant de la question de la soutenabilité du déficit budgétaire et en s'inspirant des travaux de VAN WIJNBER GEN, a notamment fait ressortir, pour la Tunisie, des niveaux de "déficits budgétaires financeables" correspondant à différentes variantes de taux de croissance du P.I.B et de taux d'inflation. Il conclut à la possibilité, au cours du VIIIème Plan (1992-96), de "mener une politique budgétaire moins restrictive pour réaliser des taux de croissance plus élevés".

Observons aussi qu'il importe, pour la détermination de la dose "admissible" de déficit budgétaire, de prendre en considération :

- d'une part l'état de contraction des dépenses publiques en Tunisie ("déficits" d'accumulation) dont la part relative par rapport au P.N.B est devenue la plus faible de la Méditerranée (arabe et non arabe) passant de 36% en 1980 à 24% en 1989 ⁽¹⁾.

- d'autre part l'existence d'une marge de recettes fiscales additionnelles mobilisables au moyen d'une amélioration, même modérée du rendement fiscal. On estime, à cet égard, qu'une réduction du déficit budgétaire de 1% du P.I.B nécessiterait une croissance additionnelle des recettes fiscales de 5% ⁽²⁾, objectif "réaliste" (et réalisable) si l'on se réfère à la sous-réalisation des prévisions du VIIème Plan (1987-91) en matière de prélèvement fiscal.

. Au delà du cas tunisien on peut donc considérer que le niveau du déficit soutenable dépend de facteurs multiples, dont notamment le coût et la disponibilité des ressources de financement, les modalités de mobilisation de ces ressources, les mesures d'accompagnement et la réaction (anticipations) du secteur privé.

Il reste, cependant, que les conditions d'utilisation productive des ressources publiques sont aussi déterminantes pour la croissance économique que l'effet escompté d'un niveau de déficit budgétaire jugé tolérable.

C'est le problème des normes d'affectation des dépenses publiques.

II.2 - La question est de savoir dans quel sens affecter (on réaffecter) les dépenses publiques en vue de conférer au secteur public une contribution plus efficace à la croissance économique de long terme ; ce qui revient notamment à identifier les domaines dans lesquels le secteur public est à même de développer des effets de complémentarité.

Dans cette perspective, il est opportun de mettre l'accent sur la relation entre externalités et croissance économique. On reconnaît, en effet, de plus en plus, que les effets d'économies externes - dont on peut apprécier l'intensité au moyen des liaisons interagents et intersectorielles elles mêmes repérables par des transactions marchandes et non marchandes - jouent un rôle privilégié dans la diffusion des effets de croissance à partir de zones (ou de secteurs) d'impulsion vers le reste de l'Economie.

(1) : Salem KANOUN : "Soutenabilité du Déficit Budgétaire, Inflation et Equilibre Extérieur: Cas de la Tunisie" Mémoire de D.E.A, Novembre 1991

(2) : Voir Ch. Ayari, op. cit.

(3) : Voir R. Chkoundali, op. cit.

L'identification de ces liaisons, qui a fait l'objet de travaux multiples, permet de guider le processus d'allocation des investissements (Hirschman) et de mobiliser les externalités pécuniaires (voir analyse de Scitovsky) ; cette démarche permet aussi de relever les innovations technologiques induites par le jeu des complémentarités intersectorielles. A partir de là, on est amené à porter notre attention, de façon particulière, sur des formes d'externalités telles que l'amélioration des qualifications, l'amélioration des circuits d'information touchant la technologie et les marchés ainsi que les changements de comportements, qui entretiennent sur le long terme tout processus de croissance, d'où leur qualification d'externalités dynamiques ⁽¹⁾.

Ces dernières sont principalement induites par la formation du capital humain; ce qui implique des dépenses trop lourdes et à terme éloigné, inhibant la motivation de tout producteur pris isolément. Aussi l'intervention directe de l'Etat est-elle le "substitut" nécessaire pour mobiliser ces externalités dynamiques, là où "le marché ne peut apporter de lui-même une solution adéquate à la question" ⁽²⁾.

De ce point de vue, d'aucuns ne manquent pas de souligner la relative "capacité" du marché (même si ce dernier tend à dégager des correct signal prices) à assurer, automatiquement, la disponibilité des qualifications et des aptitudes technologiques requises pour une croissance "tirée par le secteur privé", d'où la nécessité de soutiens, et d'investissements, de l'Etat.

. Au total, si l'impératif de valorisation des ressources humaines s'affirme et investit l'Etat de nouvelles responsabilités, il convient de distinguer cette approche de la politique de lutte contre la pauvreté, prônée par la B.I.R.D et le F.M.I, conçue dans une optique "compensatoire" de protection des groupes sociaux vulnérables.

La démarche compensatoire - rattrapages voire réhabilitation en matière de dépenses sociales -ne suffit pas; elle doit aller de pair avec une reformulation de la dimension sociale de la croissance. Il ne s'agit pas, comme le relève Hugon de "rajouter du social aux équilibres (le visage humain)" ⁽³⁾ mais de procéder à une valorisation intensive des ressources humaines, permettant, à long terme, de soutenir une croissance régulière à même de réduire durablement les déséquilibres financiers⁽³⁾.

Pour ce faire il importe en particulier :

- de remédier de façon impérieuse et urgente à la "sous scolarisation", notamment dans l'enseignement supérieur, qui affecte la plupart des pays en voie de développement ⁽⁴⁾.
- d'accroître les dotations pour la Recherche-Développement dans la mesure où celle-ci est identifiée comme la source privilégiée d'émission d'externalités dynamiques, notamment pour le secteur agricole⁽⁵⁾.

Le rattrapage des retards dans ces deux directions conditionne les chances de sauvegarde de la compétitivité "extérieure" dans un contexte où les nouveaux avantages comparatifs portent sur les facteurs qualification et maîtrise technologique. Ce faisant, on favorise le jeu de complémentarité entre l'investissement public et l'investissement privé.

(1) : Voir F. Stewart et Ejazghani : "How significant are externalities for development ? in "World Development., Juin 1991.

(2): F.Stewart et Ejazghani, op. cit.

(3) : Ph. Hugon : "Incidences Sociales des Politiques d'Ajustement" in "Tiers Monde" Janvier-mars 1989.

(4) : Voir M. Ben Slama, op. cit.

(5) : J. Diamond : "Les Dépenses Publiques et la Croissance" in "Finances et Développement", Décembre 1990.

II.3 - L'Etat peut, en effet, contribuer à l'accroissement de l'épargne intérieure par des actions qui relèvent le taux de rendement attendu des investissements privés. Ce dernier taux conditionne en retour et dans une certaine mesure, le niveau de l'épargne ainsi que le schéma de son allocation. Pour cela on peut agir directement au moyen de la mise en oeuvre de projets publics émetteurs d'externalités pour le secteur privé.

On considère, dans ce cadre, que l'existence de certains types de services publics, d'une taille adéquate, est la condition nécessaire pour entretenir un processus de croissance endogène, au sens d'un schéma de croissance qui endogénéise les phénomènes de rendements croissants. De ce point de vue Amable et Guellec ⁽¹⁾ font état d'une estimation économétrique de Aschaur ⁽²⁾ pour les Etats Unis qui montre qu'une hausse de 1% des investissements publics accroît la productivité totale des facteurs du secteur privé (travail et capital) de 0.34%, en raison notamment de l'influence des investissements d'infrastructure.

En examinant la question pour les pays en voie de développement, on peut relever que l'effet total de l'investissement public sur l'investissement privé dépend de l'ampleur relative de deux effets divergents :

- L'investissement public peut induire un effet d'éviction dans le cas où il implique un usage de ressources physiques et humaines rares (donc "au détriment" du secteur privé) ; il en est de même lorsque le secteur public produit des biens marchands concurrentiels à ceux du secteur privé (effet de "Substitution").

- L'investissement public d'infrastructure économique et sociale est complémentaire de l'investissement privé dans la mesure où il contribue à l'accroissement de la productivité des facteurs et à l'accroissement de la demande de biens et services privés au titre de biens Intermédiaires et services connexes; dans ce sens l'investissement public participe au relèvement du taux de rendement anticipé de l'investissement privé ⁽³⁾.

Les estimations empiriques de Blejer et Khan ⁽⁴⁾ confirment l'analyse supra dans la mesure où ils font ressortir d'une part une sensibilité de l'investissement privé à la disponibilité du crédit intérieur, cette dernière subissant une tendance à la baisse dans le cas d'une aggravation du déficit spending (d'où l'effet d'éviction), et d'autre part une sensibilité de l'investissement privé à la composante infrastructure de l'investissement public (d'où l'effet de complémentarité). En outre les investissements publics dans certains secteurs productifs de biens marchands exercent des effets d'inhibition sur l'investissement privé.

Dans une démarche économétrique similaire, Azzabou ⁽⁵⁾ relève, pour le cas de la Tunisie au cours de la période 1961-86, que les investissements publics dans certains secteurs productifs et les investissements publics d'infrastructure exercent vis-à-vis des investissements privés un effet d'entraînement plus important que celui d'éviction, ce dernier effet étant moins sensible dans les conjonctures de surliquidité.

(1) : B. Amable et D. Guellec : "Un panorama des théories de la croissance endogène", I.N.S.E.E, Juin 1991.

(2) : D.A.Aschaur : "Is public expenditure productive ?" in Journal of Monetary Economics N°; 23 (1989), p. 177-200.

(3) : Voir Mcl. Blejer et A. Cheasty : Fiscal Policy and Mobilization of Saving for Growth", I.M.F, Septembre 1989.

(4) : M.I Blejer et M.S. Khan : "Government Policy and Private Investment in Developing Countries" in "Staff Papers", I.M.F, Juin 1984.

(5) : M. Azzabou : "Quel effet l'investissement public exerce-t-il sur l'investissement privé ? Application au cas tunisien (1961-86)" Juin 1988.

Plus récemment la question de la complémentarité entre investissement public et investissement privé a été examinée, pour le cas de l'Inde, par Pradhan et Autres ⁽¹⁾, en utilisant un modèle calculable d'équilibre général de 18 secteurs (17 secteurs de produits et un secteur financier) et 3 classes (Ménages, Gouvernement, Entreprises). On en retient trois résultats principaux :

- l'investissement public exerce un effet d'éviction sensible sur l'investissement privé ; le degré d'éviction étant le plus élevé quand le financement de l'investissement public est assuré, à titre principal, par les emprunts bancaires.
- l'accroissement de l'investissement public exerce un effet favorable sur la croissance du Revenu National.
- l'accroissement de l'investissement public contribue à l'amélioration de la Répartition du Revenu ⁽²⁾ quand les salaires sont indexés sur les prix des biens alimentaires ⁽³⁾.

L'effet total de l'investissement public serait la résultante de ces trois effets concomitants.

En définitive si l'on reconnaît à certaines formes d'investissement public un rôle moteur dans la croissance économique, il est essentiel de rechercher les modalités de réalisation d'une plus grande efficacité, et notamment d'un degré d'utilisation plus élevé, des ressources productives publiques existantes et additionnelles.

II.4 - L'incidence d'une dépense sur la croissance économique étant fonction de son efficacité, il se pose souvent un problème d'arbitrage (ou de choix) entre un investissement nouveau ou un investissement additionnel et une dépense dite d'entretien ou récurrente.

Faute de dépenses d'entretien suffisantes, les équipements d'infrastructure économique (notamment les équipements routiers) et sociale (notamment les équipements éducatifs et hospitaliers) ont subi, dans la plupart des pays en voie de développement, un rythme de détérioration accéléré. A cet égard la BIRD⁽⁴⁾ estime que le coût de restauration du réseau des routes principales, pour 85 pays en voie de développement, est de trois à cinq fois plus qu'aurait coûté un entretien régulier, outre les retombées négatives sur le coût d'exploitation des véhicules.

en fait la tendance, bien perceptible, à la minimisation des dotations budgétaires pour entretien procède aussi bien d'une sous-estimation des avantages liés à ces dépenses, que de la "pression" des autres catégories de dépenses publiques (salaires, subventions, service de la dette, etc...).

Dans la mesure où l'utilisation, dans les conditions d'efficacité, du stock de capital est tributaire de dépenses récurrentes suffisantes de fonctionnement et d'entretien ⁽⁵⁾, on tend à attacher à ces dernières dépenses des "taux de rendement" élevés, et même dans beaucoup de cas supérieurs à ceux des investissements additionnels.

Par ailleurs ces dépenses sont, par nature, de type labour-using et n'entraînent, souvent, qu'un recours limité aux importations d'inputs.

(1) : B. K. Pradhan, D. K. Ratha et A. Sarma : "Complementarity between public and private investment in India" in "Journal of Development Economics", Juillet 1990.

(2) : Dans la classe des Ménages, les auteurs ont procédé à une classification par groupe, en revenus salariaux et non salariaux et par zones rurales et urbaines.

(3) : Le facteur d'indexation retenu étant de 0.25, c'est à dire que pour chaque 1% de hausse des prix alimentaires, le taux de salaire est accru de 0.25%.

(4) : B.I.R.D : "Rapport sur le développement dans le Monde" de 1988.

(5) : R. Hemming et K. Kahhar : "La politique budgétaire et fiscale au service de la croissance" in "Finances et Développement" 1990.

Aussi est-il opportun de corriger cette propension, caractéristique de la plupart des pays en voie de développement, à la sous-estimation des dépenses récurrentes en "planifiant", conjointement, dans les programmes d'investissement public le terme de la formation de capital proprement dite et l'échéancier, sur la durée de vie du capital, de ces dépenses récurrentes. Il importe donc "d'anticiper" correctement ces coûts récurrents, et d'en évaluer, de plus, les retombées socio-économiques à un niveau régionalisé⁽¹⁾.

. Si les dépenses publiques, au moyen de l'investissement public, doivent constituer le support d'une croissance régulière, encore faut-il que cette croissance ne secrète pas un processus d'inégalité de Répartition de plus en plus accentué. Autant dire que cette croissance ne doit pas s'accompagner d'une régression sociale - altérant le processus de valorisation du capital humain - ou d'une rupture de l'équilibre social et régional.

II.5 - De ce point de vue, au delà des transferts budgétaires dits de lutte contre la pauvreté (compensation des produits de consommation courante, transferts sociaux, etc...) qui opèrent une correction à posteriori des revenus primaires et qu'on pourrait qualifier de "transferts de consommation", nous voulons, centrer notre attention sur les "transferts d'investissement", comme le proposent Ahluwalia et Chenery (2), qui jouent, certes, un rôle de correction "en profondeur" de l'inégalité de Répartition mais qui concourent, en même temps, de façon active à soutenir la croissance économique. Ces auteurs raisonnent, en effet, dans un cadre adopté à la réalité des pays en voie de développement, caractérisés notamment par la nature dualiste de la production par suite de la coexistence de modes de production capitalistes avec des modes traditionnels de travail indépendant ou au sein de noyaux familiaux, par la concentration de la propriété du capital plus accentuée que celle des revenus et par l'accès inégal des groupes socio-économiques aux possibilités d'emploi en raison notamment des entraves à la mobilité et des différences de qualifications.

La prise en considération de ces caractéristiques implique le recours au concept "d'économie segmentée", à savoir la différenciation des groupes socio-économiques selon la propriété du capital ou l'accès aux actifs productifs (physiques et humains).

Cette différenciation pourrait comporter un détail régional affiné; cependant le modèle proposé ne retient que trois groupes désignés par les Riches, les Médiants et les Pauvres.

La propriété des actifs est, certes, concentrée dans le groupe des Riches mais le produit issu du capital détenu par ce groupe va en partie aux autres groupes sous forme de salaires. Ce sont donc de tels "liens de revenu" qui rendent compte de la relation entre la croissance du revenu dans chaque segment (ou groupe socio-économique) et la croissance du revenu dans les autres segments.

Du modèle proposé il ressort notamment que la croissance du revenu par tête pour chaque segment dépend de sa propre épargne, de la productivité de son capital, de la nature des liens de salaires et des taux de croissance de la population.

Le schéma de Répartition qui en découle est justiciable, au niveau des Finances Publiques, et en termes de correction, soit d'une redistribution de consommation (transfert s'analysant comme une consommation additionnelle), soit d'une redistribution d'investissement, à savoir une orientation de ressources publiques vers l'accumulation du capital destiné aux Pauvres (en particulier) en vue d'accroître leurs revenus futurs (3).

(1) : S. Lister : "Improving the allocation and management of public spending" world bank, W.P.S 35 1988.

(2) : M.S. Ahluwalia et H. B. Chenery : "Un modèle de Répartition et de Croissance", in "Redistribution et Croissance" Ouvrage collectif Paris P.U.F 1977.

(3) : L'introduction de ces transferts d'investissement exige la prise en considération, dans le modèle, d'un autre lien dans le système de l'économie segmentée qui peut être directement "manipulé" par des mesures de politique budgétaire.

Cette dernière catégorie de transferts, que nous voulons privilégier, revêt différentes formes, telles que la fourniture de crédits et d'intrants physiques, l'accès aux infrastructures physiques destinées à améliorer le capital détenu par les Pauvres (routes, ouvrages d'irrigation, etc...), l'investissement en capital humain, etc... La forme particulière de ces transferts d'investissement dépend des groupes (ou des zones) cibles. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut retenir dans les zones rurales comme groupes cibles les noyaux familiaux de petits producteurs ou les travailleurs indépendants.

Il est certes prévisible, à court et moyen terme, que la productivité du capital ainsi utilisé soit plus faible que dans le secteur moderne. Il est vrai aussi que l'identification de projets pour de telles zones" peut se révéler aussi contraignante que la disponibilité des ressources" (Ahluwalia et Chenery) .

Cependant une telle politique peut produire à long terme des effets de structuration et d'amélioration de l'efficacité des ressources productives et entretenir aussi un mouvement de croissance diffuse à travers l'ensemble du territoire ; ce qui présente une action à la source des facteurs explicatifs de la formation des revenus des groupes socio-économiques.

. Cette démarche vise donc à donner un contenu renouvelé à la politique des transferts publics. La portée de cette dernière politique, comme celle de l'investissement public directe, reste néanmoins conditionnée par l'efficacité de la procédure de choix des projets publics

II.6 - On a observé, à cet égard, dans plusieurs pays en voie de développement, que la tendance à la compression des investissements publics, inhérente à l'ajustement budgétaire, a été marquée par une préférence pour les projets dont la période de gestation est relativement courte. De plus ces projets ne sont pas toujours judicieusement insérés dans une perspective de programmation pluriannuelle comportant une évaluation systématique de leur impact.

. En fait l'orientation dans le sens de la réhabilitation des mécanismes du marché ne doit pas "masquer les avantages que comporte l'établissement d'un plan à moyen terme pour le budget public" ⁽¹⁾. En effet, l'objectif premier de la planification budgétaire conçue dans le cadre d'une "vision" dynamique des contraintes notamment au niveau des ressources, est de soumettre le processus de décision en matière de dépenses publiques au souci de l'évaluation et de la quantification, si elle est possible, des impacts attendus.

Pour cela le cadre temporel du choix des décideurs publics doit dépasser les délais, routiniers et très brefs, d'établissement des budgets annuels; il doit être suffisant pour l'examen des options et l'étude de la "viabilité" à moyen et long terme des programmes d'investissement envisagés.

L'analyse "Coûts - Avantages" ⁽²⁾, qui a été largement développée ces dernières années, est la technique de base adaptée à cette démarche. On soulignera, à cet égard, l'opportunité de l'affinement de l'analyse des coûts et des avantages sociaux, qui posent bien des problèmes de mesure, pour mieux évaluer le coût d'opportunité, pour l'économie dans son ensemble, des ressources productives envisagées (biens et services, qualifications, devises, etc...).

Dans ce sens, le développement de certains instruments quantitatifs, en particulier les T.E.I dissociant les inputs inter-industriels locaux des inputs importés ou décomposant les inputs primaires en différentes catégories de travail et de capital, est une condition nécessaire pour l'amélioration du processus de choix des projets publics.

(1) : Voir B.I.R.D, op. cit. page 141

(2) : Dans les cas où les avantages sont difficiles à mesurer, on procède à une analyse "Coûts-Efficacité" ce qui revient à minimiser la dépense par unité de "produit" ou à maximiser le "produit" pour une dépense donnée.

. Au terme de cette analyse, qui nous a permis de mettre en exergue des normes d'affectation des dépenses publiques, il convient de noter que la mobilisation des effets de croissance (et de répartition) attendus de l'action directe par la demande publique (et de l'investissement public à titre principal) reste tributaire d'une nécessaire compatibilité, voire d'un couplage, entre cette action et les mesures incitatives, à effet indirect.

D'où l'opportunité d'orienter l'analyse dans cette direction.

Fiscalité, dépenses publiques et déficit budgétaire (*)

Première partie : la réforme fiscale

I. Fiscalité en vigueur avant la réforme du VIIème Plan

Le système fiscal tunisien est basé sur une fiscalité très diversifiée et complexe selon la nature de la matière à imposer. On distingue une imposition directe sur les revenus et une taxation indirecte sur les produits et les services qui se complètent et qui n'ont jamais cessé, depuis leurs institutions de connaître des modifications légères pour répondre à des objectifs ponctuels sans jamais faire l'objet d'une refonte importante.

Il faut noter que la recherche de la neutralité et l'obligation d'avoir un système incitatif d'une part et la recherche de nouvelles ressources financières ont conduit à un amoncellement de textes souvent très anciens et d'inspirations socio-économiques très diverses qui ont fait que l'on se trouve confronter avec un système fiscal très lourd, complexe et de plus en plus inadapté à l'évolution des données sociales et économiques aussi bien interne qu'internationale.

A. LA FISCALITE DIRECTE

1) La fiscalité des personnes physiques

Le système en vigueur avant la réforme qui a eu lieu en 1990 était caractérisé par un système dualiste de prélèvements qui fait que les revenus font l'objet d'une double imposition :

- une première imposition cédulaire qui dépend de leur origine qui peut être un traitement et salaire, un bénéfice industriel ou commercial, un bénéfice de profession non commerciale ou encore un revenu des valeurs et capitaux mobiliers.
- Une imposition générale quel qu'en soit l'origine sous la forme d'une contribution personnelle d'Etat (C.P.E).

Par ailleurs, le système comprend d'autres prélèvements au profit du budget de l'Etat ou des collectivités publiques locales telles que la contribution de solidarité, la taxe de formation professionnelle, ou la taxe sur les établissements à caractère industriel, professionnel ou commercial.

Complexité du système

Cette complexité apparaît clairement au niveau du nombre important des taux d'imposition applicables à la veille de la réforme. On dénombre ainsi à titre d'exemple 21 taux d'impositions, pour les salariés issus des barèmes appliqués dont 4 provenant du barème de l'ITS (impôt sur les traitements et salaires) et 17 taux provenant du barème de la CPE (contribution personnelle d'état). Les autres catégories socio-professionnelles présentent un nombre aussi important de taux d'imposition (20 à 25 taux d'imposition).

Manque de neutralité

On relève par ailleurs un manque de neutralité qui apparaît au niveau des différences des taux d'imposition applicables aux différentes catégories de revenu et aussi au niveau de la détermination du revenu imposable.

En effet les taux d'imposition cédulaires varient de 6% en moyenne (5% à 8.9% selon le niveau de rémunération) pour les salariés, à 20% (voir 25%) pour les autres professions.

Au niveau de la détermination du revenu imposable on relève l'existence de régimes réels basés sur la comptabilité du contribuable et de régimes forfaitaires en nombre important.

Manque de cohérence

Le manque de cohérence du système tient dans le fait que certaines catégories de revenus tels que les revenus agricoles, les revenus des propriétés bâties et les pensions de retraite bénéficient d'exonérations et ne sont donc redevables que de la contribution personnelle d'état (CPE) contrairement aux autres catégories qui sont redevables de l'imposition générale (CPE) en plus de l'imposition cédulaire qui leur est propre. De plus l'introduction dans l'ancien système de techniques modernes tels que l'avoir fiscal et le crédit d'impôt ont permis d'alléger la charge fiscale. Mais ces techniques ont également rajouté à la complication du système chaque fois que le contribuable possède d'autres sources de revenus tels que les revenus de valeurs et capitaux mobiliers car l'avoir fiscal et le crédit d'impôt ne sont imputables que sur la contribution personnelle de l'Etat (CPE).

Manque d'équité

On relève enfin une in équité qui se concrétise dans l'inégale répartition de la charge fiscale. En effet si l'on examine la structure des impôts directs payés par les personnes physiques à la veille de la réforme de Janvier 1990 on enregistre une part se situant à 91.1% pour les salariés et 8.9% pour les nons salariés dont 7.1% pour les commerçants et industriels (personnes physiques) et environ 2% pour les professions commerciales.

A cela il faut rajouter le niveau de prélèvement global (déduple + CPE) ou même de la contribution personnelle d'etat uniquement qui est très élevé. En effet la tranche la plus élevée de la contribution personnelle (CPE) se situe à 68% sans compter l'imposition cédulaire.

La conséquence de toutes ces imperfections, comme la lourdeur des taux d'imposition, la complexité et l'inéquité expliquent, en grande partie, le niveau de sous-déclaration et de fraude fiscale existant dans le système en vigueur à la veille de la réforme.

2) Fiscalité des personnes morales (Sociétés)

La fiscalité directe des personnes morales comportait une multitude de prélèvement tels que l'impôt sur les sociétés applicable aux sociétés de capitaux, et l'impôt sur les revenus des valeurs et des capitaux mobiliers.

D'autres prélèvements étaient prévus au profit du budget de l'Etat ou des collectivités locales dont la contribution de solidarité la taxe de formation professionnelle et la taxe sur les établissements à caractère industriel professionnel ou commercial.

Les taux d'imposition varient dans une fourchette assez large (6% à 44%) traduisant ainsi une disparité de traitement selon l'activité.

Activités	Taux d'imposition
- pêche	6% à 15%
- Agriculture	15%
- Artisanat	20%
- Industrie, Tourisme et transport	38%
- Commerce	44%

Les taux d'imposition sont plus lourds si l'on tient compte de la contribution de solidarité qui s'élève à 50% du droit d'exercice qui est lui même un prélèvement de 1% du chiffre d'affaires.

Activités	Charge fiscale
- Agriculture et pêche	25%
- Artisanat	30%
- Industrie, Tourisme et transport	47.5%
- Commerce	54%

Des techniques d'allègement de la fiscalité ont été mis en place tel que l'avoir fiscal qui réduit l'ampleur de la taxation faisant passer ces taux de 47.5% à environ 20% pour l'industrie et de 54% à 29% pour le commerce.

Au niveau de la détermination du revenu imposable certaines règles de l'ancien système étaient contraignantes et l'on cite à titre d'exemple la non déductibilité de certaines charges et notamment les provisions, à l'exception de celles pour créances douteuses qui conduisent enfin de compte à taxer les entreprises sur un bénéfice gonflé.

On cite également la contrainte, d'amortir au mode linéaire et de limiter l'anuité d'amortissement pour certains biens qui font que le système ne favorise pas l'autofinancement des entreprises.

B) - LA FISCALITE INDIRECTE

La fiscalité indirecte comprend les taxes sur le chiffre d'affaires et les droits de consommation, les droits et taxes douaniers et les droits et taxes divers: Les droits d'enregistrement et de timbre.

1) Les taxes sur le chiffre d'affaires

Les T.C.A. ont été instituées par un décret du 29 décembre 1955, texte qui par la suite a donné lieu à un certain nombre d'aménagements ponctuels.

Ces taxes sont au nombre de trois : la taxe à la production, la taxe de consommation et la taxe sur les prestations de services, auxquelles s'ajoutent une série de régimes spéciaux concernant des activités déterminées.

La taxe à la production (T.P.) frappe les opérations de fabrication de production ou de présentation commerciale de marchandises, ainsi que les importations, le commerce de gros de matériaux de construction, l'hôtellerie, une partie des transports et les entreprises de bâtiment. Son taux général est de 14.4% T.T.C. mais de nombreux taux particuliers ont été créés. La T.P. dispose d'un mécanisme proche de la T.V.A. dans la mesure où elle est déductible pour les redevables légaux et que les personnes exclues du champ d'application peuvent opter pour l'assujettissement.

La taxe de consommation (T.C.) constitue une taxe additionnelle à la T.P. pour certains produits déterminés. La T.C. est également une taxe bénéficiant du droit à déduction. Son taux varie, selon les produits assujettis, de 8 à 23% calculé sur une base T.T.C.

La taxe sur les prestations de services (T.P.S.) frappe en principe les opérations commerciales autres que les ventes. Sont également assimilées à des prestations de services, les affaires portant sur la consommation sur place, les opérations effectuées par les professions libérables, les marchands de biens ou les lotisseurs immobiliers.

La T.P.S. comporte deux taux également applicables sur la base T.T.C. : un taux général de 12.5% et un taux réduit, réservé aux professions libérables, de 5.5%. Elle n'ouvre pas droit à déduction, sauf pour les producteurs assujettis à la T.P.

Enfin, sont considérés comme faisant partie des T.C.A. une série de régimes spéciaux qui s'écartent du droit commun de la taxe normalement exigible en raison de modalités particulières d'assiettes, de liquidation ou de recouvrement. Les activités concernées sont l'orfèvrerie et la bijouterie, la viande fraîche et les peaux, l'huile d'olive, les spectacles, les transports, les affaires des commissionnaires de marchés, les carburants, les alcools, les vins et un ensemble de 21 activités sans lien apparent et regroupées sous le terme "activités limites" (parmi lesquelles: la carrosserie automobile, les enseignes lumineuses, tubes incandescents, l'imprimerie, l'orthopédie, etc...).

Par ailleurs, Les droits de consommation se cumulent avec les T.C.A. et font partie de leur assiette. Il ne sont jamais déductibles et leurs taux sont soit ad-valorem (de 10% à 184%), soit spécifiques. Ils concernent environ 150 produits.

Malgré les différents aménagements successivement apportés au système de T.C.A. des insuffisances et des inconvénients majeurs sont relevés et sont liés essentiellement à :

- l'existence de trois taxes séparées (TP;TC.et TPS)
- la multiplicité de régimes dérogatoires au droit commun (les "régimes spéciaux") ;
- la limitation du champ d'application (le commerce n'était pas inclu dans le champ d'application des TCA).
- le cloisonnement des taxes en matière de droit à déduction : elles ne sont en général pas déductibles entre elles (seule la T.P.S. est déductible de la T.P. due par les producteurs) ;
- la non-déductibilité de la T.P.S. (sauf dans le cas où le producteur est assujetti à la TP).
- le nombre excessif d'exonérations non justifiées par des considérations d'ordre économique, social ou culturel (telles que la confection de timbres en caoutchouc, les traiteurs, les travaux de dactylographie ou de polycopie, la réparation de montres, de cycles ou de chaussures, les travaux photographiques, etc...) ;
- et surtout la multiplicité des taux : 45 dont 22 ad-valorem et 23 spécifiques.

2) Les droits et taxes douaniers

Ces droits et taxes sont composés essentiellement par les droits de douane et la taxe de formalités douanières. Il y a aussi la taxe pour la promotion des exportations ainsi que d'autres redevances.

Les taux de droits de douanes applicables aux produits importés ⁽¹⁾ se situent entre 3% et 60% en 1973. Ceux-ci font l'objet d'une modification en 1977 touchant 22 positions tarifaires sous la forme d'une majoration de 10% à 24%. Parallèlement il existe une liste des exonérations des droits de douane concernant le matériel et appareils destinés, à l'agriculture, la navigation aérienne, l'éducation ainsi que certains produits pétroliers.

En 1978, on instaure la taxe spéciale de compensation touchant environ 160 positions tarifaires avec un taux pouvant atteindre 300%. Cette taxe est supprimée en 1981 en engendrant une majoration des droits de douanes se situant entre 3% et 154%.

Les droits de douanes ont fait l'objet d'autres aménagements qui ont fait passer la pression douanière de 15.6% en 1981 à 19.9% en 1985.

(1) : IEO/RC/841225 ; "Evolution des droits de douane 1973-1983"

3) Les droits d'enregistrement et de timbre

. Au niveau des droits d'enregistrement, on relève l'existence de deux régimes de droits d'enregistrement:

- Un enregistrement aux droit fixe très utilisé comme encouragement fiscal. Les taux des droits d'enregistrement atteignent 100 dinars.

- Un enregistrement aux droits proportionnels

Sur les actes relatifs à l'existence de la société (une diversité de taux est prévue selon la nature des actes).

Sur les actes relatifs à l'activité de l'entreprise tels que les mutations de meubles (8.7%), de fond de commerce (5%), de ventes de marchandises garnissant un fond de commerce (4.3%), mutations de terrains (1% à 5%), mutations entre vifs de biens meubles ou immeubles (11.50% en ligne directe, 43% entre frères et soeurs, 50% entre oncles ou tantes, 65% entre parents au delà du 4ème degré de parenté ou entre personnes non parentés, etc...).

D'autres droits proportionnels sont prévus pour les contrats (0.10% du capital), mains levée d'hypothèques (1.40%), droits sur les marchés (2.7%), conventions (1.4%).

. Au niveau des droits des timbres, on relève :

- Timbre de dimension (en fonction de la dimension du papier)

- Timbre quittance (en fonction de la somme inscrite sur la quittance)

- Droits de timbre sur les effets de commerce

- Droits de timbre relatif aux documents délivrés par la marine marchande (17 types de documents);

- Droits pour formalités administratives i) immatriculation de véhicules ii) permis de conduire iii), autres (dont la carte d'identité, passeport, ouverture de débit de boissons, certificat de nationalité et droit de voyage à l'étranger).

Par ailleurs, un dispositif d'incitations fiscales a été mis en place afin de favoriser de développement économique. Ces avantages fiscaux ont fait l'objet de certains aménagements. Mais le nombre important des textes de loi et les différents codes d'investissement régissant ces avantages ont fait ressentir la nécessité de leur réforme pour en faire un code unique afin de rationaliser le système incitatif.

II. La réforme fiscale au cours du VIIème Plan

A- FISCALITE DIRECTE

La réforme de la fiscalité directe a été consacrée par l'institution à partir de Janvier 1990 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

La réforme de la fiscalité des personnes physiques

Cette réforme visait la simplification du système et l'allègement de la charge fiscale et surtout une meilleure répartition sur les différentes catégories socio-professionnelles et enfin la transparence fiscale.

Le nouvel impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P) est le fait d'une volonté de synthèse, de simplification et d'harmonisation de la fiscalité directe. Ceci apparait clairement dans l'abandon de la taxation discriminatoire de l'ancien système au profit d'une imposition unique du revenu global qui comprend 7 catégories de revenus catégoriels tels que :

- Les bénéfices industriels et commerciaux

- Les bénéfices des professions non commerciales
- Les bénéfices de l'exploitation agricole et de pêche
- Les traitements, salaires, pensions et rentes viagères
- Les revenus fonciers
- Les revenus des valeurs et capitaux mobiliers
- Les autres revenus

Le barème applicable au revenu global tel que défini supra est révolutionnaire et comporte uniquement cinq tranches d'imposition contre 18 pour l'ancienne contribution personnelle de l'Etat. La première tranche représente un revenu de 1500 dinars taxé au taux de 0% permettant d'exonérer les revenus faibles et la dernière tranche correspond à la tranche de revenu excédant 50 000 dinars qui est taxé à 35% contre 64% à 68% au titre de l'ancienne contribution personnelle de l'Etat.

Le nouveau code a permis également une réduction de la pression fiscale exercé sur les salaires et spécialement les catégories moyennes et ce malgré l'intégration des indemnités non imposable dans l'ancien système. Ceci a conduit à une légère amélioration des salaires pour la plupart des catégories socio-professionnelle ce qui est du jamais vu avant cette réforme.

La réforme de l'Imposition des personnes morales (Sociétés)

La réforme de l'imposition directe des sociétés a apporté des changements notables au niveau des taux d'imposition et des modalités de paiements.

Les taux d'imposition sont ramené à 35% en général. Pour les activités énumérées (Article 49) telles que l'artisanat, l'agriculture, la pêche et les coopératives d'achats de services et consommation on applique le taux de 10%. Cela comporte un allègement important de la charge fiscale supportée par les entreprises.

Activité	Ancien système	Nouveau système	Réduction relative
- Agriculture et pêche	25%	10%	-60%
- Artisanat	30%	10%	-66%
- Industrie, Tourisme et Transport	47.5%	35%	-23.6%
- Commerce	54%	35%	-35%

Il apparait clairement que la baisse de taux est générale mais les grandes bénéficiaires sont bien entendu l'artisanat en premier lieu (avec -66%) et l'agriculture et la pêche (avec -60%). Le commerce baisse également de 35% ce qui est très important. Enfin l'industrie, le tourisme et le transport baissent de 24% environ ce qui n'est pas négligeable.

Le nouveau système est transparent dans le sens où les bénéfices des sociétés ne sont soumis à l'impôt sur les sociétés qu'au moment de leur réalisation. En effet, les bénéfices distribués sont exonérés d'impôts. Cette mesure affirme la neutralité du système fiscal à l'égard de la distribution en éliminant la double imposition des bénéfices entre la personne morale et ses associés. Cette mesure est de nature à encourager l'actionnariat qui favorise le développement des sociétés.

B - LA FISCALITE INDIRECTE

La réforme de la fiscalité indirecte a concerné les droits de douane et la taxe sur la valeur ajoutée.

1) La réforme de la fiscalité douanière

Cette réforme s'est concrétisée par une réduction des droits de douane en 1987 et 1988 à un maximum de 43%. On relève également l'institution d'un droit compensateur en 1991 frappant certains produits importés.

2) La réforme de la taxe sur la valeur ajoutée

Cette réforme est concrétisée par l'adoption à partir du 1er Juillet 1988 du code de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de remédier aux imperfections de l'ancien système des taxes sur le chiffre d'affaires caractérisées par la complexité et le manque de neutralité.

Le nouveau système est composé de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de droits de consommation pour certains produits figurant sur une liste qui va être réduite progressivement pour ne concerner en fin de parcours que quelques produits pouvant supporter une certaine charge fiscale tels que les voitures, le tabac, l'alcool et les carburants.

La simplification du système apparaît dans le passage de 45 taux de taxation de l'ancien système à 3 taux dans le système TVA.

* Un taux de 6% applicable à certains secteurs important tels que l'hôtellerie, le transport. Certains produits de base et de consommation courante bénéficient de ce taux également.

* Un taux général de 17%.

* Un taux majoré de 29% pour les produits non indispensables ou de luxe figurant sur une liste.

Les taux de TVA sont applicables à des prix exprimés hors TVA.

Le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée a été élargi en 1989 au commerce de gros sauf pour l'alimentation générale. Elle devra concerner par la suite le commerce de détail pour les secteurs qui peuvent adopter la TVA.

Le nouveau système a élargi le droit à déductions faisant baisser les rémanences fiscales (1). Ainsi suite à l'instauration de la TVA certains secteurs ne supportent plus de rémanences directes tels que le textile, l'habillement et cuir, l'électricité, le bâtiment et les travaux publics. D'autres secteurs tels que le transport et les services voient la part de leurs rémanences directes baisser fortement.

Globalement les rémanences passent de 30.6% à environ 16% avec l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée faisant baisser les coûts de production et induisant un effet favorable sur l'évolution des prix.

Par ailleurs, en matière de droits d'enregistrement et de timbre une étape a été franchie dans le sens de l'allègement des taux et la réforme en cours permettra une simplification et un allègement des taux.

Deuxième partie : Les tendances des finances publiques

1. L'analyse de l'évolution des finances publiques depuis 1961 fait ressortir l'importance de l'Etat dans les opérations budgétaires des administrations publiques où il occupe une place prépondérante. La part des collectivités locales et de la sécurité sociale demeure faible, alors qu'elle est importante dans les pays développés ⁽¹⁾.

	1973		1988	
	Rècettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Etat	82.4%	86.6%	81.7%	85.5%
Collectivités locales.	7.0%	6.3%	5.5%	4.4%
Sécurité sociale	10.6%	7.1%	12.8%	10.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

2. L'étude de l'évolution de la structure des recettes budgétaires de l'Etat fait ressortir une diminution de la part des recettes fiscales, alors que celle des recettes non fiscales tend à croître au fil des années, malgré la tendance au fléchissement de la part des revenus pétroliers.

Structure des recettes de l'Etat	1961	1986	1987	1990
Recettes fiscales	96.7%	72.6%	68.0%	70.4%
Recettes non fiscales	3.3%	27.4%	32.0%	29.6%
dont : Pétrole	-	13.9%	14.6%	13.6%

3. La politique fiscale pratiquée jusqu'en 1986, qui se distingue par une tendance au relèvement des taux de taxation et par l'instauration d'autres droits et taxes, fait passer la pression fiscale d'environ 20% en 1961 à 23.7% ⁽²⁾ en 1986. Cette tendance de la politique fiscale a été nettement constatée durant la première moitié des années 80 où la fiscalité a été utilisée pour combler le déficit budgétaire de plus en plus accru, en raison notamment des conditions défavorables d'obtention des prêts à l'échelle internationale surtout au cours de cette période. En effet on constate jusqu'en 1986 une corrélation positive entre la pression fiscale et le déficit budgétaire en pourcentage du PIB.

(1) : cf. Impact de l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée (NKA/880404).

(2) Hors cotisations sociales

	1961	1983	1986	1987	1990
Déficit budgétaire en % PIB.	2.9%	7.6%	5.5%	2.7%	3.5%
Pression fiscale	19.8%	24.3%	23.7%	21.1%	19.9%

En effet au taux le plus élevé du déficit budgétaire en pourcentage du PIB (7.6% en 1983) correspond le taux de pression fiscale le plus élevé (24.3%).

A partir de 1987, la politique fiscale n'est plus orientée vers l'accroissement des recettes mais plutôt utilisée comme instrument d'une nouvelle politique économique qui permet de supprimer les entraves à la croissance, incitant ainsi le secteur privé à jouer un rôle de plus en plus important dans le processus de la croissance économique. A ce propos, trois réformes importantes de la fiscalité tunisienne ont été instaurées. L'ajustement du tarif douanier visait la compensation de la baisse des taux des matières premières et des équipements importés due à la dévaluation et aussi la réduction de la protection du marché intérieur à un seuil fixé comme objectif à 25% à l'horizon 1991. L'instauration de la TVA à trois taux en remplacement du système de taxes sur le chiffre d'affaires à 45 taux a pour but principal l'allègement de la charge fiscale des entreprises en leur permettant de déduire l'impôt ayant grevé les matières premières (déduction physiques) ainsi que les taxes ayant grevé les dépenses financières (déduction financières). Il en est de même pour la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sociétés qui permet notamment, aux entreprises de bénéficier des taux réglementaires allégés.

Suite à ces réformes fiscales, la pression fiscale a été depuis 1987 en continuelle baisse en passant de 21.7% en 1987 à 19.9% en 1990 (1).

4. La répartition des recettes fiscales par nature d'impôt dégage l'importance des impôts indirects par rapport aux impôts directs. En effet, l'impôt direct ne représente plus que 18.5% des recettes fiscales alors qu'il en représentait 24.3% en 1976.

	1976	1986	1987	1988	1989	1990
Impôts directs	24.3%	22.6%	19.4%	17.7%	18.5%	18.5%
Impôts indirects	75.7%	77.4%	80.6%	82.3%	81.5%	81.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

(1) : IEQ/MBC/910610 ; "Evolution de la pression fiscales 1961-1991"

Cette tendance à la baisse de la part des impôts directs est due essentiellement au rétrécissement de leur champ d'application en raison de l'exonération de certains éléments et de certains secteurs, essentiellement l'agriculture (à partir de 1987). Elle est due également à l'importance du secteur informel qui est difficilement contrôlable et aussi à la progressivité de l'impôt sur le revenu qui encourage les contribuables à la fraude.

5. L'étude de l'évolution de la structure des impôts directs par agent fait ressortir l'importance de la contribution des salariés et des sociétés non pétrolières qui représentent en 1990 respectivement 42.4% et 31.4% de l'ensemble des impôts directs, alors que la contribution des entrepreneurs individuels et des sociétés pétrolières est respectivement de 8.6% et 12.5%.

	1976	1986	1987	1988	1989	1990
Personnes physiques	48.2%	42.5%	46.8%	50.0%	51.7%	51,0%
- Salariés	36.5%	34.8%	41.3%	45.6	47.1%	42.4%
- Entrep. individ	11.7%	7.7%	5.5%	4.4%	4.6%	8.6%
Sociétés	51.8%	57.5%	52.7%	49.3%	47.8%	43.9%
- Pétrolières	7.5%	22.5%	18.0%	17.7%	16.0%	12.5%
- Non Pétrolières	44.2%	35.1%	34.7%	31.7%	31.7%	31.4%
Autres	-	-	0.5%	0.7%	0.5%	5.1%

Par ailleurs, il est encore prématuré de tirer des conclusions définitives du fait de la courte durée de l'application de la dite réforme, l'impôt à acquitter au titre de 1990 ne sera connu que lors du dépôt des déclarations en 1991.

6. Quant aux impôts indirects, ils sont caractérisés par l'importance des taxes locales (taxes sur le chiffre d'affaires, droits de consommation, droit d'enregistrement et impôts locaux) qui représentent à eux seuls plus de 70% des impôts indirects durant la période 1976-1990.

	1976	1986	1987	1988	1989	1990
Taxes locales	83.8%	72.9%	73.6%	73.2%	71.2%	71.5%
Droits et taxes douaniers.	16.2%	27.1%	26.4%	26.8%	28.8%	28.5%
Impôts indirects	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

(1) : Au Japon, par exemple, la part des collectivités locales dans les dépenses des administrations publiques est de 48.7 en 1982 et celle de l'Etat de 24,7

Si on exclut des taxes locales celles qui frappent l'importation, essentiellement les taxes sur le chiffre d'affaires, la structure de l'impôt indirect se trouve alors plus ou moins équilibrée entre la taxation du commerce extérieur et la taxation en régime intérieur.

	1976	1986	1987	1988	1989	1990
Taxation en régime intérieur	57.6%	53.4%	54.5%	51.9%	49.1%	50.5%
Taxation du commerce extér.	42.4%	46.6%	45.5%	48.1%	50.9%	49.5%
Impôts indirects	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Cette taxation du commerce extérieur se caractérise par l'importance des droits de douane à l'importation dont la part dans les recettes fiscales indirectes est en continuelle augmentation passant de 16.2% en 1976 à 28.5% en 1990. Toutefois, la pression douanière ⁽¹⁾ après une hausse considérable durant la période 1976-1985, où elle a plus que doublé en passant de 8.1% à 17.2%, en raison essentiellement des augmentations substantielles des taux de droits de douane durant cette période, a enregistré une baisse de près de 5 points en passant de 17.2% en 1985 à 12.3% en 1990, marquant ainsi une réduction de la protection aux différentes industries et une augmentation des incitations à l'exportation.

7. L'instauration de la TVA en Juillet 1988 n'a pas été suivie d'une baisse des recettes fiscales, au contraire, les recettes fiscales au titre de la TVA et des droits de consommation continuent à croître même à un rythme relativement élevé par rapport à l'ancien système des taxes sur le chiffre d'affaires. Ce résultat a été enregistré malgré l'élargissement du droit à déduction et la diminution des taux de taxation pour certains secteurs et malgré les différentes mesures prises surtout en 1988 pour relancer l'investissement privé, notamment la suspension de la TVA sur les biens d'équipement, la suppression du droit de consommation sur certains produits, etc...

Néanmoins, le nombre important des forfaitaires qui représentent environ 73% des assujettis à la TVA en 1989 risque de contrecarrer l'effet de relance de la croissance qu'exercerait la TVA par l'intermédiaire de la réduction des rémanences fiscales. En effet, ne pouvant pas facturer la TVA, le forfaitaire n'offre pas la possibilité à ses clients le droit à la déduction de la TVA.

Concernant les droits de douane, la réforme de 1987 et de 1988 a nettement amélioré le rendement malgré la baisse importante des taux de pression douanière enregistrée au cours de la période 1987-90. Ceci est probablement dû à la libéralisation du commerce extérieur et au renchérissement des importations en raison de la dévaluation entreprise vers la fin de 1986. Même la baisse des taux des droits de douane n'a pas été générale pour tous les produits, ceux qui étaient soumis à des taux faibles ont connu une légère augmentation de leurs taux.

(1) : Droits et taxes douaniers / Importations de biens.,

Selon les résultats des études de l'IEQ ⁽¹⁾, cette réforme du tarif douanier a contribué à une baisse substantielle de la protection effective d'abord de 18 points en 1987 et puis de 10 points en 1988, en passant pour l'ensemble de l'économie de 70% en 1986 à 52% en 1987 et puis à 42% en 1988. Cependant, la pression douanière semble reprendre en 1991 en passant à 10.9%, alors qu'elle a connu durant la période 1986-1990 une baisse importante de l'ordre de 4.3 points en passant de 14.8% en 1986 à 10.5% en 1990. Ceci est dû principalement au relèvement des taux de droits de douane principalement sur les biens d'équipement industriels, les demi produits et les biens de consommation non alimentaires de l'instauration depuis 1991 d'un droit compensateur provisoire au taux de 10% à 40% ⁽²⁾ et d'un prélèvement conjoncturel à l'importation au taux de 5% du montant des droits et taxes liquidés en douane ⁽³⁾.

	1976	1986	1987	1990	1991
Rendement de droits et taxes douaniers.	45.1	340.2	349.4	495.8	567.5
Import de biens	598.2	2303.7	2509.0	4718.0	5195.0
Pression douanière	7.5%	14.8%	13.9%	10.5%	10.9%

8. La comparaison internationale de la structure de recettes fiscales dégage une spécificité relative aux pays développés totalement différente de celle des pays en voie de développement. Les premiers se distinguent par la prépondérance des impôts directs, notamment les cotisations sociales (31% en 1985) et l'impôt sur le revenu des personnes physiques (27%), alors que la taxation du commerce extérieur est insignifiante (2% en 1985). Ceci s'explique essentiellement par l'importance de la classe salariale et par le niveau élevé du revenu par tête qui assurent une assiette satisfaisante à l'impôt sur le revenu ⁽⁴⁾.

Alors que pour les seconds, la perception des impôts sur le revenu des personnes physiques est difficile essentiellement dans les économies rurales et agricoles où les habitants sont largement dispersés et où le secteur informel (non structuré) occupe une place importante. Ces pays en voie de développement recourent dans une large part aux impôts indirects qui représentent près des trois quarts des recettes fiscales dans les pays à faible revenu et environ la moitié dans les pays à revenu intermédiaire.

9. La politique d'interventionnisme étatique pratiquée jusqu'à la fin de la deuxième moitié des années 80 s'est exprimée par l'importance du ratio des dépenses publiques dans le PIB qui a augmenté considérablement en passant de 21.7% en 1961 à 43.1% en 1986 pour baisser à 38.8% en 1987 et puis à 37.6% en 1990 en raison notamment des mesures de restrictions budgétaires pratiquées à partir de 1987.

(1) : IEO/BJ/890830 ; "Protection effective des activités économiques et réglementation du commerce extérieur en 1988",

(2) : Loi N°; 111 du 31/12/1990 portant Loi de finances pour la gestion 1991.

(3) : Loi N°: 23 du 28/03/1991 portant Loi de finances complémentaire pour la gestion 1991,

(4) : Moncef Ben Slama : "Cours d'économie financière"

	1961	1986	1987	1990
Dépenses	76.3	3018.0	3087.0	4128.0
PIB	352.0	6996.2	7959.0	10910.0
Dépenses en % PIB	21.7%	43.1%	38.8%	37.8%

Ce niveau élevé du ratio des dépenses de l'Etat en pourcentage du PIB situe la Tunisie dans une situation proche de celle des pays développés (France: 47.8% en 1985, Allemagne: 44.1%).

10. L'analyse de l'évolution de la structure des dépenses de l'Etat fait ressortir l'importance des dépenses de nature contraignante dont la part a augmenté de 12.6 points en l'espace de 10 ans en passant de 43.6% en 1981 à 56.2% en 1990.

	1981	1986	1987	1990
Dépenses contraignantes	43.6%	49.2%	53.9%	56.2%
Service de la dette	12.2%	20.6%	23.8%	25.4%
- Principal	7.2%	13.1%	14.9%	16.7%
- Intérêt	4.9%	7.5%	8.8%	8.6%
Salaires et achats de biens et services.	31.4%	28.5%	30.1%	30.8%
- Salaires	25.4%	25.6%	26.5%	26.5%
- Achat de B et S.	6.0%	2.9%	3.5%	4.3%

Ceci est due essentiellement à un doublement de la part du service de la dette qui passe de 12.2% en 1981 à 25.4% en 1990 lié au volume élevé des prêts à court terme contractés pour financer les besoins d'importation en céréales ainsi qu'aux fluctuations vers la hausse des cours des devises.

11. Ce sont les dépenses d'action sur lesquelles l'Etat peut agir principalement pour réduire le déficit budgétaire. Ces dépenses sont constituées par les dépenses de redistribution (subventions et transferts courants) et les dépenses d'investissement (investissements directs, prêts et participations). La baisse de la part de ces dépenses est due essentiellement à une réduction du tiers des subventions dont la part est passée de 13.6% en 1981 à 5.2% en 1990 et à une réduction importante des prêts et participations qui ne représentent plus que 0.6% des dépenses globales en 1990 contre 5.8% en 1981.

	1981	1986	1987	1990
Dépenses d'action	56.4%	50.8%	46.1%	43.8%
Dépenses de redistribution	37.4%	35.3%	30.9%	31.4%
- Subventions	13.6%	7.6%	9.2%	5.2%
* Entre publiques	2.4%	0.1%	0.2%	0.1%
* Equipements	11.2%	7.5%	9.1%	5.1%
- Transferts courants	23.8%	27.7%	21.7%	26.2%
* C.G.C.	2.6%	2.3%	6.1%	7.9%
* Autres	21.2%	25.5%	15.6%	18.4%
Dépenses d'investissement	19.0%	15.5%	15.2%	12.4%
- Investissement directs	13.2%	11.3%	13.1%	11.7%
- Prêts et participations	5.8%	4.2%	2.1%	0.6%

Par contre, les transferts accordés à la Caisse Générale de Compensation ont vu leur part aussi bien dans les dépenses de l'Etat que dans le PIB augmenter en passant respectivement de 2.6% et de 0.9% en 1981 à 8.7% et 3.5% en 1989, ceci est dû essentiellement à la sécheresse qui a nécessité un soutien important aux agriculteurs et aux éleveurs et à l'augmentation des prix à l'importation de certains produits alimentaires (céréales et huiles de soja). En 1990, cette part a diminué de 0.8 point par rapport à l'ensemble des dépenses de l'Etat et d'un demi point par rapport au PIB.

12. L'évolution des dépenses de l'Etat à un rythme plus rapide que celui des recettes et du PIB a engendré un déficit budgétaire de plus en plus accru passant de 2.9% en 1961 à 5.5% en 1986.

	1961	1986	1987	1990
Déficit budgétaire	10.3	385.8	214.1	385.0
BIP	352.0	6996.2	7959.0	10910.0
Déficit budgétaire/BIP	2.9%	5.5	2.7%	3.5%

Cependant, ce déficit budgétaire bien qu'il ait été maîtrisé en 1987 (2.7%), a de nouveau augmenté en 1988 pour atteindre 3.5% en 1990.

En tenant compte de l'amortissement de la dette, ce déficit budgétaire passe de 2.9% en 1961 à 11.2% en 1986, redescend à 8.5% en 1987 pour reprendre en 1990 à 10%.

Les mutations de la politique monétaire : évaluation et perspectives (*)

Tout pays confronté à une situation de déséquilibre extérieur voit se réduire singulièrement l'éventail de ses choix de politique économique. Deux possibilités s'offrent à lui :

- Procéder rapidement à un ajustement en contractant la demande globale et donc le taux de croissance de l'économie. Cette politique nécessite une politique monétaire de type restrictif en admettant que cette politique supportera un coût en termes d'emplois.
- Différer l'ajustement en ayant recours à l'endettement extérieur et à utilisation des réserves de change et en adoptant une politique monétaire expansionniste source de tensions inflationnistes et d'effort d'investissement à rentabilité douteuse.

La Tunisie s'est engagée, depuis 1986, dans la première voie, celle de l'ajustement. Dans ce cas et tant que la Tunisie se trouve dans une situation de déséquilibre extérieur, la politique monétaire à conduire dépendra à la fois :

1 - de la place accordée aux variations du taux de change durant le processus d'ajustement.

En effet, le rôle du taux de change pour assurer les grands équilibres économiques constitue un élément décisif pour l'élaboration de la politique monétaire et pour le choix des objectifs qu'elle doit viser.

Si l'on admet, comme le font les monétaristes, que la variation du prix de la monnaie nationale vis-à-vis des monnaies étrangères permet d'ajuster la balance des paiements et de rapprocher les prix nationaux aux prix internationaux, la politique monétaire peut alors être consacrée à d'autres objectifs que le rétablissement de l'équilibre extérieur.

2 - de la place accordée à la politique monétaire au sein de la politique d'ajustement.

En effet, si la politique monétaire doit être largement orientée en fonction de la contrainte extérieure, elle ne peut supporter à elle seule la charge de l'ajustement. Celui-ci pour être effectif et durable, doit aboutir à une évolution du comportement des agents, à un développement des marchés et à une restructuration de l'appareil de production.

(*) La présente communication a été préparée, à la demande de l'IEQ, par Monsieur Abderrazek ZOUARI, Professeur de l'enseignement supérieur et Directeur de l'Ecole Supérieure du Commerce de Tunis.

La politique monétaire doit donc être complétée par d'autres actions de politique économique. Néanmoins, elle peut contribuer au succès de ces actions. Elle peut jouer un rôle en matière de politique industrielle, elle permet de mieux adapter la compétitivité des entreprises exportatrices. Elle joue, également un rôle en matière de contrôle de la consommation. D'autre part elle favorise l'orientation de l'épargne vers les investissements productifs. Enfin elle complète la politique budgétaire dans l'effort de stabilisation de l'économie.

L'expérience passée et présente montre que les Banques Centrales n'ont jamais été aussi proches qu'aujourd'hui d'un consensus sur la meilleure façon de mettre en oeuvre la politique monétaire. Ce consensus porte aussi bien sur le plan théorique que sur les procédures mises en oeuvre, même si

le choix des instruments reflète des différences institutionnelles. Toutes les Banques Centrales essaient d'agir davantage par les mécanismes de marché plutôt que par des moyens administratifs (encadrement du crédit, réglementation des taux d'intérêt, quotas de refinancement).

Ceci s'explique par le besoin d'une plus grande flexibilité en vue de s'ajuster le plus rapidement possible aux variations des agrégats monétaires et d'éviter les effets d'annonce liés aux modifications apponées par des mesures d'ordre réglementaire.

Or, la politique monétaire tunisienne apparaît comme surdéterminée. Elle met en effet, simultanément en oeuvre un contrôle quantitatif, en imposant une norme de croissance à l'offre de monnaie (encadrement du crédit d'abord et contrôle de l'évolution des dépôts ensuite) et un contrôle direct des taux d'intérêt qui restent largement administrés (le taux du marché monétaire, les taux débiteurs, le taux de rendement des dépôts, des titres émis par le trésor ajoutés aux différents taux bonifiés). Enfin il semble aussi que les autorités monétaires éprouvent toujours des difficultés à donner à leur dispositif d'intervention à court terme la souplesse qui lui serait nécessaire en cas de perturbations imprévues.

L'objet de cette étude est d'évaluer les mutations concernant la conduite de la politique monétaire, d'en analyser les contraintes et enfin d'en dégager les perspectives.

I. La conduite de la politique monétaire

La conduite de la politique monétaire tournée depuis 1987 autour de 5 axes :

- 1 - la réactivation des réserves obligatoires
- 2 - la régulation de la liquidité bancaire
- 3 - l'élargissement du marché monétaire
- 4 - la politique des taux d'intérêt
- 5 - le contrôle des agrégats monétaires.

1.1 - La réactivation des réserves obligatoires

C'est à travers l'expérience des trois premières années du plan d'ajustement et afin de contenir la croissance monétaire dans les limites prévues que les autorités monétaires ont dû réactiver l'instrument de la réserve obligatoire qui désormais, doit être égal, en plus des 40% des dépôts des comptes d'attente et de capital, à 2% d'une assiette comprenant les autres dépôts à vue, les dépôts à terme, les bons de caisse et autres produits financiers et les certificats de dépôt.

Le dérapage des agrégats monétaires enregistré en 1989 a poussé la Banque Centrale à imposer une réserve obligatoire additionnelle appliquée à la période du 16 décembre 1989 au 15 janvier 1990 d'un montant portant sur la totalité de l'accroissement excédant 4% des dépôts au cours du 4ème trimestre de l'année.

Un nouveau réaménagement au début de 1990 oblige les banques à constituer, en plus de 2% de l'assiette, 100% de toute augmentation de cette même assiette par rapport à son niveau de décembre 1989 fixé à 1.5% à la fin de mars 1990, cette limite doit évoluer par paliers successifs de 0.5 point par mois durant le second trimestre puis de 1 point entre juillet et novembre pour atteindre un taux cumulé de 9.4% à la fin de décembre 1990.

Il est à noter que l'assiette de la réserve est composée en plus des dépôts à vue et à terme, des comptes spéciaux d'épargne à l'exception de l'épargne liée (épargne logement, projet et investissement) et des certificats de dépôt, titres du marché monétaire.

Cette politique permet d'utiliser la réserve obligatoire additionnelle comme instrument dissuasif, ce qui a été effectivement le cas car tout au long de l'année 1990 les banques ont réussi à maîtriser l'évolution de leurs dépôts puisque la plupart d'entre elles n'a pas eu à subir la réserve obligatoire traditionnelle.

Cette politique avait pour objectifs de :

- Maîtriser la masse monétaire, non plus par ses contreparties mais par ses composantes;
- Pousser les banques à réorienter les dépôts de leur clientèle vers d'autres formes d'emploi. Ainsi les banques peuvent trouver dans les titres du marché monétaire (billets de trésorerie, bons du trésor) une opportunité pour échapper à la réserve obligatoire additionnelle.
- Permettre à la Banque Centrale d'opérer une fonction rémunérée de l'excédent de liquidités.

1.2 - La régulation de la liquidité bancaire

La réorganisation du marché monétaire avait pour objectif de donner au marché monétaire une plus grande efficacité en tant qu'instrument de régulation de la liquidité bancaire.

La Banque Centrale intervient pour offrir des liquidités sous formes d'achat d'effets ou de créances sur appel d'offres et de prises de pensions à 7 jours et en cas de sur-liquidités, elle peut procéder à des ponctions de liquidités sous forme d'adjudications. L'opération de reprise de liquidités, effectuée à partir de novembre 1988 a eu pour objectif de canaliser toutes les demandes de liquidités des banques sur le marché monétaire. Ainsi, le réescompte qui a constitué jusque-là une source de liquidités pour les banques n'en est plus une. Le maintien de ce type de refinancement permet aux banques de tirer l'avantage du différentiel de taux d'intérêt correspondant à l'écart entre le taux de réescompte réservé aux activités prioritaires et celui du marché monétaire.

L'intervention de la Banque Centrale sous forme d'appel d'offres qui s'effectuait à taux unique s'opère depuis mai 1989 suivant les trois méthodes: soit suivant la méthode du "taux unique", soit suivant la méthode des "taux multiples" qui permet de répondre aux demandes exprimées par les banques en commençant par les demandes offrant les taux les plus élevés, soit enfin suivant la méthode dite "mixte".

Enfin, et concernant la prise de pension à 7 jours, elle s'effectue, depuis juillet 1990, à des taux égaux au taux de l'appel d'offres majorés de 1.5 point contre 1 point de pourcentage auparavant.

La fixation du montant de l'appel d'offres dépend, désormais, non pas en se référant aux facteurs de la liquidité bancaire, mais plutôt en fonction de l'objectif de comprimer la croissance de la liquidité de l'économie. Ainsi les montants des appels d'offre sont, désormais, fixés à des niveaux inférieurs aux demandes des banques.

Le tableau suivant montre qu'en moyenne le volume de l'appel d'offres en décembre 1990 était en décembre de 351.5 MD alors qu'il était de 477 MD en décembre 1989 et 771 MD en juillet 1989. Ainsi une situation de resserrement de liquidités s'est créée sur le marché inter-bancaire ce qui a permis au taux de ce marché de se situer à un niveau dépassant celui de l'appel d'offres de 1 point en 1989 et de 1.4375 point en 1990.

Tableau n°1 : Marché monétaire.

	Décembre 1988	Décembre 1989	Décembre 1990
Intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire nette de reprises de liquidités (en Millions de dinars)	-260	-369	136.7
. Appel d'offres	-	477.0	351.5
. Prises de pension	-	98.0	547.3
. Opérations ponctuelles	204	-	-
. Reprises de liquidités	464	944	762.1
Total encours de la Banque Centrale aux banques (en Millions de dinars)	550.4	598.0	901.0
Taux du marché monétaire (en %)	8.625	11.3125	11.8125
Taux de l'appel d'offres (en %)	8.625	10.3125	10.3750

Source: Rapports de la Banque Centrale 1989, 1990. Statistiques financières de la BC. N°97.

Si cette contraction a permis d'élever les taux, elle n'a, par contre, pas empêché les concours de la Banque Centrale aux banques d'augmenter pour atteindre la somme de 901.0 MD. La contraction de l'appel d'offres et les reprises de liquidités ont été contrebalancées par un recours plus important aux prises de pension. Ainsi le refinancement se fait à des taux plus élevés, hausse probablement compensée par l'avantage tiré par les banques de l'écart entre la baisse du réescompte et le taux du marché monétaire en cas de reprise de liquidité.

La présence effective de l'institut d'émission sur le marché continue à être prépondérante. Cette présence a été rendue nécessaire, vu la situation de la liquidité de l'économie, afin d'assurer des niveaux des taux d'intérêt compatibles avec l'objectif de la maîtrise de l'inflation et d'assurer une rémunération réelle positive à l'épargne du secteur privé.

1.3 - L'élargissement du marché monétaire et le développement de nouveaux produits

Pour permettre au taux d'intérêt de jouer son rôle et au marché monétaire d'être un véritable marché des liquidité à court terme, il a fallu ouvrir ce marché à de nouveaux opérateurs (entreprises, trésor) afin d'être en mesure d'arbitrer instantanément entre les différentes formes d'actifs à court terme suivant l'évolution du taux du marché monétaire. Cette réforme est importante à un triple niveaux;

- Permettre aux entreprises, en émettant des billets de trésorerie de se financer au TMM. Celui-ci étant inférieur aux taux d'intérêt débiteurs permettrait aux coûts de financement de baisser assurant une réduction de la demande de crédits.
- Pousser le trésor public, en émettant des bons du trésor, à s'assurer des liquidités aux taux du marché.
- Assurer une meilleure rémunération de l'épargne placée dans les certificats de dépôt dont le taux est supérieur aux taux créditeurs.

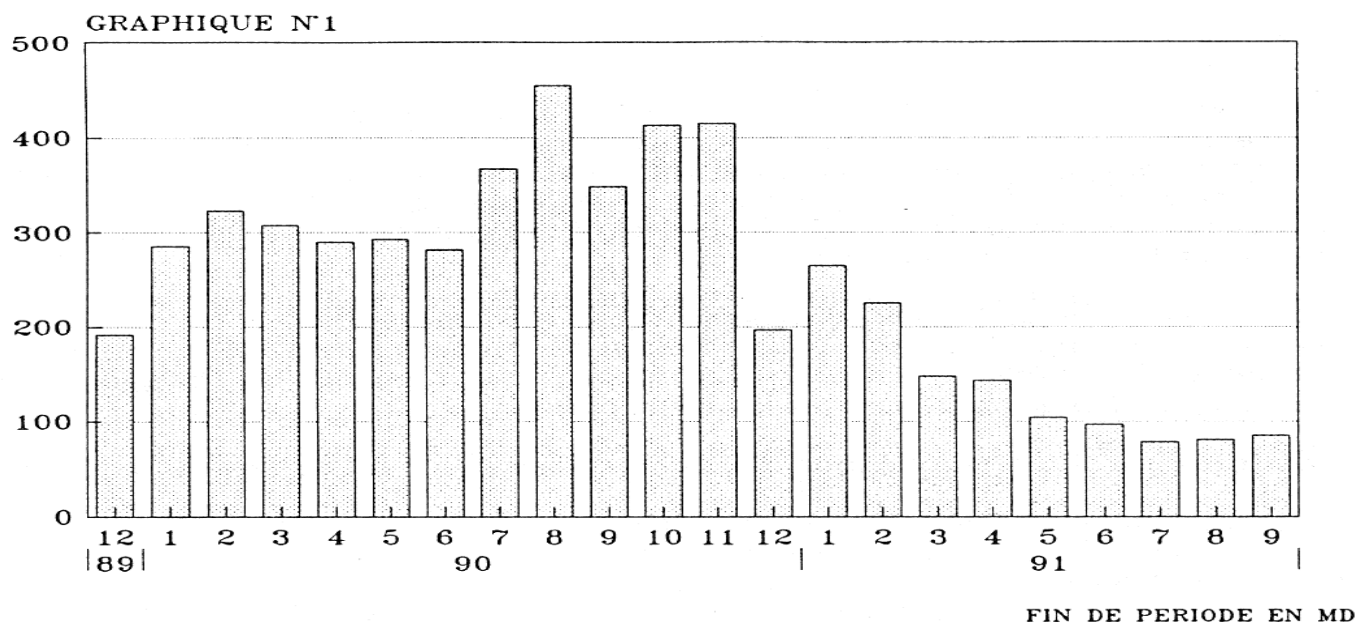
Le développement des produits financiers offre, en définitive, une extension du marché monétaire et partant une réduction du coût du financement et une amélioration du rendement des placements.

L'expérience des deux dernières années permet de dresser un bilan concernant ces nouveaux produits.

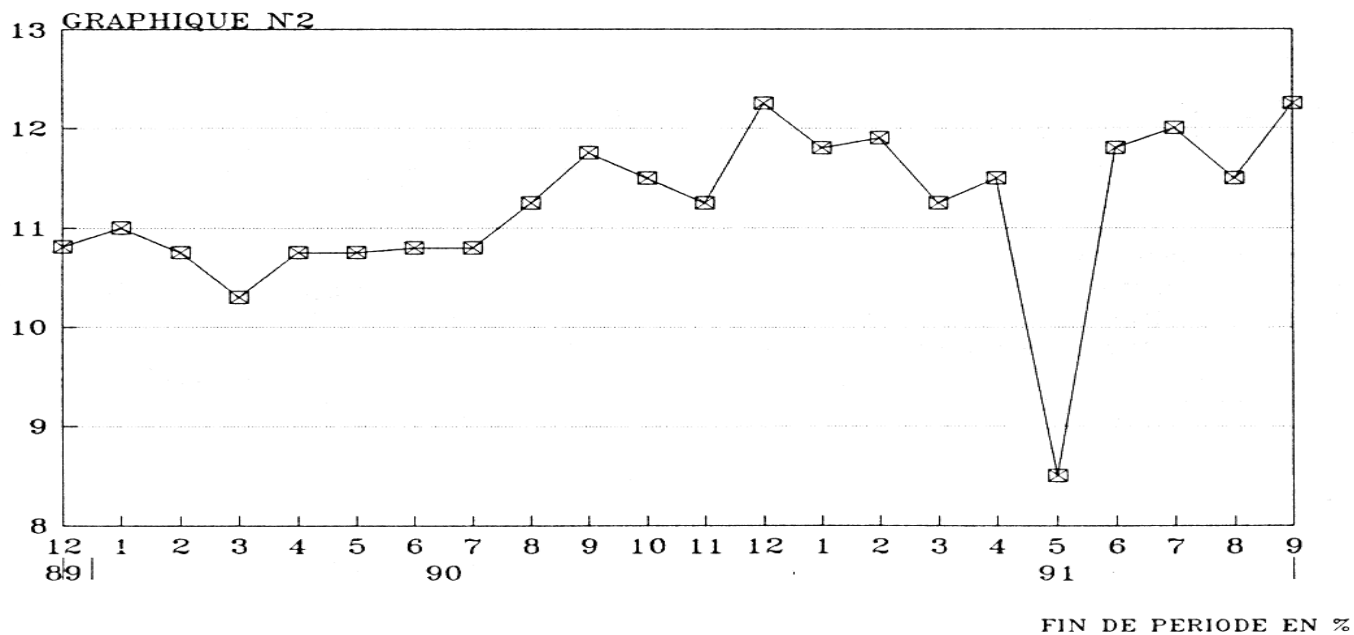
1) Les certificats de dépôt

Les banques de dépôt et d'investissement peuvent demander des liquidités sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôt, limitée aux banques de dépôts pour une durée allant de 10 jours à 5 ans et aux banques d'investissement pour des durées supérieures ou égales à 1 an. La Banque Centrale a élevé la durée minimale de 10 jours à 90 jours. Le montant unitaire est fixé à 500.000 dinars.

EVOLUTION DES ENCOURS DES CERTIFICATS DE DEPOTS



EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DES CERTIFICATS DE DEPOTS



Les encours des certificats de dépôt (voir graphiques) montrent que leur évolution est passée par trois étapes :

- La première étape couvre la période allant de leur création à Juin 1990. Elle est caractérisée par une évolution moyenne des encours de l'ordre de 261 MD.
- La deuxième phase va de juillet à novembre 1990. Elle est caractérisée par une évolution relativement forte d'un encours moyen de 386.7 MD, l'encours maximum ayant été atteint en août de l'ordre de 431 MD.
- La troisième phase, couvrant la période allant de décembre 1990 à mai 1991, a connu une évolution faible d'un encours moyen de 183.6 MD, l'encours maximum a été de 253 MD et le minimum de 118 MD.

Concernant les taux des certificats de dépôt, ils ont connu une évolution croissante jusqu'en décembre 1990, puis une baisse importante en mai 1991 suivie d'une reprise pour atteindre en septembre 1991 le même taux que celui de décembre 1990.

2) Les billets de trésorerie

Le billet de trésorerie est un titre de créance négociable émis par une entreprise, désireuse de s'endetter auprès d'un autre agent et ce par l'intermédiaire d'une banque. Il a une durée de 10 jours au moins et un montant minimum fixé d'abord à 500.0000 dinars puis ramené dans une première étape à 100.000 et dans une deuxième étape à 50.000 dinars.

Ces billets doivent être domiciliés auprès d'une banque qui veille à ce que l'émetteur ait obtenu d'une ou de plusieurs banques, soit un aval, soit une ligne de substitution qui ne comporte pas l'engagement de la banque à relayer le montant intégral du billet mais permet à l'émetteur de faire face aux besoins de trésorerie résultant du non-renouvellement éventuel des émissions précédentes.

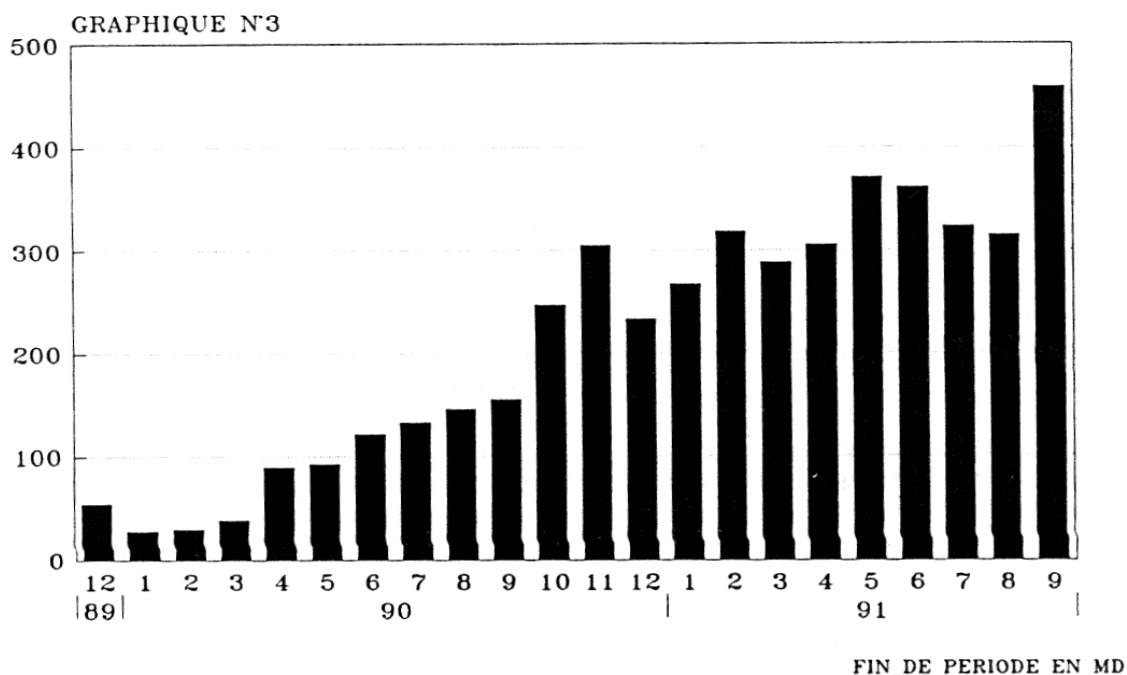
A leur introduction, les billets de trésorerie ont connu une évolution très faible, inférieure à 100 MD jusqu'en juillet 1990, entre 100 et 200 MD entre juillet et novembre 1990, entre 200 et 300 MD pour la période décembre 90 - février 91, supérieure à 300 MD à partir de février 1991.

Les taux des billets de trésorerie ont connu une évolution globale positive avec quelques baisses (voir graphique).

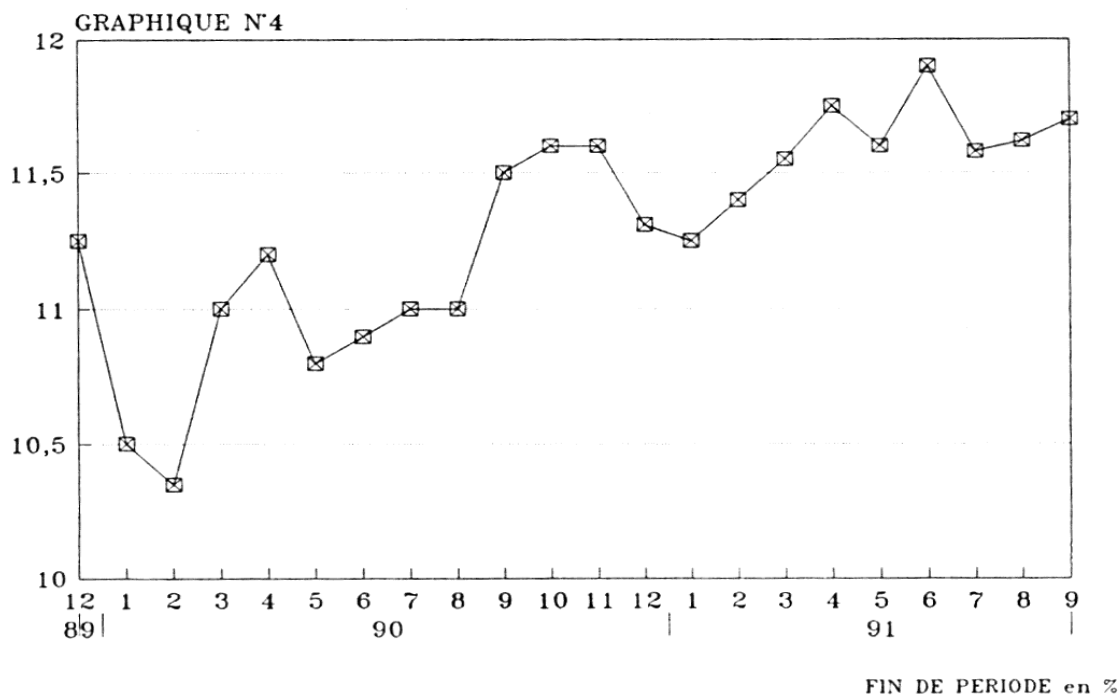
3) Les bons du trésor

Pour atténuer le recours excessif aux bons d'équipement, le trésor a commencé à intervenir sur le marché monétaire au moyen de bons du trésor négociables. Bien que permettant le financement du trésor à des conditions privilégiées, les bons d'équipement ont eu pour effet de rationner les financements mis à la disposition des entreprises et de détériorer la rentabilité des institutions financières. On reconnaît l'une des formes de l'effet d'éviction, contournée par une importance croissante du refinancement. L'éventail des échéances allait de 13 à 52 semaines, et ce afin de répondre aux préférences des agents à excédent de liquidités. Cet éventail a été allongé, dernièrement, dépassant une année afin de permettre au trésor d'utiliser ces bons pour financer le déficit budgétaire en ayant, par la même occasion, décroisé le marché de capitaux et permettre aux variations des taux du marché monétaire de se répercuter sur ceux du marché obligataire.

EVOLUTION DES ENCOURS DES BILLETS DE TRESORERIE



EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DES BILLETS DE TRESORERIE



Ces bons sont placés par voie d'adjudication régulière. Les émissions sont gérées par les banques qui, à leur tour, les placeraient auprès de l'ensemble des agents économiques.

Au cours de la période entre décembre 1989 et mai 1991, les encours des bons du trésor ont connu une évolution positive avec un encours de 586,9 MD en mai 1991. Le taux moyen pondéré des bons du trésor a été de 8.1875% en 1989 et 9.375 MD en 1990 (voir graphique).

4) Evolution comparée

Le tableau et le graphique suivants montrent que ce sont billets de trésorerie et les bons du trésor qui évoluent globalement d'une façon positive avec néanmoins des encours de billets de trésorerie beaucoup moins importants que ceux des bons du trésor.

Seuls les certificats de dépôt ont connu la croissance la plus importante jusqu'à mai 1991. Ils évoluent actuellement très faiblement par rapport aux deux autres instruments financiers.

Tableau n°2: Evolution des encours de nouveaux instruments du marché monétaire (fin de période en MD)

	Décembre 1989	Décembre 1990	Mars 1991	Juin 1991	Août 1991
Encours CD	192.0	196.5	147.5	97.0	81.0
Encours BIT	54.4	233.5	288.7	361.7	314.9
Encours BOT	171.7	448.2	503.7	632.1	634.1

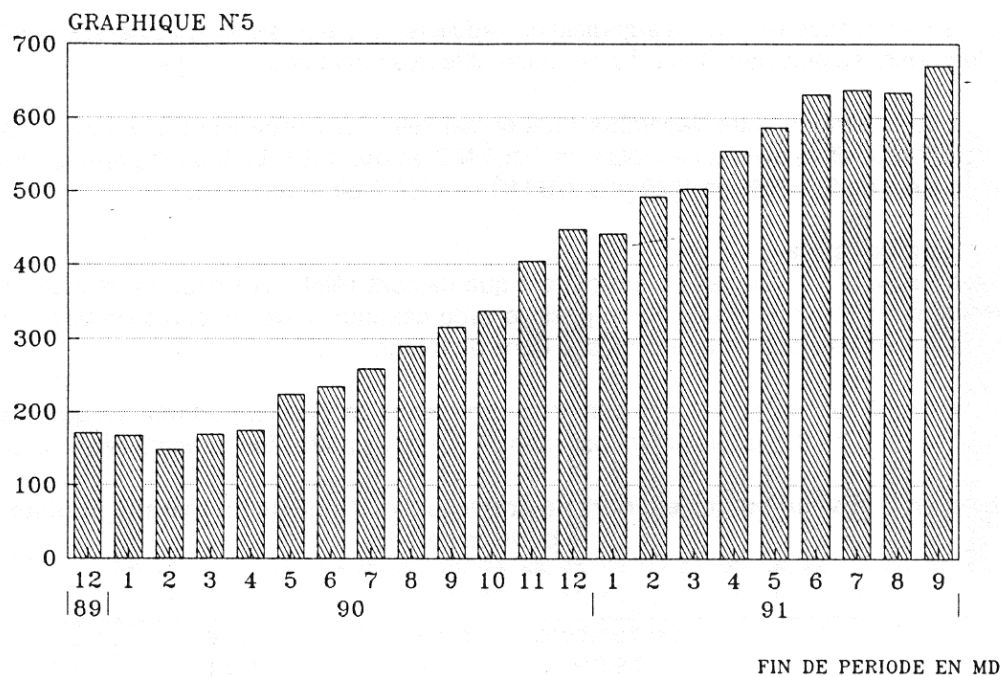
Source : Banque Centrale.

Tableau n°3: Taux d'intérêt des nouveaux instruments du marché monétaire (en %).

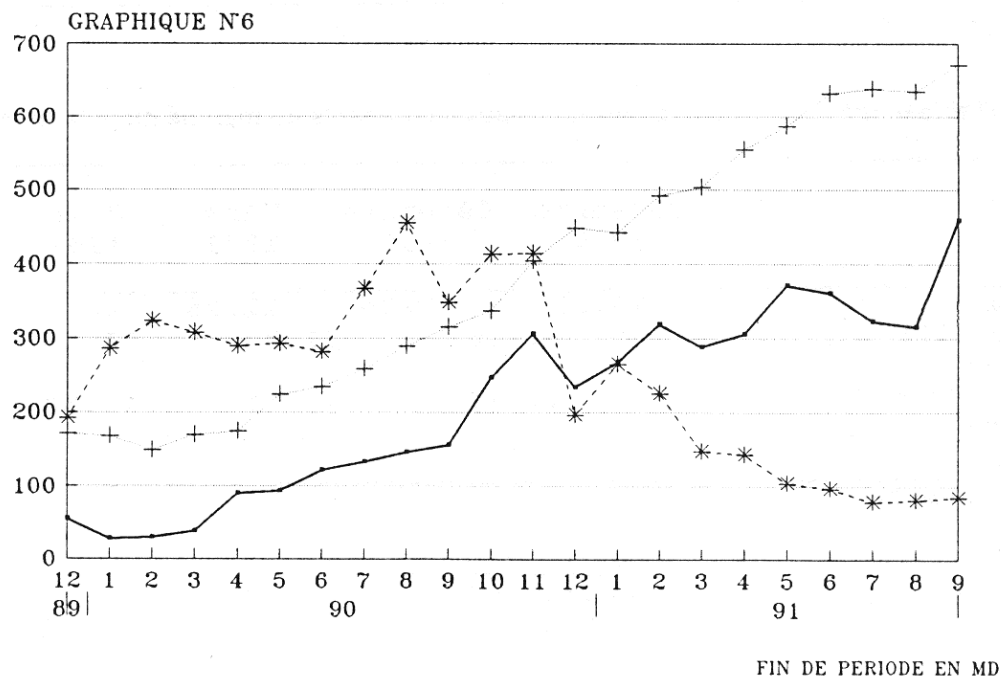
	Décembre 1989	Décembre 1990	Mars 1991	Juin 1991	Août 1991
Taux CD	10.81	12.25	11.25	11.81	11.5
Taux BIT	11.25		11.31	11.56	11.88
11.63					
Taux BOT	11.31		11.81	11.68	11.81
11.81					

Source : Banque Centrale.

EVOLUTION DES ENCOURS DES BONS DU TRESOR



EVOLUTION DES ENCOURS DES NOUVEAUX INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE



I.4 - La politique des taux d'intérêt

La nouvelle politique des taux d'intérêt a fait du taux du marché monétaire un taux directeur. Ainsi la Banque Centrale, en agissant sur ce taux directeur en fonction de la situation des liquidités, déterminée par elle, agit par la même occasion sur la structure des taux.

Ainsi, les taux débiteurs sont librement fixés par les banques sans toutefois dépasser le taux au jour le jour du marché monétaire majoré de 3 points. Seuls les taux d'intérêt appliqués aux secteurs prioritaires (agriculture, exportation, PME et économie d'énergie) demeurent administrés par la Banque Centrale. Pour ces secteurs la Banque Centrale essaie de réduire les crédits accordés aux relevant les taux de faveur afin de les rapprocher de ceux pratiqués sur le marché, (autour de 8 - 9%).

Pour ce qui est des taux d'intérêt créditeurs, les taux de rémunération des dépôts à vue et des placements en dinars d'une durée inférieure à 3 ans demeurent libres mais plafonnés à deux points de pourcentage. Pour les autres types de dépôt, le taux d'intérêt applicable continue à être librement fixé par les banques dans la limite du TMM diminué de 2 points.

Cette nouvelle politique ne s'apparente nullement à celle d'une économie de marché. En effet, considérer le taux du marché monétaire, déterminé en grande partie par la Banque Centrale, comme un taux directeur est une des caractéristiques d'une économie d'endettement. Toutefois, cette politique garantit le non retour à une situation de répression financière. En effet, il suffirait de maintenir un écart entre le TMM et le taux d'inflation supérieure à 2 points pour garantir des taux d'intérêt réels positifs.

Tableau N°4 : Structure des taux d'intérêt en %

	1988	1989	1990
Taux d'inflation	7.2	7.7	6.5
Taux de rendement de l'épargne	6.625	9.25	9.625
Taux d'appel d'offres	8.625	10.3125	10.375
Taux du marché monétaire	8.625	11.3125	11.8125
Taux d'intérêt débiteurs	11.625	13.8125	14.8125

* La marge a été ramenée à 2.5% pour l'année 1989.

1.5 - Le contrôle des agrégats monétaires

La conduite de la politique monétaire depuis 1987 a eu pour effet apparent la réduction des taux de croissance des différents agrégats monétaires. Le tableau suivant retrace les différents taux de croissance.

Tableau N° 5 : Evolution des agrégats monétaires

	1988 / 87	1989 / 88	1990 / 89
M_0	38.7%	21.7%	- 17.0%
M_1	21.3%	2.9%	- 4.9%
M_2^*	19.0% (9%)	11.2% (9.4%)	6.3% (10.5%)
M_3	19%	16.8%	7.3%

* Les chiffres entre parenthèses indiquent les taux prévus
Source : Banque Centrale.

* Les chiffres entre parenthèses indiquent les taux prévus Source : Banque Centrale.

Les agrégats sont calculés suivant les définitions de la Banque Centrale.

M_0 = Monnaie fiduciaire + créances des banques de dépôt et des IFDCE + Dépôts des entreprises et particuliers à la Banque Centrale.

M_1 = Monnaie fiduciaire + Monnaie scripturale

M_2 = M_1 + Dépôts à terme + Comptes spéciaux d'épargne chez les IFDCE + Certificats de dépôt.

M_3 = M_2 + épargne logement, projet et investissement + emprunts obligataires.

Ce tableau montre que le taux de croissance de M_2 est passé de 19% à 6.3% en trois ans. Cette réduction est due en grande partie à la réduction du taux de croissance de la base monétaire passée de 38.7% en 1988 à -17% en 1990.

Nous remarquons qu'au cours de l'année 1988, la masse monétaire a connu un dérapage important (19.3% réalisé contre 9% prévu). En 1989, et grâce à la politique des réserves obligatoires, l'écart a été réduit (11.1% contre 9.4%). Enfin en 1990, le taux de croissance réalisé a été inférieur au taux prévu (8.1% contre 10.5%).

Cette évolution contrastée ne manquera pas d'avoir des effets sur la variabilité des rapports entre masse monétaire (M_1 , M_2 , M_3) et la base monétaire, c'est à dire le multiplicateur "apparent".

Tableau n°6: Multiplicateurs apparents

	1987	1988	1989	1990
<i>M1</i>				
Mo	2.51	2.18	1.85	2.34
M2				
Mo	4.60	3.95	3.60	4.62
M3				
Mo	4.60	3.95	3.79	4.90

II. Contraintes et perspectives de la politique monétaire

La politique monétaire suivie en Tunisie depuis quelques années s'apparente au courant monétariste qui s'appuie sur la croyance selon laquelle le déterminant premier de l'état de la demande globale macro-économique est la monnaie. M1 ou M2 ou ses différents taux de variation, Sans entrer dans le débat théorique sur la validité d'une telle théorie, celle-ci reste basée sur un ensemble de principes fondamentaux(1).

- a) - C'est l'offre de monnaie qui explique les variations du revenu nominal et du niveau général des prix. C'est cette politique qui est la cause ultime de l'inflation. L'instabilité économique est le résultat empirique de l'offre de monnaie.
- b) - Il existe une fonction stable de la demande de monnaie.
- c) - En conséquence, les monétaristes proposent l'adoption d'une règle de progression de la masse monétaire.
- d) - L'impact expansionniste d'une politique budgétaire pure sera largement éliminé par les réductions causées à la demande privée et dues à la hausse des taux d'intérêt qu'exigent les emprunts d'Etat.
- e) - Les difficultés d'établir de manière appropriée le déroulement dans le temps des actions de politique économique conduisent à envisager le caractère "destabilisant" des mesures de politique discrétionnaire.

Il importe donc de déterminer le degré d'applicabilité de ces principes, d'analyser le comportement des banques face à la nouvelle politique monétaire et enfin d'évaluer cette politique et d'en dégager les perspectives.

II.1 - Stabilité de la demande et exogénéité de l'offre de la monnaie

De ces principes fondamentaux cités plus hauts on peut tirer deux propositions de base :

- La demande de monnaie est-elle une fonction stable
- L'offre de monnaie est-elle totalement exogène.

(1) Thomas Mayer "The structure of monetarism" N. W .Norton 1978.

A - La fonction de monnaie est-elle stable ?

Pour répondre à cette question, nous empruntons les conclusions d'une étude⁽¹⁾ menée récemment sur la fonction de demande de monnaie en Tunisie. Cette étude montre l'existence d'un changement de comportement dans la fonction de demande de monnaie. Cette rupture de la stabilité enregistrée à partir de 1988 et prolongée en 1989 semble marquer un changement dans le comportement des agents économiques à l'égard de la détention de monnaie. Les auteurs semblent établir une relation de cause à effet entre ce changement et le processus d'innovation qui atteint le système monétaire et financier tunisien.

Ce changement expliquerait comment la demande de monnaie est moins sensible aux variations du revenu permanent et les effets du taux d'inflation sont plus marqués.

Cette instabilité jette le doute sur la fiabilité de la politique monétaire fondée sur le contrôle des agrégats comme objectifs intermédiaires pour atteindre l'objectif de la stabilité des prix.

B - L'offre de monnaie est-elle exogène ?

La réalisation d'un objectif de quantité de monnaie suppose une maîtrise totale de la base monétaire par la Banque Centrale. Cette maîtrise dépend de certaines conditions :

-La première condition suppose que la contrepartie "extérieur" soit maîtrisable par les autorités, c'est à dire que le financement de la balance de paiements puisse s'opérer par des voies non monétaires ou par le taux de change. En situation de baisse de la valeur de la monnaie, toute amélioration de la balance des paiements génère inévitablement une variation de la contrepartie

extérieure de nature à perturber la réalisation de l'objectif monétaire. Il existe donc un risque de conflit potentiel à court terme entre l'objectif de taux de change et l'objectif monétaire. Dans ce cas, la Banque Centrale utilise l'arme du taux des réserves obligatoires pour maintenir la croissance des dépôts à des niveaux acceptables.

- La deuxième condition suppose la maîtrise de la contrepartie par le refinancement des banques. Or, cette contrepartie n'est pas entièrement maîtrisable.

Les entreprises soldent leurs bilans par la demande de crédit satisfaite automatiquement par le système bancaire. Les banques fixent les taux d'intérêt débiteurs en fonction du TMM et soldent leurs bilans par le refinancement. L'existence de crédits bonifiés réescomptables et l'obligation faite aux banques de souscrire aux bons d'équipement entraînent une nécessité de répondre à la demande de refinancement afin de ne pas créer des tensions sur le TMM.

- Enfin, la troisième condition suppose la stabilité du multiplicateur monétaire. Or cette stabilité dépend de la stabilité du comportement des agents économiques quant à la détention des différentes formes de monnaie et la stabilité du comportement des banques en matière de refinancement et de détention de réserves excédentaires.

(1)T Najeh et F. KRIA "Déréglementation, demande de monnaie et politique monétaire en Tunisie" Finances et développement au Maghreb 1991 N° 9.

Ainsi, l'offre de monnaie étant largement endogène à l'activité, le contrôle de la monnaie ne serait possible que si la structure des portefeuilles des agents privés restait parfaitement stable dans le temps.

II.2 - Le comportement des banques

Le succès ou l'échec de la politique de libéralisation ne dépendent pas seulement de l'action de la Banque Centrale. Ils sont déterminés, en grande partie par le comportement des intervenants. Sont-ils convaincus des objectifs de la réforme ? Ont-ils changé leur comportement pour se mettre au diapason de la réforme ? Sont-ils convaincus de la nécessité de développer les différents marchés de capitaux ? Telles sont les questions que nous pouvons poser afin de déterminer si l'action de ces agents sont en conformité avec les objectifs tracés.

Une enquête⁽¹⁾ auprès des banques commerciales pour dégager une tendance générale selon laquelle les banques se comportent face aux instruments créés, a permis de dégager les résultats suivants:

- L'innovation en Tunisie est une innovation institutionnelle. C'est l'initiative des pouvoirs publics, les banques auraient préféré continuer suivant l'ancien système. Ceci expliquerait la tendance des banques à limiter l'importance de ces instruments.
- Bien que l'introduction des nouveaux instruments a ravivé la concurrence bancaire, les banques pensent que la BCT interfère trop dans les opérations bancaires.
- Le fait que les certificats de dépôt figurent dans l'assiette des réserves obligatoires, les banques ont, en quelque sorte, boycotté cet instrument, cette tendance a été amplifiée du fait que l'échéance minimale a été allongé à 90 jours.
- Le lancement des billets de trésorerie a été un échec total dû à une réticence de la part des banques et des entreprises. Les banques ont poussé les entreprises excédentaires à placer leurs fonds en banque plutôt que de les prêter à d'autres entreprises surtout que la garantie bancaire est nécessaire.

Cependant le succès enregistré en 1991 provient d'une dénaturation du billet de trésorerie. Profitant de la baisse du montant minimum, le billet de trésorerie est utilisé pour combler un compte débiteur à moindre coût car il est préférable pour un client d'émettre un billet de trésorerie que de supporter un coût d'un découvert bancaire.

Du côté des entreprises excédentaires, celles-ci ont manifesté une réticence à investir dans les billets de trésorerie. Elles préfèrent par conséquent placer en certificats de dépôt. Or les banques préfèrent, de leur côté les billets de trésorerie afin d'échapper à la contrainte de la réserve obligatoire. C'est pour cette raison qu'il leur a fallu vaincre cette réticence en ne précisant plus la nature des placements, mais le taux et l'échéance.

Quant aux bons du trésor, ils ont connu un succès remarquable. Ce sont les caractéristiques mêmes des bons du trésor qui en ont fait un titre demandé. Le bon du trésor est émis par l'Etat, son montant minimal est de 1000 dinars. De plus il est très liquide car un bon du trésor souscrit aujourd'hui peut être vendu le lendemain. Les banques encouragent les placements en bons du trésor car ce sont des titres qui entrent dans le ratio des effets publics.

Enfin et quant aux taux de rémunération, certains problèmes se posent:

(1) L. ZEGLAOUI "L'innovation financière en Tunisie" Mémoire DEA - Tunis 1991. Sous la direction de A.ZOUARI.

* Afin de fidéliser une clientèle, les banques acceptent de surpayer les certificats de dépôt avec un taux dépassant le TMM.

* Les taux appliqués aux bons du trésor sont comparables aux taux créditeurs, ce qui ne pousse pas les clients à s'intéresser de façon prioritaire à ce titre. Le succès n'étant expliqué que par l'intérêt de la banque, on pourrait se demander quel sera l'avenir de ce bon, si l'Etat décide de se passer du ratio d'effets publics.

En définitive, il est important de souligner que certaines réglementations sous-jacentes à l'utilisation des nouveaux instruments, ont poussé les banques à adopter une attitude globalement méfiante dans l'utilisation de ces instruments. Ce phénomène ne manque pas de constituer un frein au développement du marché monétaire qui reste un marché en banque sur lequel la Banque Centrale pour près de 90% des transactions.

II.3 - La politique monétaire de transition

Les mutations de la politique monétaire que nous venons d'analyser montrent que le système monétaire et financier continue à fonctionner suivant le schéma d'une économie d'endettement. Les mesures prises ont permis juste d'assurer:

- des taux d'intérêts réels positifs,
- une capacité de contrôle accrue de l'évolution des agrégats monétaires.

Soulignons que ces deux résultats sont le pur produit de l'action de la Banque Centrale et ne sont en aucune façon le résultat d'un fonctionnement normal d'une économie de marchés.

Ainsi et pour avoir les résultats précédemment cités, la Banque Centrale a dû mettre en oeuvre aussi bien un contrôle quantitatif sur les composantes de la masse monétaire qu'un contrôle direct des taux d'intérêt via le taux du marché monétaire. Mais peut-il en être autrement lorsque la politique monétaire s'efforce de réaliser une croissance monétaire moindre créant ainsi d'inévitables tensions sur les taux d'intérêt.

Les défauts traditionnels du système monétaire et financier demeurent:

- l'importance du refinancement bancaire,
- le facteur paralysant que constituent l'homogénéité et la spécialisation des établissements de crédit - le rationnement du marché financier,
- la part excessive du crédit dans le financement des entreprises.
- le poids encore lourd des crédits privilégiés,
- le cloisonnement des circuits d'épargne et des marchés de capitaux.

La transition vers l'économie de marchés nécessiterait la poursuite de l'effort vers une rénovation du système monétaire et financier.

Cette transition devrait, à notre avis s'inscrire dans les axes suivants:

1) L'élargissement du marché obligataire par le développement du processus d'innovation financière pour combler le vide entre le côté long du marché monétaire et le côté court du marché obligataire. Le rôle du trésor public est, ici prépondérant car, le développement du marché financier tunisien ne peut être assuré que sur le compartiment du marché obligataire dans lequel le problème est beaucoup plus un problème d'offre que de demande. Le trésor, en allongeant les échéances des bons du trésor et en émettant des emprunts obligataires à moyen terme, peut constituer le facteur de dynamisation du marché financier.

2) - Le choix d'un mode de régulation monétaire rénové dans lequel la norme quantitative devrait disparaître par étapes, ce qui laisserait la place à une politique active des taux d'intérêt accompagnant le développement des possibilités d'arbitrage entre monnaies et titres.

Ainsi, la variation des taux d'intérêt affectant les agrégats monétaires par trois canaux de transmission:

- la demande du crédit bancaire des agents non financiers,
- l'offre de crédit des banques qui variera en fonction du coût et des difficultés rencontrées dans le financement des crédits additionnels et les placements alternatifs disponibles,
- le changement de comportement des portefeuilles des agents non financiers dans le partage actifs monétaires et actifs financiers.

Cette sensibilité aux variations des taux d'intérêt n'est envisageable qu'à condition que le besoin de financement des entreprises diminuent sensiblement, que les modes de financement soient plus diversifiés et que l'inflation soit maîtrisée.

Pour arriver à cette situation, un certain nombre de mesures doivent être prises.

- 1) La réforme du système des réserves obligatoires en éliminant les certificats de dépôt de l'assiette, moyennant une augmentation des taux surtout pour les dépôts à vue.
- 2) L'élimination des taux d'intérêt bonifiés en adoptant d'autres mesures d'incitation.
- 3) La suppression du ratio d'effets publics et le financement du déficit budgétaire par émission d'emprunts obligataires à moyen terme.
- 4) La réduction du volume du réescompte.
- 5) Un objectif de croissance de la masse monétaire égal à la croissance de la production en volume augmenté du taux d'inflation constaté chez les principaux partenaires.
- 6) La libération effective des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs.

Taux d'intérêt, taux de change et politique monétaire (*)

La politique monétaire en Tunisie s'est inscrite dès les premiers plans de développement dans le cadre global de financement de l'économie. Son objectif était jusqu'au début des années 1980 de soutenir le financement de l'activité économique du pays en vue de réaliser la croissance et l'emploi souhaités. A la veille du VIII^e plan, l'objectif de politique monétaire est "la stabilité monétaire: c'est à dire une inflation minimum, une balance des paiements équilibrée et un taux de change stable pour préserver la compétitivité de l'économie Tunisienne" (1). Ce recentrage de la politique monétaire constitue un des axes de la politique économique préconisée dans les orientations du VIII^e plan de développement et pour la prochaine décennie.

Le passage d'un système fortement administré aussi bien au niveau de l'allocation des crédits qu'au niveau du taux d'intérêt, à une politique monétaire axée sur les mécanismes de marché et optant pour le taux d'intérêt comme instrument privilégié, nécessite des mutations profondes non seulement au niveau du système financier lui même, mais également au niveau des structures productives. Dès l'année 1986 des réformes ont été introduites pour dynamiser la politique monétaire, elles ont concerné notamment les taux d'intérêt, le contrôle du crédit, le marché monétaire, les bons du trésor et les réserves obligatoires.

La conduite de la politique monétaire a fait l'objet de plusieurs séminaires et beaucoup d'écrits (2) ont analysé le contexte économique des réformes introduites, les objectifs et les orientations futures à donner à la politique monétaire afin qu'elle s'intègre dans la stratégie globale de développement préconisé pour le VIII^e plan et la prochaine décennie.

(*) La présente communication a été préparée dans le cadre des travaux de l'Institut portant sur les études monétaires et financières et présentée par Mme Saloua BEN ZAGHOUE et Monsieur Abdallah ABDELMALEK, chargés d'études à l'IEQ.

La présente communication se propose de décrire la régulation monétaire telle qu'elle a été pratiquée avant 1986, concernant notamment le suivi des agrégats monétaires, l'action sur les crédits et le taux d'intérêt ainsi que la gestion du taux de change. Elle décrit également les évolutions récentes du système monétaire et les questions que soulèvent la contribution de la politique monétaire à la concrétisation des objectifs de stabilité monétaire et d'équilibres interne et externe.

I. Les caractéristiques du système monétaire tunisien jusqu'en 1986

Jusqu'en 1986, le système monétaire Tunisien était sous-contrôle des pouvoirs publics qui intervenaient au niveau du coût du financement (structure, niveau des taux d'intérêt etc..) mais également dans l'allocation des ressources aussi bien internes qu'externes. La concurrence bancaire était très faible et le marché monétaire pratiquement inexistant. De sorte que les déséquilibres entre les besoins et les capacités de financement des agents économiques se soldaient sur le crédit bancaire et en fin de compte sur la création monétaire. L'évolution des agrégats monétaires ne se conformait pas à des objectifs initialement fixés mais répondait d'une manière plus ou moins passive à la demande de crédit qui s'affichait. L'étude de cette évolution permet d'apprécier les limites de la conduite de la politique monétaire à cette époque.

(1) Commission sectorielle du VIII^e plan: Développement du système financier, rapport final - Juillet 1991,

(2) se référer aux séminaires de la BCT et aux travaux de la sous commission "conduite de la politique monétaire",

Evolution des agrégats monétaires

La monnaie, par définition, est l'ensemble des moyens de paiements et placements liquides permettant d'acquérir des biens et des services. La définition des différents agrégats monétaires classés par ordre de liquidité décroissante correspond aux différents modes de placements monétaires existants. De ce fait, l'agrégat masse monétaire (M3), regroupant la monnaie fiduciaire, scripturale, les dépôts à terme et les comptes spéciaux d'épargne et les emprunts obligataires pourrait être le plus indiqué pour cette analyse. Pour mieux appréhender l'évolution de la masse monétaire et de ces composantes, il a été jugé utile de revenir au début des années 1960. En effet l'observation des tendances sur longue période fait apparaître:

- une évolution rapide de la masse monétaire qui sur la période 1972-1986 s'est accrue au taux annuel moyen de 17.2%.
- un accroissement de la masse monétaire en général plus rapide que celui du PIB.
- un ralentissement de la vitesse de circulation de la masse monétaire (PIB/M3), dénotant ainsi un effet bancairisation et une préférence de plus en plus grande des agents économiques pour les placements rémunérés.

	1962	1972	1982	1986
M3 en MD	112,9	355,1	2051,4	3265,9
PIB/M3	3,1	3,0	2,3	2,1

Cette dernière remarque trouve confirmation dans l'évolution de la part de la quasi monnaie qui est passée de 8,1 % en 1962 à 21 % en 1972 et a atteint 36,9% en 1986.

Structure de la masse monétaire

En %	1962	1972	1982	1986
M1	91,9	78,5	67,2	63,0
QM	8,1	21,0	32,6	36,9
M3-M2	0	0,8	0,1	0,1

En fait les changements dans la structure de la masse monétaire et de son évolution sont en partie les conséquences des différents ajustements introduits au cours de cette période. Outre l'effort consenti au niveau du développement des institutions financières, les autorités monétaires ont d'une part introduit de nouveaux produits pour canaliser l'épargne et d'autre part modulé les instruments de contrôle à savoir; le refinancement, les ratios de financement et les modalités d'octroi des crédits, en fonction des objectifs économiques. Les taux d'intérêt étant maintenus relativement bas compte tenu d'une politique privilégiant à tout prix l'investissement et l'emploi.

Le refinancement

Par ce biais les autorités monétaires régulent le volume des prêts que les banques accordent aux agents économiques. Jusqu'en 1986 le refinancement a constitué un élément essentiel de l'orientation et de l'octroi de crédit et par là de la création monétaire.

	1962	1972	1982	1986
Refinancement en MD	14,1	23,0	400,0	974,0
Crédites à l'économie en MD	89,7	321,0	2035,0	3380,0
Ratio Refinancement/crédits en %	15,7	7,1	19,6	28,8

Source: Statistiques financières de la BCT.

Les crédits à l'économie

Par le biais de l'autorisation préalable et de l'accord de réescompte, les autorités monétaires concrétisaient leur action sur les crédits à l'économie. Ces derniers représentaient 59,1 % de l'ensemble des contreparties en 1962, 79,2% en 1982 et 84,2% en 1986. Si l'évolution des créances nettes de l'état était surtout liée aux besoins de financement du budget de l'Etat et les créances nettes sur l'extérieur liées à l'évolution des échanges extérieurs et à la conjoncture internationale, l'évolution et la structure des crédits à l'économie reflètent quant à elles, l'importante demande de crédit de "époque et l'ajustement quasi-systématique de l'offre à cette demande. Il en est résulté: une évolution rapide des crédits bancaires et une prédominance des crédits à court terme par rapport au crédit à moyen et long terme.

Crédits du système monétaire à l'économie

	1972		1982		1986	
	MD	%	MD	%	MD	%
Crédits court terme	235,0	73,0	1419,0	69,7	2492,0	73,7
Crédits moyen et long terme	86,0	27,0	616,0	30,3	888,0	26,3
Total	321,0	100,0	2035,0	100,0	3380,0	100,0
Crédits/ress.ordin dont court terme	262,0 (231)	81,6	1800,0 (1378)	88,4	2969,0 (2386)	87,8
Crédits/ress spec dont court terme	59,0 (4)	18,4	235,0 (41)	11,6	411,0 (106)	12,2

Source: Statistiques financières de la BCT

Par ailleurs, la répartition sectorielle des crédits fait ressortir qu'à la fin de 1986, l'industrie a bénéficié de 63,8% des crédits, les services de 28,3% et l'agriculture de 7,8%.

Crédits à l'économie recensés par la Centrale des risques

Crédits à l'économie recensés par la Centrale des risques

	Agriculture		Industrie		Services		Total	
	MD	%	MD	%	MD	%	MD	%
1962	6,2	10,0	26,0	42,0	29,5	48,0	61,7	100,0
1972	26,6	10,5	111,8	43,9	115,9	45,6	254,3	100,0
1982	197,8	8,6	1376,5	60,0	718,0	31,4	2292,3	100,0
1986	329,7	7,9	2664,5	63,8	1181,4	28,3	4175,6	100,0

Source : Statistiques financières de la BCT

Les taux d'intérêt

La politique sélective des crédits a donc influencé la distribution des ressources, alors que le coût de crédit a été fortement conditionné par l'administration par les pouvoirs publics de la structure et du niveau des taux d'intérêt. Le maintien des niveaux des taux réels bas de l'ensemble des secteurs et particulièrement des secteurs prioritaires a fait que la demande de crédits s'est faite non pas pour répondre à des besoins réels de certains secteurs mais plutôt pour profiter d'une certaine disponibilité du crédit d'où les distorsions qui sont apparues au niveau de l'allocation des ressources et de la rentabilité des investissements ciblés.

Sans rentrer dans les détails de cette problématique, il y a lieu de signaler que la politique des taux d'intérêt suivie au cours de cette période a permis certes de réaliser certains investissements jugés prioritaires mais a eu pour conséquence de réduire l'offre d'épargne et d'encourager des investissements à faible productivité.

Les réaménagements de la grille et du niveau du taux d'intérêt en 1985 ont certes rendu positifs les taux d'intérêt réels débiteurs or, en matière de politique de taux d'intérêt cet objectif n'est pas suffisant. Le taux d'intérêt devrait contribuer à l'adaptation de l'offre de l'épargne à la demande d'investissement et d'atteindre progressivement des niveaux permettant de mobiliser des ressources aussi bien sur le plan interne qu'externe et d'affecter les crédits à des emplois productifs pour financer la croissance.

Un des objectifs de la réforme financière engagé à partir de 1986 était justement d'intégrer la politique monétaire dans la politique d'ensemble afin de réaliser les objectifs de croissance et d'équilibre interne et externe.

Dans le but d'améliorer le système de régulation monétaire, les réformes introduites ont concerné, la procédure d'autorisation préalable d'octroi de crédit, la déréglementation partielle des taux d'intérêt, le refinancement, la dynamisation du marché monétaire et l'activation des réserves obligatoires.

II. Les réformes du système monétaire

Les réformes introduites sont nombreuses et avaient pour objectif l'instauration des mécanismes de marché dans le financement de l'économie. Elles ont concerné:

- les instruments de régulation et d'incitation de la politique monétaire
- le marché monétaire
- le financement du déficit budgétaire

A. La réforme des instruments de politique monétaire

Au niveau du réescompte, la réforme a eu pour objectif d'inciter les banques à bien gérer leur trésorerie en ne considérant plus le réescompte à la BCT comme acquis d'avance et à orienter leur refinancement vers le marché monétaire. La logique de la nouvelle réglementation tend à réserver le réescompte pour le refinancement du secteur prioritaire tout en l'orientant vers le marché.

. **L'autorisation préalable et l'accord de réescompte**, ont été éliminés le 31.12.1987.

- **Au niveau des taux d'intérêt**, la réforme permet aux banques de fixer librement les taux d'intérêt aussi bien débiteurs que créditeurs sans dépasser le plafond du taux de marché plus trois points pour les taux créditeurs et en indexant le taux sur comptes spéciaux d'épargne à celui du marché monétaire. Les taux appliqués aux secteurs prioritaires restent administrés par la BCT.

	1988	1989	1990
Taux du marché monétaire	8.6	11.3	11.8

Le principal objectif de cette réforme était de créer un environnement concurrentiel pour les banques afin de réduire le coût de l'intermédiation financière, d'améliorer la collecte de l'épargne et rendre l'octroi des crédits plus efficient.

B. La dynamisation du marché monétaire et l'introduction de la finance directe

Au terme de la nouvelle réforme, le marché monétaire est ouvert aux banques de dépôts et d'investissement, aux entreprises et à tout autre organisme. Les taux d'intérêt sont librement négociés entre les différents intervenants.

Les échanges de liquidité entre banques se font au moyen de lignes de crédits, de prises fermes, de pension d'effets publics ou privés et de tout autre support acceptés par les banques.

Les emprunts des banques auprès des entreprises ou organismes s'effectuent au moyen des certificats de dépôts (**CD**). Les **CD** sont des bons de caisse au porteur négociables d'intérêt librement déterminé payable d'avance.

Les emprunts entre entreprises se font par l'intermédiaire des banques au moyen des billets de trésorerie (**BT**). Les "**B.T**" sont des billets à ordre négociables d'intérêt librement déterminé, payable d'avance.

Deux principaux objectifs ont été assignés au "nouveau marché", d'une part le développement de la finance directe et d'autre part, mettre face à face les opérateurs afin de déterminer le taux d'intérêt

reflétant le prix réel de l'argent.

La création des **"C.D"** rémunérés au taux du marché monétaire connaît un développement important. En effet, le montant des **"C.D"** est passé de 68.2 MD en janvier 1988 à 192.0 en décembre 1988 et à 194.0 MD en décembre 1990.

En MD	Déc.87	Déc.88	Déc.89	Déc.90
Dépôts à terme				
Chez les banques	716,9	583,9	690,9	606,0
Certificats de				
Dépôts	--	128,5	192,0	194,0

Source: Statistiques financières de la BCT

Toutefois, trois importantes remarques sont à signaler :

- i) Les banques de dépôts considèrent les **"C.D"** comme dépôts de la clientèle et régissent ces dépôts comme les autres dépôts à terme, c'est à dire en dehors des règles du marché. Certaines banques ont rémunéré les **"C.D"** à des taux supérieurs à ceux du marché monétaire pour "fidéliser" leur clientèle.
- ii) Le développement des **"C.D"** s'est fait au détriment des dépôts à terme, la baisse de ces derniers indique qu'il a eu transfert entre les deux types de dépôts et que l'apport nouveau au marché monétaire est plutôt faible.
- iii) La troisième remarque est que la SCT continue à intervenir activement sur le marché monétaire pour contrôler la liquidité et déterminer le niveau du taux du marché monétaire.

	Déc.87	Déc.90	Déc.88	Déc.89
Intervention de la				
BCT dans le marché				
monétaire (en MD)	+48,3	-212,9	-369,4	+95,6

En ce qui concerne les **"B.T"**, ils n'ont pas eu l'accueil escompté. Ceci s'explique par les réticences des banques à accorder leur aval à l'émission de ces billets.

L'on constate par conséquent que, malgré ces réformes, les banques de dépôts et la BCT continuent à dominer le marché monétaire et que les opérations directes, principalement inter-entreprises, restent faibles (*).

C. L'émission des bons du trésor

Jusqu'à 1986, le financement du déficit budgétaire a été caractérisé d'une part, par une contribution importante des ressources extérieures (60% en 1986 contre 44% en 1981) et d'autre part, par une composante du financement interne prélevée obligatoirement sur le marché des crédits (bons d'équipements). Ce prélèvement obligatoire a créé des distorsions au niveau du marché des crédits. D'où l'émission de bons de trésor par les pouvoirs publics pour:

- (i) Amener le trésor à se financer sur le marché aux mêmes conditions que les autres agents économiques.
- (ii) Restructurer la dette publique
- (iii) Dynamiser le marché financier.

EN MD	NOV.89	DEC.89	DEC.90
(1) Encours bons du trésor	119,4	171,4	448,0
(2) Dont détenus par les banques de dépôts	96,4	47,1	40,0
(2) / (1) en %	80,7	27,4	8,9

Source: Statistiques Financières de la BCT.

Les différentes réformes introduites au cours du VIIème Plan avaient, comme nous l'avons déjà mentionné, pour but de redynamiser la politique monétaire afin qu'elle contribue au rétablissement des équilibres interne et externe.

A l'étape actuelle, il serait difficile de mesurer l'impact économique de ces réformes vu la courte période qui nous sépare de leur mise en application. Nous nous attacherons simplement à évaluer l'évolution de la politique monétaire au niveau interne tout d'abord, à travers la variation des agrégats de monnaie mais surtout à travers les mécanismes qui lient le taux d'intérêt et l'activité économique, pour ensuite essayer d'appréhender les effets de la politique monétaire sur l'équilibre externe notamment à travers la gestion du taux de change.

III. Les évolutions de la politique monétaire et l'équilibre interne

Dans le cadre de la libéralisation, les autorités monétaires ont défini une nouvelle politique de monnaie et de crédit fondée essentiellement sur la manipulation des taux d'intérêt dans un contexte qui maintient le principe de fixation d'un objectif de croissance de la masse monétaire. Le contrôle de l'expansion de la masse monétaire devait par conséquent passer par le taux d'intérêt du marché.

Or pour parvenir à modifier l'offre de crédit, par le seul jeu du taux d'intérêt, il aurait fallu, dans le contexte actuel de l'économie, accepter des variations importantes de taux d'intérêt. D'où la démarche consistant à relever graduellement les taux tout en maintenant d'autres formes de régulation pour contenir la création monétaire dans les limites fixées par les autorités

A. Agrégats de monnaie et de crédits

La fixation d'un objectif de croissance d'un agrégat monétaire en l'occurrence M3, montre que les autorités monétaires entendent contrôler l'évolution des actifs financiers détenus par les agents économiques afin d'éviter tout dérapage inflationniste. Il ne nous revient pas de développer dans cette note les différentes théories sous-jacentes à cette démarche, ni de discuter la pertinence du choix de cet agrégat.

L'analyse portera uniquement sur l'évolution de cet agrégat et de ses contre-parties notamment les crédits à l'économie.

- Les objectifs fixés pour la croissance de la masse monétaire ont été pour les années 1987, 1988, 1989 en deçà des réalisations, seule l'année 1990 a connu, suite à l'activation des réserves obligatoires, une évolution de M3 inférieure à l'objectif fixé.

(*) Voir note IEQ/AA/910506

En %	1987	1988	1989	1990
Objectif	10,0	9,0	9,4	10,5
Réalisation	13,7	19,3 (*)	11,1	8,1

(*) Le dépassement réalisé en 1988 s'explique essentiellement par l'importante évolution des avoirs en devises, suite à l'entrée massive des libyens.

Ces dernières évolutions reflètent la volonté des autorités monétaires de contrôler la croissance de la masse monétaire et d'agir sur les contreparties pour faire respecter l'objectif fixé. C'est surtout sur les crédits à l'économie que cette action s'est portée. En effet, les crédits accordés par le système bancaire ont connu une décélération en 1986, 1987 et 1988 compte tenu des plafonnements instaurés pour la constitution des avoirs en devises, l'année 1989 a par contre connu un accroissement substantiel de ces crédits (20.8%) pour accompagner la relance de l'économie. Suite à ce dérapage, les autorités monétaires ont pris les mesures pour maîtriser la croissance monétaire, notamment par l'activation des réserves obligatoires, qui se sont traduites en 1990 par une nette contraction de l'agrégat M3.

L'année 1991 devrait connaître une évolution analogue à celle de 1990 afin de résorber les liquidités supplémentaires. L'objectif étant de "maintenir la croissance monétaire requise pour le développement économique dans les limites imposées par la maîtrise de l'inflation". Si l'énoncé d'un tel objectif est aisé sa réalisation l'est beaucoup moins. Une des difficultés est de définir les éléments dont il faut tenir compte pour déterminer "objectif de croissance de la masse monétaire". Parmi ces éléments figure la vitesse de circulation de la monnaie. Nous avons vu précédemment que cette vitesse avait tendance à décroître pour atteindre 2.1 en 1986. A partir de cette date, cet indicateur a modérément oscillé autour de 2.

	1986	1987	1988	1989	1990
PIB / M3	2.1	2.2	2.0	1.9	2.0

La question qui se pose concerne la stabilité future de cet indicateur et ses conséquences sur la conduite de la politique monétaire. Cependant, compte tenu du développement des innovations financières, l'idée de contrôler par la croissance monétaire, celle de l'activité économique et des prix, pourrait s'avérer inefficace. C'est pourquoi les autorités monétaires privilégient de plus en plus le taux d'intérêt comme instrument de contrôle de l'expansion monétaire. Bien qu'il serait prématuré dans la phase actuelle de développement de laisser le taux d'intérêt seul équilibrer les marchés, il nous a paru utile d'étudier sur une longue période les variations du taux d'intérêt même administré sur l'activité économique.

B. Les taux d'intérêt

La grille et les niveaux des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs ont fait l'objet de plusieurs réaménagements dont le plus récent date de 1987 et apporte un changement important puisqu'il a libéré la majeure partie des taux d'intérêt.

Compte tenu de la multiplicité des taux d'intérêt et pour mieux appréhender les taux d'intérêt débiteurs appliqués à l'économie, l'on a procédé, à partir des statistiques détaillées sur les crédits ⁽¹⁾ à un calcul des taux d'intérêt moyen spécifique à chaque type de crédits ⁽²⁾.

Résultats des réformes sur les taux d'intérêt

Au niveau des **taux d'intérêt créditeurs** le choix s'est porté sur le taux de rémunération des comptes spéciaux d'épargne et les taux des dépôts à terme.

Entre 1980 et 1990, ces taux ont augmenté en termes nominaux, mais également en termes réels.

Taux d'intérêt créditeurs (en %)

	1980	1981	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taux nom. compt. spéc. d'épargne	5,3	6,8	8,0	8,0	7,5	6,6	9,3	9,6
*Taux réel compt. spéc. d'épargne	-4,7	-2,1	+0,5	+1,8	-0,7	-0,6	+1,5	+3,0
*Taux nomin des dépôts à terme	6,8	7,9	8,6	8,6	8,6	8,4	9,8	11,6
*Taux réels des dépôts à terme	-3,2	-1,0	+1,1	+2,4	+0,4	+1,2	+2,0	+5,0
*Taux d'infla.	10,0	8,9	7,5	6,2	8,2	7,2	7,8	6,6

Source : note IEQ/LB/911215

Les effets de ces réaménagements sur l'épargne bancaire n'ont pas été analysés d'une manière approfondie. L'on peut toutefois relever les points suivants:

- L'épargne bancaire ⁽³⁾ a évolué entre 1980 et 1990 à un taux annuel moyen de 16,9% passant de 525 millions de dinars en 1980 à 2522 MD en 1990.

- Les composantes de cette épargne ont par contre connu une évolution différenciée: les comptes spéciaux d'épargne ont progressé d'une manière continue sur la période au taux annuel moyen de 24%, les dépôts à terme et les certificats de dépôts ont évolué en dents de scie enregistrant un taux d'accroissement moyen de 10,9%, alors que "l'épargne logement a connu deux phases de 1980 à 1983, l'accroissement de cet épargne a été de 24% pour retomber entre 1984 et 1990 à 6%

(1) données collectées auprès des services de la B.C.T

(2) voir méthodologique.IEQ/LB/911215.

(3) Epargne bancaire comprend les comptes spéciaux d'épargne, les dépôts à terme, les certificats de dépôts et l'épargne auprès de la banque de l'Habitat.

Evolution de l'épargne bancaire (en MD)

	1980	81	82	83	84	85	86	87	88	89	1990
CSE	179	239	310	407	487	576	688	864	1079	1301	1512
DAT+CD	283	331	310	312	396	477	454	717	712	873	798
EBH	63	80	110	128	150	166	173	179	196	205	212
TOT.EF	525	650	730	847	1033	1219	1315	1760	1987	2379	2522

Il ressort de l'évolution comparée des taux d'intérêt et des composantes de l'épargne bancaire que:
i) les comptes spéciaux d'épargne attirent davantage les épargnants et qu'ils sont sensibles aux variations des taux d'intérêt puisque la corrélation entre ces deux variables est de l'ordre de 63% ii) il y a déplacement des différents types de dépôts au profit des C.S.E et que par conséquent les variations des taux d'intérêt ont surtout agi sur la structure de cette épargne plutôt que sur son volume.

Structure de l'épargne bancaire

	1980	1982	1986	1988	1990
C.S.E	34,0	42,5	52,3	54,0	60,0
D.T + CD	54,0	42,5	34,5	36,0	32,0
E.B.H	12,0	15,0	13,2	10,0	8,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A travers ces constats le mécanisme qui lie les taux d'intérêt et l'épargne ne paraît pas très puissant. Les causes sont à rechercher d'une part au niveau des revenus et d'autre part au niveau des incitations fiscales.

L'autre mécanisme essentiel est celui qui lie le taux d'intérêt à l'investissement et plus particulièrement à la demande de crédits qui lui est destinée.

Nous allons tout d'abord étudier l'évolution des taux d'intérêt débiteurs sur la période 1983 - 1990.

Sur cette période, les taux d'intérêt débiteurs ont évolué différemment selon le terme, l'origine des fonds, la nature des banques et le secteur concerné.

Le calcul du taux d'intérêt moyen selon ces différenciations fait ressortir les points suivants:

- les crédits sur ressources spéciales bénéficient en général d'une bonification des taux d'intérêt qui s'amointrit au fil des ans. Mais qui reste importante pour les crédits à long terme.
- la hausse des taux d'intérêt a été plus marquée pour les crédits à moyen et long terme des

banques de dépôts que pour ceux des banques de développements.

Les hausses des taux d'intérêt nominaux s'est traduite ces dernières années par des taux d'intérêt réels positifs sur les crédits à court et moyen terme sur l'ensemble des ressources alors que les taux d'intérêt des crédits sur ressources spéciales demeurent négatifs aussi bien pour les banques de dépôts que les banques de développement.

Taux d'intérêt débiteurs Banques de dépôts

	1983		1986		1988		1990	
sur crédits à	Nom	Réel	Nom	Réel	Nom	Réel	Nom	Réel
court terme sur								
res.ordinaire	10,0	1,1	12,9	6,7	11,6	4,5	14,8	8,7
sur res.spec.	7,5	-1,4	9,0	2,8	9,7	2,6	12,8	6,2
moyen terme sur								
res.ordinaire	9,8	0,9	11,5	5,3	11,6	4,5	14,8	8,2
sur res.spec.	6,8	-2,1	6,9	0,8	9,8	2,6	7,7	1,1
Long terme sur								
res.ordinaire	10,5	1,6	12,4	6,2	11,6	4,5	14,8	8,2
sur res.spec.	4,3	-4,7	6,1	-0,1	6,4	-0,7	6,5	-0,2

Source: Note IEO/LB/151291.

Taux d'intérêt débiteurs Banques de développement

	1983		1986		1988		1990	
sur crédits à	Nom	Réel	Nom	Réel	Nom	Réel	Nom	Réel
moyen terme sur								
res.ordinaire	10,7	1,8	12,7	6,5	12,8	5,6	12,9	6,3
sur res.spec.	6,3	-2,6	7,5	1,4	10,1	2,9	11,4	4,8
Long terme sur								
res.ordinaire	11,6	2,7	13,1	6,9	13,3	6,1	13,7	7,1
sur res.spec.	3,6	-5,3	5,4	-0,8	5,8	-1,3	5,8	-0,8

Source: Note IEQ/LB/151291.

Par secteur l'agriculture bénéficie des taux d'intérêt les plus bas sur les crédits à court terme alors qu'à moyen et long terme ce sont les services et notamment le Tourisme qui empruntent aux taux préférentiels les plus bas.

Suite à cette hausse générale des taux débiteurs, l'on devrait s'attendre à une contraction de la demande des crédits bancaires destinés à financer l'économie. L'examen de l'évolution des crédits sur la période 1983-1990 montre qu'il existe en effet un fléchissement des crédits jusqu'en 1988 puis une reprise en 1989. Cependant, si l'on considère les flux nets de crédits par banque et par origine l'on remarque que l'évolution de l'ensemble des flux cache une évolution différenciée et parfois opposée des flux de crédits accordés par les banques sur les différentes ressources. En effet:

- Les crédits sur ressources ordinaires des banques de dépôts ont connu une baisse de 1984 à 1987 puis une nette reprise en 1988 -1989 pour baisser de nouveau en 1990.
- Pour les crédits sur ressources spéciales des banques de dépôts, les seules baisses ont été enregistrées en 1987 et 1989.
- Quant aux crédits sur ressources ordinaires des banques de développement, ils ont connu une baisse en 1988 et 1990, mouvement pratiquement opposé à celui des crédits sur ressources spéciales.

En somme, il serait difficile de dégager à partir de ces évolutions le mécanisme qui lie taux d'intérêt et crédits.

De même la recherche de corrélation significative entre ces deux variables n'a donné aucun résultat. Cependant, il serait bien rapide d'affirmer que le taux d'intérêt n'a joué aucun rôle sur le comportement des agents économiques. En fait la politique sélective des crédits et les ratios de financement imposés aux banques par la BCT ont fortement influencé l'allocation des crédits, alors que les variations de taux d'intérêt ont eu un effet sur les autres modes de financement des investissements des agents économiques et particulièrement des entreprises. Le schéma de financement de l'investissement des entreprises ⁽¹⁾ tel qu'il apparaît à travers les chiffres de la comptabilité nationale fait ressortir que la part de l'autofinancement a progressé significativement pour atteindre 47% en 1990 au détriment de l'endettement alors que la part du financement par actions et participations a progressé légèrement.

Financement par mode des investissements des entreprises

En %	1985	1988	1990
- Autofinancement	18,4	38,9	47,0
- Crédits	54,3	29,7	27,2
- Subventions	14,4	15,0	7,2
- Actions et autres participations	12,8	16,4	18,6

A première vue, il semblerait que le taux d'intérêt ait influencé le mode de financement des investissements sans les réduire.

Cependant, il aurait fallu analyser d'une manière détaillée, sur un échantillon d'entreprises l'effet d'un relèvement du taux d'intérêt sur la rentabilité de la production pour pouvoir mesurer l'impact d'une hausse de taux d'intérêt sur l'investissement.

(1) Voir note IEQ/AA-FBA/911210.

L'autre volet de l'analyse concerne l'effet d'une hausse des taux d'intérêt sur les entrées des capitaux, mais au stade actuel, sans libéralisation des transactions et sans convertibilité du dinar il est difficile de pouvoir appréhender l'effet du relèvement des taux d'intérêt sur la réduction du déséquilibre externe.

En fait, le rôle du taux d'intérêt dans la politique monétaire ne peut être central que si les autres mesures de libéralisation et de restructuration de l'économie qui figurent dans les orientations du VIIIème Plan sont mises en oeuvre.

IV- Politique monétaire et équilibre externe

Les déséquilibres externes dans les pays en voie de développement sont généralement imputables à deux types de facteurs les uns conjoncturels, les autres structurels.

La contribution de la politique monétaire dans la réduction de ces déséquilibres ne peut être effective que si les orientations des autres politiques économiques convergent vers ce même objectif.

Dans ce cas une action de la politique monétaire à travers d'une part la gestion du taux de change et d'autre part la politique de crédit pourrait à court terme mais également à moyen terme, résorber les déséquilibres de la balance des paiements.

Par une gestion adaptée du taux de change, le but visé serait de relancer les exportations et rétablir la compétitivité de l'économie. La politique sélective du crédit peut lorsqu'elle est bien ciblée favoriser les secteurs les plus adaptés à la demande mondiale et la limitation du crédit peut faciliter la contraction des importations.

A - Stabilité du taux de change réel, politique monétaire et équilibre externe.

L'interdépendance entre taux de change et équilibre extérieur est particulièrement marquée dans les économies endettées. Par conséquent la gestion du taux de change devra concilier entre plusieurs impératifs souvent contradictoires. Le niveau du taux de change adéquat devrait être adapté à la compétitivité des entreprises sans alourdir la charge de l'endettement ni être source d'inflation.

C'est pourquoi les autorités monétaires attachent une importance particulière à la gestion du taux de change. L'on pourrait rétorquer que la politique de change est à distinguer de la politique monétaire. Ceci serait vrai dans le cas du taux de change flexible et dans un environnement caractérisé par une totale et parfaite mobilité des capitaux sans aucune sorte d'intervention. Dans le cas de la Tunisie la politique de change a toujours été du ressort des autorités monétaires et a été lié à la politique monétaire. Bien qu'administré le taux de change a été ces dernières années utilisé comme instrument privilégié pour le rétablissement de l'équilibre extérieur. Par ailleurs la politique monétaire des dernières années a eu pour effet, compte tenu de la facilité d'obtention du crédit et son faible coût, d'exercer une tension sur la demande de devises et par conséquent sur la valeur de la monnaie nationale. Des ajustements ont donc été opérés afin de rétablir les équilibres externes et tenter de rapprocher le dinar de sa valeur d'équilibre. La question est de savoir comment déterminer le taux d'équilibre adéquat de l'économie et quels sont les mécanismes ou instruments à travers lesquels la politique monétaire devra agir si elle retient comme objectif de s'approcher de ce taux.

Habituellement le taux de change réel d'équilibre est déterminé selon la parité du pouvoir d'achat, ce qui revient à dire que le taux d'équilibre réel doit demeurer constant dans le temps, les variations de taux de change devant compenser systématiquement les différentiels d'inflation.

L'autre approche dite "d'Edouards" suggère que le taux de change réel d'équilibre évolue dans le temps en fonction de certaines variables macro-économiques purement réelles (structurelles ou de politique économique) notamment (termes de l'échange, productivité, croissance, flux de capitaux, contrôle de change, dépenses gouvernementales etc...). Alors que le taux de change réel observé

subit l'influence aussi bien des variables réelles que monétaires.

L'application pratique de cette approche théorique sur le cas Tunisien a été réalisée en deux étapes:

- déterminer tout d'abord les variables ayant une influence sur le taux de change réel observé, et ensuite l'équation qui les relie.
- déduire de cette équation la série du taux de change d'équilibre qui aurait pu être retenue si les politiques monétaires et budgétaires avaient été à leur niveau "optimal" ^(*).

Il ressort des estimations faites selon cette approche, que le taux de change réel observé s'est situé jusqu'en 1985 au dessous de son niveau d'équilibre confirmant la surévaluation de notre monnaie durant cette période. Suite à la dévaluation de 1986 et au glissement continu qui l'a suivi, la tendance s'est renversée et le taux de change réel observé s'est situé systématiquement au dessus de son niveau d'équilibre.

La dépréciation du dinar, effectuée à partir de 1986, a plus que corrigé la surévaluation des années précédentes. Cette marge de manoeuvre est justifiée dans la mesure où la relance des exportations devait constituer le moteur de la croissance économique et qu'il fallait être plus compétitif que nos principaux concurrents sur le marché Européen. Dans ce contexte, la politique monétaire devrait adopter une stratégie lui permettant de maintenir cet avantage à travers une politique de crédit et de taux d'intérêt adéquate.

B - Politique de crédits et équilibre externe

L'influence de la politique de crédits sur l'équilibre extérieur apparaît aussi bien à travers le financement des exportations que des importations. Le volume des exportations est en effet largement influencé par le mode de financement qu'il s'agisse de préfinancement ou de crédit à moyen et long terme.

Dans ce domaine, et compte tenu des orientations en matière d'exportations, les autorités monétaires ont accordés aux entreprises exportatrices un préfinancement à des conditions très favorables (taux réduit, durée plus longue, réescompte ...).

Au niveau des importations l'action de la politique monétaire a consisté à contenir, dans la mesure du possible, la demande moyennant une limitation du volume des crédits et la réévaluation des taux d'intérêt.

La question qui se pose est de savoir qu'elle devrait être la combinaison judicieuse entre politique de change et politique de crédit afin de réduire le déséquilibre externe et de maintenir d'une manière durable l'équilibre extérieur ou du moins un déséquilibre soutenable.

Pour cela il serait intéressant d'analyser d'une manière plus approfondie l'interaction entre politique monétaire, croissance, prix et balance de paiements, et d'étudier l'impact des différentes actions de politique monétaire sur le solde de la balance de paiements et sur la croissance.

Une tentative a été effectuée dans ce sens ⁽¹⁾ et a montré qu'une politique restrictive de crédit aurait pu contribuer autant que la dévaluation à améliorer la balance de paiements sans réduire la croissance ni affecter le niveau des prix. Ces résultats sont à prendre toutefois avec beaucoup de prudence compte tenu de certaines imperfections du modèle. Cependant, cette démarche mérite d'être poursuivie afin qu'elle puisse aider à la compréhension des mécanismes qui lient la politique monétaire à la sphère réelle et par conséquent orienter, dans la mesure du possible, la conduite de la politique monétaire.

(*) voir IEQ/ABK/911217 Détermination du taux de change d'équilibre.

(1) Voir IEQ/ABK/911217

Présentation du modèle macro-économétrique de prévision et de simulation de politique économique de l'IEQ (*)

L'élaboration du modèle dont la présentation fait l'objet de ce texte répondait au besoin de l'IEQ de disposer d'un instrument de prévision et de simulation des effets des politiques économiques sur les principales grandeurs macro-économiques telles que le PIB, l'emploi, le déficit extérieur ...

Comme on le verra plus loin, l'outil tel que mis au point, à ce jour, ne permet de simuler qu'un nombre réduit de politiques économiques, mais que des travaux de réévaluation et quelques extensions sont déjà envisagés qui rendront cet outil plus approprié et encore plus performant, tant en matière de prévision que de mesure d'impact de diverses politiques économiques.

Notons, au passage, que cet instrument a été mis à profit dans les travaux d'élaboration du VIIIème Plan.

Caractéristiques générales du modèle

Le modèle, dont il est question, est un modèle macro-économétrique qui permet d'établir, sur une base annuelle, des prévisions cohérentes à court et moyen terme des variables économiques, tant au niveau agrégé qu'au niveau sectoriel et par agent.

C'est un modèle de simulation qui permet, dans sa version opérationnelle actuelle, d'évaluer l'impact sur la croissance globale et sectorielle, les équilibres macro-économiques et l'emploi des politiques de promotion des exportations et d'allocation sectorielle des investissements ainsi que des actions visant une meilleure utilisation du capital.

Il s'agit d'un modèle multisectoriel qui distingue dix sept secteurs de production de biens et services marchands, la désagrégation sectorielle retenue étant celle utilisée par les services du Ministère du Plan dans les travaux d'élaboration des budgets économiques annuels (voir liste des dix sept secteurs retenus en annexe).

(*) La présente communication a été préparée dans le cadre des travaux de l'Institut portant sur la modélisation macro-économétrique par Messieurs Mongi AZABOU, Maître de conférences, Mahmoud BEN SASSI et Mohamed NAIMI, chargés d'études à l'IEQ.

Le modèle est un modèle de demande, dans le sens où les productions sectorielles sont, dans la plupart des cas, déterminées, compte tenu des importations, par la demande tant intérieure qu'extérieure. Dit autrement, la production de chaque secteur se fixe au niveau requis par l'équilibre ressources-emplois des biens ou services produits par le secteur considéré; seules les productions des secteurs de l'Agriculture, des Hydrocarbures et des Mines sont déterminées de manière exogène.

La logique de détermination par la demande des niveaux de production de tous les autres secteurs d'activité n'implique, en aucune façon, que les variables de demande (en particulier, demande de consommation privée et demande de biens d'investissement) soient déterminées de manière indépendante du niveau des productions sectorielles. Au contraire, le modèle, tel que spécifié,

détermine de manière simultanée et les niveaux des productions sectorielles et les différentes composantes de la demande tant intérieure qu'extérieure (voir représentation de la structure générale du modèle à la page suivante).

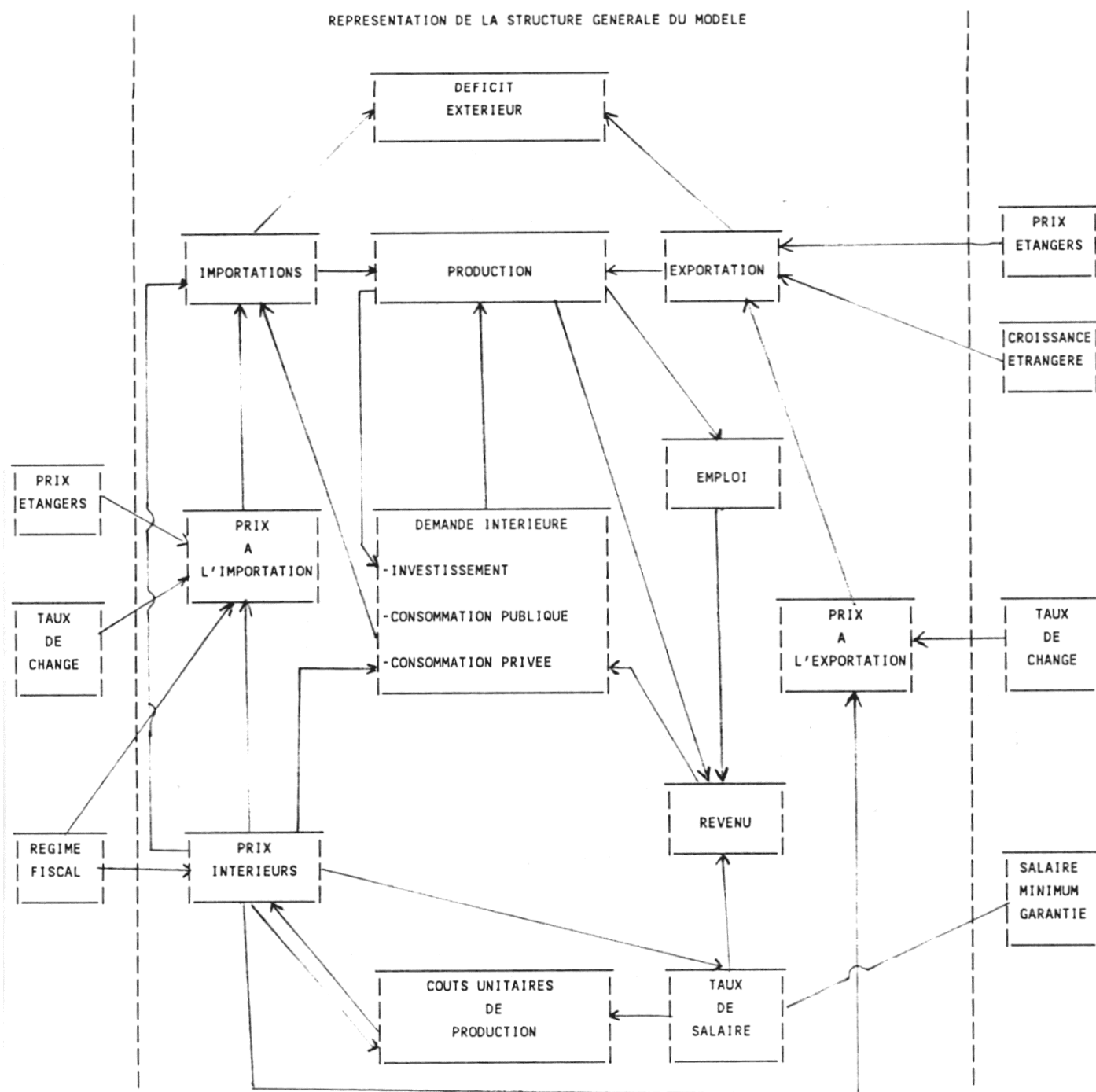
L'adoption de l'approche par la demande n'est pas le fait d'un choix délibéré ou d'une préférence marquée pour ce type d'approche; elle s'est, plutôt, imposée d'elle-même du fait des "déboires" rencontrées lors de l'estimation économétrique de fonctions de production sectorielles. De nombreuses tentatives ont été effectivement entreprises, les résultats d'estimation s'étant presque systématiquement avérés de mauvaise qualité.

Le modèle est aussi un modèle dynamique qui retrace le cheminement temporel des variables; les valeurs que prennent les variables endogènes à une année donnée ne sont en général pas indépendantes de celles déterminées pour l'année antérieure.

Par rapport à de nombreux modèles de prévision connus pour pays en voie de développement, celui présenté se caractérise par l'endogénéisation de la formation des prix. Aussi, les valeurs réelles et les valeurs nominales des différentes variables sont elles déterminées, simultanément. Comme on le soulignera plus loin, la modélisation de la formation des prix prend ici une place relativement importante.

Tel que le modèle est spécifié, le financement de l'économie est, en situation d'insuffisance de ressources intérieures, assuré par le recours à l'emprunt extérieur. Tout se passe comme si le pays est considéré disposer d'une capacité d'endettement illimitée. En théorie, seulement. En pratique, toutes les fois qu'on juge au vu des résultats de simulations que le niveau d'endettement requis dépasse le seuil de tolérance tel que perçu par les pouvoirs publics, la politique d'investissement ou de croissance poursuivie peut être révisée en vue de réduire les besoins d'emprunt. Le modèle appartient donc, l'aura-t-on reconnu, à la famille des modèles dits à un déficit de ressources.

REPRESENTATION DE LA STRUCTURE GENERALE DU MODELE



Mode de détermination des principales variables de demande

On traitera ici de la demande de biens pour fins d'utilisation intermédiaire, de la consommation privée et publique, de la demande de biens d'investissement, des importations et des exportations (ou demande étrangère).

Les utilisations intermédiaires sont, comme il est habituellement le cas, liées aux productions sectorielles par des relations de proportionnalité, les coefficients utilisés étant ceux de la matrice d'input-output de l'année 1980 régulièrement actualisée pour les années passées selon la méthode RAS. Pour la période de projection (91-96), les coefficients utilisés sont ceux obtenus pour l'année

observée la plus récente, soit ceux de l'année 1990 qu'on suppose ne pas devoir varier.

La consommation des ménages est spécifiée à la fois au niveau agrégé et par biens, selon la désagrégation sectorielle retenue. Au niveau agrégé, la fonction adoptée fait dépendre la demande totale courante, exprimée en termes réels, du revenu disponible réel et de la demande totale retardée. Les demandes spécifiques de biens dépendent, quant à elles, du niveau de la demande totale des ménages et des prix relatifs, ceux-ci étant représentés par les rapports des prix des biens considérés et de l'indice général des prix à la consommation.

La demande publique de biens et services est, par contre, fixée de manière exogène, tout comme d'ailleurs les dépenses au titre des salaires et de l'investissement en équipements collectifs. Les recettes publiques d'origine fiscale sont, quant à elles, déterminées de manière endogène. Il est donc possible de simuler l'impact de la modification de la politique fiscale ainsi que de la politique de subvention sur l'équilibre budgétaire ainsi que sur les prix des biens et services.

La demande de biens d'investissement est déterminée au niveau désagrégé, secteur par secteur. Mis à part les secteurs des Mines et des Hydrocarbures pour lesquels l'investissement est exogène, les fonctions sectorielles d'investissement sont fondées sur le principe de l'accélérateur et font dépendre le niveau de l'investissement de la variation de la production. Ces fonctions portent sur la demande des biens d'équipement, à l'exclusion donc des deux autres composantes de la dépense d'investissement, à savoir les dépenses au titre du bâtiment et des services. Ces deux composantes de l'investissement sont déterminées de manière économétrique au niveau sectoriel, en fonction de la demande de biens d'équipement antérieurement spécifiée.

L'amortissement est déterminé au niveau sectoriel également, en fonction du stock de capital, en distinguant, là aussi, ce qui est amortissement et stock de capital en équipement, d'une part, et amortissement et stock de capital en bâtiment, d'autre part.

Les importations des différents biens et services sont, indépendamment de leur destination ou de l'utilisation qui en est faite, déterminées en fonction de la demande intérieure totale du bien considéré, sans distinction quant à son origine locale ou importée, et du rapport du prix à l'importation de ce bien et de son prix à la production intérieure. L'hypothèse retenue est que les biens locaux et importés sont substituables mais que cette substituabilité est plutôt imparfaite.

Les équations d'exportations du pays doivent être assimilées à des équations de demande étrangère. Selon les spécifications retenues, la croissance des exportations dépend de la croissance du PIS des principaux pays partenaires ⁽¹⁾, et de la variation du rapport du prix intérieur du bien considéré et de l'indice général des prix dans les mêmes pays partenaires, le prix intérieur étant exprimé en devises, tenant ainsi compte de la variation du taux de change du dinar vis-à-vis du panier de devises des pays partenaires.

Détermination des prix

Comme il a été déjà noté, l'une des caractéristiques intéressantes du modèle est que la formation des prix y est déterminée de manière endogène. Les spécifications sont telles que le prix d'un bien diffère selon qu'on est au stade de la production ou de la distribution, qu'il s'agit d'un bien d'importation ou de production locale.

(1) Il s'agit des pays qui sont à la fois les principaux clients et fournisseurs de la Tunisie, soit la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas et les U.S.A

Pour les biens de production locale, les prix diffèrent selon que le bien est écoulé sur le marché intérieur ou destiné aux marchés extérieurs.

Au stade de la distribution, le prix d'un bien diffère selon l'utilisation ultime du bien; c'est ainsi, par exemple, qu'on spécifie, pour les mêmes biens, des prix à la consommation des ménages, des prix à l'utilisation intermédiaire et des prix à l'investissement.

Le prix à la production d'un bien particulier est calculé de manière implicite à partir de la production exprimée en volume et de la production exprimée en valeur déterminées toutes les deux à l'équilibre des ressources et des emplois; ce faisant, le prix à la production se trouve être égal à la moyenne pondérée du prix à l'exportation et du prix à la production destinée au marché intérieur.

Les prix à la production des biens destinés au marché intérieur sont déterminés en fonction des coûts unitaires de production, lesquels varient avec le prix des inputs courants, le coût salarial et le coût en amortissement par unité produite.

Pour chacun des biens, les prix à l'utilisation ou prix du marché varient, comme précédemment indiqué, selon l'utilisation ultime de bien considéré et dépendent du prix à la production de la production écoulée sur le marché intérieur, du prix à l'importation et des taux d'imposition indirecte et de subvention.

Les prix à l'importation des différents biens varient avec l'inflation dans les principaux pays partenaires et le taux de change de la devise nationale vis-à-vis du panier de devises de ces mêmes pays partenaires.

Enfin, les prix à l'exportation dépendent des coûts unitaires de production et de l'inflation dans les pays partenaires exprimée en dinars, tenant ainsi compte de la variation de taux de change de la devise nationale par rapport au panier des devises des pays partenaires.

Utilisation du modèle

On aura déjà, sans doute, à la lecture de ce qui précède, pressenti que le modèle doit être de taille relativement grande. Il est, en fait, formé de quelques 1219 équations dont 206 relations techniques et de comportement dont les paramètres ont fait l'objet d'estimation économétrique. Quant aux variables exogènes, elles sont au nombre de 60 (voir liste en annexe).

Toutes les simulations présentées ci-après sont effectuées sur la base des hypothèses suivantes, valables pour la période (1992-1996) :

- une croissance de la production du secteur agricole de 1.25% en moyenne par an, base 1991.
- une capacité de production inchangée pour le secteur de la chimie.
- un taux de variation annuel moyen de la dépense publique (consommation de biens et services et salaires) de 3.4%.
- un salaire minimum réel (SMIG) inchangé.
- un glissement du dinar à raison d'un taux décroissant allant de 3%, la première année de

projection (1992), à 0%, la dernière année (1996).

- une constitution de réserves de changes, exprimées en nombre de jours d'importation variant de 25 jours en début de période à 45 jours en fin de période de projections.

- un taux de croissance et un taux d'inflation moyens pondérés dans les principaux pays partenaires de 3% et 4%, respectivement.

- des coefficients d'input-output invariables.

- des taux d'imposition indirecte (droits de douanes et taxes indirectes intérieures) et des marges de distribution inchangés.

Avec l'adoption des principales hypothèses présentées ci-haut et l'attribution aux variables exogènes de valeurs vraisemblables pour la période de projections (1992-1996). le modèle fournit, pour la période indiquée, un état prévisionnel dont les principaux indicateurs macro-économiques figurent dans le tableau n° 1 de la page suivante.

Nous désignerons dans la suite du texte cet état d'Etat ou de Simulations de Référence.

Tableau n° 1

Resultats de la Simulation de Reference

		SIMULATION DE REFERENCE	
I- PIB-INVESTISSEMENT -----			
CROISSANCE DU PIB (p.m)		6.1%	
CROISSANCE DU PIB (c.f)		5.77%	
PRIX A LA CONSOMMATION		6.39%	
Taux d'Investissement prix 80		22.1%	
Taux d'Investissement p.courants	92 et 96	23.4%	24.60%
Coefficient Marginal du Capital		3.9	
II- CONSOMMATION ET EPARGNE -----			
Croissance de la Consommation Privée		4.8%	
Croissance de la Consommation Publique		3.4%	
Taux d'Épargne en % PNB p.courants	92 et 96	20.1%	22.04%
III- COMMERCE EXTERIEUR & ENDETTEMENT -----			
Croissance des Exportations (hors energie)		9.3% (12.0%)	
Croissance des Importations (hors energie)		6.7% (7.6%)	
Termes de l'Echange		-0.4%	
Deficit Courant en % du PNB	92 et 96	2.9%	3.04%
Taux d'Endettement en % du PNB	92 et 96	50.3%	43.28%

Selon cette simulation, l'économie peut atteindre durant le quinquennat prochain un taux de croissance de 6.1 % (PIB aux prix du marché) moyennant, entre autre, un taux d'investissement qui varie de 1992 à 1996 de 23.4% à 24.6%. La consommation des ménages croît à un taux annuel moyen de 4.8%; tandis que le taux d'épargne de la nation passe de 20.1 % en 1992 à 22.04% en 1996. Le déficit courant, en pourcentage du PNB, et le taux d'endettement associés à ce schéma de croissance atteignent respectivement en fin de période 3.04% et 43.28%.

Une comparaison rapide des résultats obtenus, pour le niveau sectoriel, avec les prévisions préliminaires des services chargés de l'élaboration du VIIIème Plan peut laisser croire que le modèle sous-estime la croissance potentielle des exportations des produits de l'industrie mécanique et électrique et de l'industrie du textile, d'une part, et sous-estime pareillement, d'autre part, l'investissement dans les secteurs où l'Etat joue, de manière directe ou indirecte, un rôle prépondérant, à savoir l'Agriculture, l'Electricité, l'Eau et le Transport ainsi que l'investissement dans le secteur des "Autres Services" qui semble mériter, cette fois-ci, une attention particulière de la part des pouvoirs publics.

A cet effet, signalons que, selon le modèle, le taux de croissance annuel moyen des exportations des produits mécaniques et électriques et celui des exportations du secteur des textiles atteignent respectivement 11.3% et 7.3%, alors que, selon les prévisions préliminaires du VIIIème Plan, ces taux s'élèvent à 14.07% et 9.04%, respectivement. Quant aux prévisions des investissements dans les secteurs désignés ci-haut, la sous-estimation par le modèle est de l'ordre de 12.7% pour tous ces secteurs réunis.

En retenant, pour les fins de simulation, les prévisions préliminaires des services d'élaboration du VIIIème Plan, relativement aux variables indiquées, les résultats de simulation indiquent, alors, une croissance plus rapide que celle obtenue dans la simulation prévisionnelle précédente. Le taux de croissance du PIB s'élevant maintenant à 6.6% contre 6.1 % précédemment.

Cette accélération de la croissance résulte d'abord d'un double effet de demande : demande additionnelle d'exportations et demande additionnelle de biens d'investissements. Ce double effet est alors amplifié d'un effet revenu qui engendre, de manière directe et indirecte, un nouvel accroissement de la demande tant de biens de consommation courante que de biens d'utilisations intermédiaires ainsi que de biens d'investissement requis par l'accroissement des productions sectorielles qui s'ensuit.

Cette croissance s'accompagne cependant, comme prévisible, d'une aggravation du déficit extérieur, du fait d'une croissance plus importante des importations qui résulte d'une croissance plus rapide de la demande intérieure, croissance due non seulement à l'accroissement des investissements exogènes mais aussi à l'augmentation de la demande de consommation des ménages, par suite de l'effet revenu et de la demande de biens d'utilisation intermédiaire et des biens d'investissements, par suite de la croissance des productions sectorielles.

Ce déficit atteint 4.73% du PNB contre 3.04% dans la simulation de référence, et ce, en fin de période. Ce seuil de déficit peut être ramené à un niveau moins élevé moyennant une meilleure utilisation des ressources. En effet, une plus grande utilisation des capacités de production existantes, un meilleur choix technologique ainsi que l'instauration d'un environnement socio-politique et institutionnel adéquat représentent des actions qui, si elles devaient être entreprises, rendraient possible la réalisation du même rythme de croissance avec un volume d'investissement moindre. Tout se passerait, dans ce cas, comme si on observait une baisse du coefficient marginal du capital. Ce sont les effets de telles actions que nous avons voulu simuler en confinant la baisse du coefficient marginal du capital dans les seuls secteurs de l'industrie manufacturière (à l'exclusion de la chimie), baisse introduite ad hoc et dont l'importance, telle que mesurée ex-post, varie, selon les secteurs, de 17% à 20%. Les résultats de simulation donnent, dans ce cas, un déficit de fin de période en pourcentage du PNB de l'ordre de 3.94%, soit une baisse de l'ordre de 17%.

Enfin, notons que si on s'en tenait aux investissements tels que projetés par le modèle dans la simulation de référence, la meilleure utilisation des ressources, telle qu'appréhendée plus haut, conduirait à la réalisation du même taux de croissance (soit 6.2%) mais avec un déficit extérieur limité, en pourcentage du PNB, à 1.77% seulement, en 1996.

Nous avons également simulé ce que pourrait engendrer une plus grande maîtrise de la consommation privée qui, au lieu de croître, tout comme dans la simulation de référence, à raison de 4.8%, n'augmenterait qu'à concurrence de 4.3% en moyenne par an durant la période de projection, soit donc un "sacrifice" d'un demi-point de pourcentage de croissance seulement.

Les résultats de simulation indiquent, dans ce cas, que le programme d'investissement à délai de maturation plutôt long, projeté par les services d'élaboration du VIII^{ème} Plan et réservé aux secteurs mentionnés plus haut, peut être entrepris sans que cela n'altère le rythme de croissance donné par la simulation de référence (6.2% contre 6.1 %) et sans aggraver le déficit extérieur qui s'élèverait en pourcentage du PNB à 2.97% contre 3.04% dans la même simulation de référence. Mais la réalisation d'un tel schéma requiert, rappelons-le, et une meilleure utilisation des ressources et une maîtrise de la consommation tel que signalé plus haut.

Simulations des effets de politiques alternatives d'investissement

Il serait intéressant d'évaluer les effets de politiques alternatives d'investissement. On choisit d'allouer davantage d'investissements aux secteurs à coefficient d'emploi relativement élevé et là où il existe des possibilités de substitution de la production locale aux importations.

Parmi les industries manufacturières, les secteurs qui répondent le mieux à ces deux conditions sont les industries mécaniques et électriques, le textile et les industries diverses.

Tel que spécifié, le modèle n'est cependant pas approprié pour la simulation des effets de politiques d'allocation sectorielle alternatives des investissements. Nous l'avons donc adapté à cette fin, en spécifiant des fonctions de production qui relient la variation de la production à l'accroissement du stock de capital, moyennant l'utilisation des coefficients marginaux de capital calculés à partir des résultats de la simulation de référence du modèle tel qu'initialement spécifié. L'adoption de telles fonctions de production n'a concerné que les secteurs de l'industrie manufacturière, si bien que la production de tout le reste de l'économie demeure gouvernée par la demande.

Reallocation Sectorielle des Investissements Resultats de Simulations (1992 - 1996)

(1) et (2), par rapport à la simulation de référence, on augmente de 10% dans (1) et de 20% dans (2) l'investissement dans les secteurs des Industries Mécaniques et Electriques, du Textile et des Industries Manufacturières Diverses, et ce, au détriment de l'investissement dans tous les autres secteurs, à l'exception du reste des industries manufacturières (CHIMIE, MCCV, IAA).

(3) et (4), par rapport à la simulation de référence, on augmente l'investissement dans les secteurs des Industries Mécaniques et Electriques, du Textile et des Industries Manufacturières Diverses à raison de 10% dans (3) et de 20% dans (4), sans affecter l'investissement dans le reste de l'économie.

Deux sortes de simulations ont été entreprises avec le modèle ainsi adapté. Dans le premier cas, on fait augmenter l'investissement dans les trois secteurs des industries manufacturières retenus, et ce, au détriment de tous les autres secteurs hors industries manufacturières; dans le second cas, on fait encore augmenter l'investissement dans les trois secteurs comme plus haut sans cependant affecter l'investissement dans le reste de l'économie.

Le tableau n° 2 de la page précédente reproduit les résultats des simulations effectuées à l'aide du modèle réécrit, sachant que la première colonne, libellée simulation de référence, reproduit les résultats de simulation de l'enveloppe et la répartition sectorielle des investissements telles qu'elles ressortent de la première simulation prévisionnelle du modèle antérieurement désigné Simulation de Référence aussi et dont les résultats figurent dans le tableau n° 1.

Ce qu'on relève, dans les deux cas de simulations, c'est que la réallocation sectorielle des investissements n'est pas sans affecter le rythme de croissance de l'économie et qu'une allocation judicieuse peut donner lieu à une accélération de la croissance sans occasionner pour autant une aggravation de déficit extérieur, bien au contraire, et ce, tout en multipliant les créations d'emploi.

ANNEXE 1

LISTE DES SECTEURS

Agriculture
Pêche
Industries agricoles et alimentaires
Industrie des matériaux de construction
Industries mécaniques et électriques
Chimie
Textile, habillement et cuir
Industries diverses
Mines
Hydrocarbure
Electricité
Eau
Bâtiment et travaux publics
Transports et télécommunications
Tourisme
Commerce
Autres services

ANNEXE 2

LES VARIABLES EXOGENES

Production à prix constants

- Agriculture
- Mines
- Hydrocarbures

Investissements à prix constants

- Hydrocarbure
- Logement
- Investissements collectifs

Emploi

- Agriculture
- Administration

Exportations en volume

- MCCV
- Chimie
- Hydrocarbure

Prix à la production et prix à la consommation des produits des secteurs:

- Agriculture
- Hydrocarbure
- Electricité
- Eau

Prix à l'importation et à l'exportation des hydrocarbures

Salaire minimum réel

Consommation publique en biens et services

Transferts intérieurs entre agents intérieurs

Tous transferts avec l'extérieur à l'exclusion des intérêts sur la dette extérieure et des emprunts bruts

Taux d'inflation et taux de croissance du PIB des pays partenaires

Publications de l'IEQ

Notes et documents de travail

Cette série rassemble les documents de travail, les notes méthodologiques et les notes de synthèse des travaux réalisés à l'IEQ.

Les Cahiers de l'IEQ

A travers ces Cahiers, l'Institut d'Economie Quantitative se propose de présenter les travaux réalisés à l'IEQ et de les mettre à la disposition des services spécialisés des différents départements dans le but de développer davantage les techniques de planification et de favoriser également leur transfert et leur application.

Rapports d'études

Ces rapports exposent les analyses et synthèses des travaux d'études réalisés à l'IEQ.

Actes de séminaires

Il s'agit des comptes rendus et actes des séminaires et ateliers de travail organisés par l'IEQ.

Informations bibliographiques

C'est une publication périodique du service de documentation comportant i) l'état actualisé des notes et documents de travail et des publications de l'IEQ ii) l'inventaire des périodiques et ouvrages reçus avec leur sommaire détaillé et iii) la rubrique "vient de paraître" au titre des publications récentes.

Lettre de l'IEQ

Il s'agit d'un bulletin d'informations publié par l'Institut; le n°1 (juin 1992) et les numéros qui vont suivre sont publiés à titre expérimental et de test et seront progressivement mis au point et améliorés.